



Casino : « Faire entrer Sedan dans une nouvelle ère »

Le maire de Sedan, Didier Herbillon, a fait voter l'autorisation de jeu sur le territoire en présentant les grandes lignes du projet. *Page 4*

Ukraine : l'armée française forme 2 300 soldats



Emmanuel Macron est allé à la rencontre des soldats ukrainiens formés par les militaires de l'Armée française dans un camp militaire du Grand Est. *Page 5*

Nigloland, une étiquette toujours plus verte

L'hôtel du Parc de Nigloland passe en étiquette énergétique B grâce à ses actions en faveur d'un tourisme durable. *Page 6*

La Nuit du droit : le droit sous un nouveau jour

À Reims, l'événement a eu pour cadre la Cour d'Appel, sur le thème d'un procès en Cour d'Assises. *Page 9*

Nicolas Vanier, l'aventurier à la libre pensée

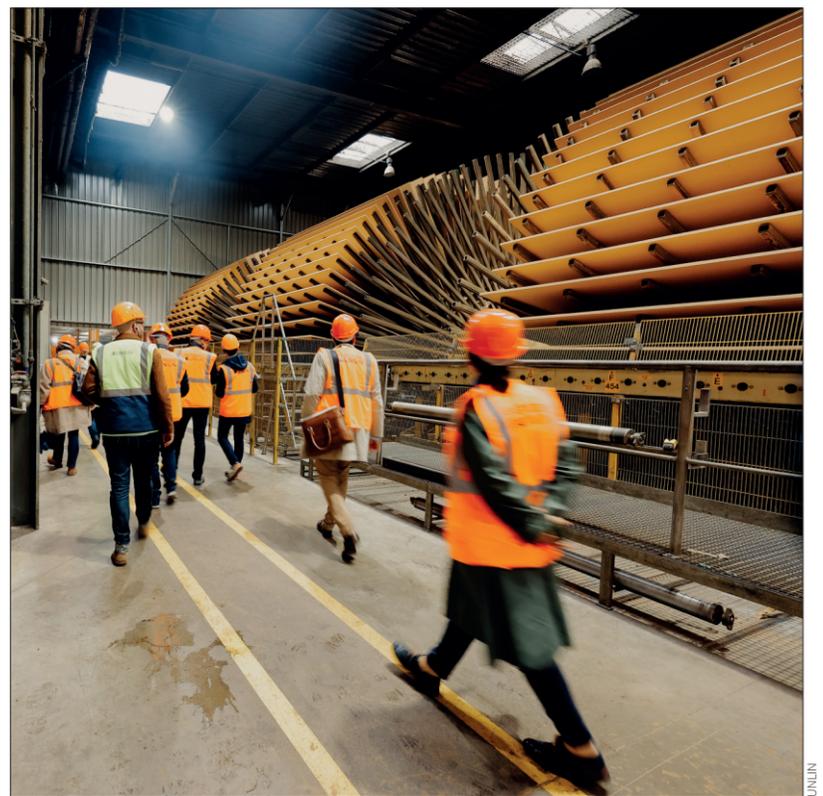
Invité par l'Association des Dirigeants Responsables de la Marne, il est venu exposer sa vision de l'environnement. *Page 10*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 29

Unilin investit 20 M€ dans le recyclage

Le groupe belge Unilin, reconnu pour ses innovations dans l'aménagement d'intérieur et la construction, annonce un investissement de 20 millions d'euros sur son site de Bazeilles (Ardennes) dans une nouvelle ligne de production dédiée au recyclage des panneaux de bois. Ce projet ambitieux, opérationnel en septembre 2025, vise à renforcer la durabilité des activités du groupe tout en répondant à la problématique du recyclage du MDF (Medium Density Fibreboard). Chaque année, le site de Bazeilles qui emploie 225 salariés, consomme ainsi un million de tonnes de bois frais provenant de forêts et fournisseurs situés dans un rayon maximum de 200 km, faisant de l'usine, la plus grande usine de MDF en Europe. « Le recyclage des panneaux provient de trois flux : premièrement les déchets en interne, deuxièmement, les déchets post-industriels et enfin, les déchets de consommation, collectés chez les clients ou via des organismes comme Eco-maison », fait savoir Véronique Hoflack, présidente d'Unilin Panels. Une première ligne pilote a ainsi été mise en place en 2021 à Bazeilles, avec une capacité de 10 000 tonnes. La nouvelle ligne prévue en 2025 pourra quant à elle traiter 70 000 tonnes de fibres de bois par an, intégrant 30% de matériaux recyclés, à horizon 2030. « Ce sera la première usine de MDF au monde, entièrement circulaire », insiste la présidente d'Unilin Panels.



Page 3

2024 marquerait-elle la fin d'une certaine prospérité ?

À la fin du deuxième trimestre 2024, l'emploi salarié est quasi stable dans le Grand Est en ne perdant que 1 300 postes sur un total de 2 millions. Cette stabilité régionale est comparable à celle du niveau national qui enregistre cependant des baisses dans trois régions : Nouvelle-Aquitaine, Normandie et Centre-Val de Loire. Dans la région, l'emploi stagne dans le privé et croît de 0,2% dans le public.

Par activité, l'emploi salarié poursuit sa baisse (-0,7% et 800 emplois) dans la construction, secteur le plus touché qui perd en un an 2 400 emplois (-2%). Dans l'industrie, la fabrication des divers produits enregistre une baisse

de 0,4%, alors que le matériel de transport progresse de 0,9%. Hors intérim, le tertiaire marchand, la note de conjoncture mentionne une faible évolution (-0,1% pour le tertiaire marchand et +0,1% pour le non marchand). En un an, les défaillances (4 200 entreprises) sont en hausse de 18% et d'une importance moindre qu'au niveau national (+26%). Le Grand Est et les Hauts-de-France sont les deux régions dans lesquelles le nombre de redressements judiciaires ou de liquidations est le plus faible. Les régions Corse, Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France sont à l'opposé.

Page 12

CBRE Impact
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

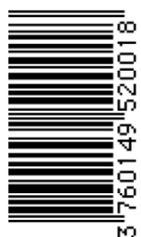


Conseil en immobilier d'entreprise à Reims

03 26 07 71 71



reims@impact-cbre.fr



La production dans les autres produits industriels



Sur un mois, la production est en hausse dans les autres produits industriels

En août 2024, la hausse de la production manufacturière est d'abord portée par celle de la fabrication d'« autres produits industriels » (+2,8 % après +0,1 %), en particulier dans l'industrie pharmaceutique (+22,0 % après +1,8 %). La production augmente également nettement dans la fabrication de matériels de transport (+3,3 % après -4,7 %) : elle rebondit aussi bien dans l'industrie automobile (+3,4 % après -3,4 %) que dans la fabrication d'autres matériels de transport (+3,2 % après -5,5 %). Elle augmente légèrement dans les industries extractives, énergie, eau (+0,4 % après +2,0 %). À l'opposé, la production se replie dans la fabrication de biens d'équipement (-1,1 % après +4,2 %). (INSEE)

La production manufacturière



Sur un an, la production manufacturière reste en baisse de 1,1 %

La production des trois derniers mois (juin à août 2024) est inférieure à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière (-1,1 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (-0,7 %). Sur cette période, la production est en nette baisse dans la fabrication de matériels de transport (-6,0 %) : elle est en fort recul dans l'industrie automobile (-14,3 %), mais quasi stable dans la fabrication d'autres matériels de transport (-0,1 %). La production baisse aussi dans la fabrication de biens d'équipement (-3,3 %) et la cokéfaction et le raffinage (-4,7 %). Elle diminue plus modérément dans les industries agro-alimentaires (-0,5 %). (INSEE)

La production dans la sidérurgie



La production des principales branches intensives en énergie reste en deçà de leur niveau

Dans le contexte de prix élevés de l'électricité et du gaz facturés aux entreprises compte tenu des contrats négociés en 2022 et 2023 pour 2024, les branches intensives en énergie sont particulièrement exposées à la hausse de leurs coûts de production, susceptible de peser sur leur production. Pour ces branches, la production des trois derniers mois (juin à août 2024) reste ainsi en net retrait par rapport à celle du deuxième trimestre 2021 (dernier trimestre avant que les prix de l'énergie n'augmentent fortement), notamment dans la sidérurgie (-27,1 %), la fabrication de verre et articles en verre (-19,2 %), la fabrication de produits chimiques de base (-16,4 %) et la fabrication de pâte à papier, papier et carton (-10,7 %). (INSEE)

baromètre

65 dirigeants s'engagent pour l'inclusion et l'emploi



Les entrepreneurs ont du cœur et le prouvent une fois de plus. Après une première édition organisée en juin 2023 dans les Ardennes, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marne Ardennes a assuré la deuxième édition du dîner caritatif « Les Entrepreneurs ont du cœur ». L'initiative consiste à fédérer des dirigeants marnais et ardennais autour de valeurs communes de solidarité, de générosité et de bienveillance. Organisé dans les locaux de la CCI à Reims le 10 octobre, l'événement a réuni pas moins de 65 chefs d'entreprise mécènes autour d'un dîner mettant en avant la gastronomie locale, grâce à la présence du Chef Philippe Mille, Meilleur Ouvrier de France. Les fonds récoltés durant la soirée (13 500 euros) ont été remis aux associations « Atout Cœurs » et « Mille & Un ! », deux acteurs engagés pour l'inclusion sociale et professionnelle. « Atout Cœurs », présidée par Nathalie Colignon, œuvre pour l'intégration des personnes en situation de handicap, notamment par le biais de son programme « Festi'Cap ». De son côté, l'as-

sociation « Mille & Un ! », fondée par Philippe Mille, valorise les métiers de l'hôtellerie et de la restauration auprès des jeunes, notamment via le concours gastronomique « Trophée Mille ». « Nous avons voulu, par cette initiative, valoriser le côté généreux de nombreux chefs d'entreprises qui font beaucoup de choses mais qui ne le font pas savoir », souligne Stéphanie Poix Delforge, présidente de la Commission Événementiel et Networking de la CCI Marne Ardennes. « En accueillant ce dîner solidaire, la CCI - réaffirme son rôle clé dans le développement de l'écosystème entrepreneurial local notamment en créant des synergies entre les acteurs économiques et en proposant des initiatives innovantes pour soutenir les entreprises du territoire », ajoute la dirigeante qui s'est déjà fixée pour objectif de doubler le nombre de participants à ce dîner dès l'année prochaine.

COLLECTE DE JOUETS À VENIR

Une initiative qui n'est pas isolée à la CCI puisque, sera reconduite cette année encore, la collecte de jouets de

Noël au profit des Restos du Cœur. À compter du 22 octobre et jusqu'au 22 novembre, les entreprises et leurs salariés seront invités à déposer des jouets à l'accueil des chambres de commerce, ceux-ci seront ensuite remis aux antennes locales des Restos du Cœur qui se chargeront de les offrir aux enfants lors des fêtes de fin d'année. Initiée en 2022 dans les Ardennes, l'initiative avait permis de récolter 1 283 jouets en 2023.

« Cette année, ce sont 5 747 jouets dont nous aurons besoin sur les territoires de la Marne et des Ardennes », ajoute la présidente de la Commission Événementiel et Networking, qui précise que les jouets devront être neufs, de préférence unisexes (livres, jeux de sociétés, etc) et ne devront pas être déjà emballés pour faciliter la redistribution. « Peu importe la valeur des jouets qui seront remis, le plus important est que chaque enfant puisse recevoir un cadeau pour Noël », insiste Stéphanie Poix Delforge.

B.B.

Ils bougent



FABIEN BLONDELOT NOMMÉ CO-DIRECTEUR RÉGIONAL AU SEIN DU CABINET FIDAL

Avocat en règlement des contentieux et droit pénal des affaires et Co-Directeur du bureau de Troyes depuis 2019, Fabien Blondelot est le nouveau Co-Directeur Régional pour la région Grand Est depuis le 1^{er} octobre 2024. Titulaire d'un Master 2 en droit privé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Fabien Blondelot a débuté sa carrière en 1999 au sein du cabinet NORMAND & Associés à Paris, avant de rejoindre Fidal en 2001. À Troyes, sa ville natale, il a contribué au développement de l'activité contentieuse, avec un focus particulier sur le droit pénal des affaires, la gestion de crise, et les dossiers de sécurité au travail, incluant la contestation du taux AT/MP et la faute inexcusable Aux côtés d'Anne-Sophie Peignelin, Co-Directrice régionale, Fabien Blondelot aura pour mission de poursuivre le développement de la direction régionale Grand Est et d'assurer le management des 145 professionnels qui la composent. Il succède à Benoît Hertfelder, qui occupait la fonction de Co-Directeur régional depuis 2009 et a fait valoir ses droits à la retraite après 39 ans de carrière au sein du cabinet.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



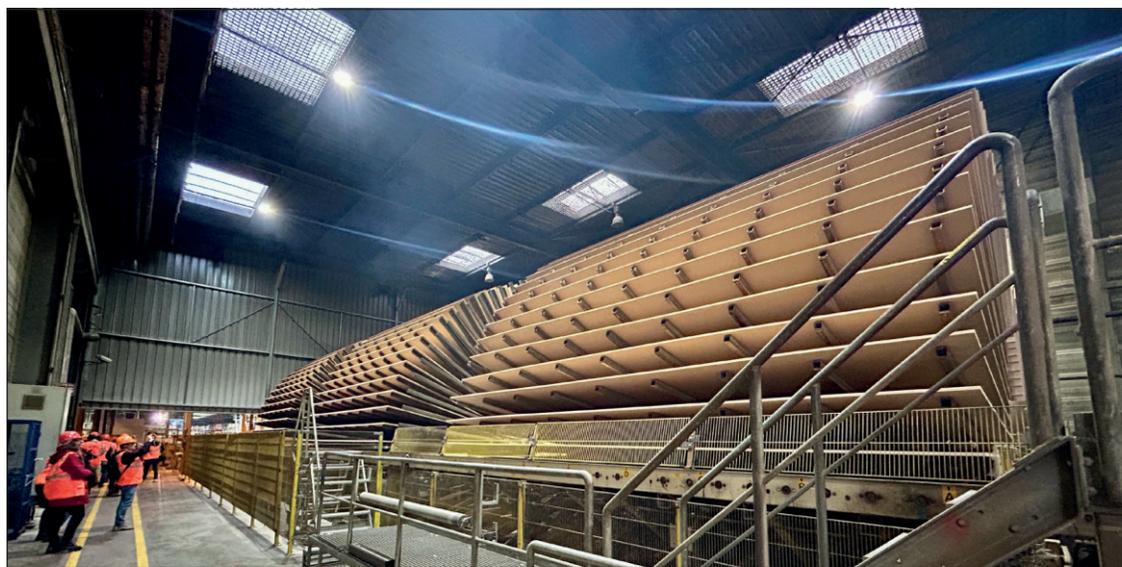
Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Unilin investit 20 M€ pour recycler le MDF

Industrie. Le groupe belge Unilin, reconnu pour ses innovations dans l'aménagement d'intérieur et la construction, annonce un investissement de 20 millions d'euros sur son site de Bazeilles (Ardennes) dans une nouvelle ligne de production dédiée au recyclage des panneaux de bois. Ce projet ambitieux, opérationnel en septembre 2025, vise à renforcer la durabilité des activités du groupe tout en répondant à la problématique du recyclage du MDF.



Le site Unilin de l'usine de Bazeilles a une capacité de production de 750 000 m³ de panneaux MDF et HDF par an. À horizon 2030, 30% de ces panneaux sera composé de fibres de bois recyclées.

Sur son site industriel et son panache de fumée se repèrent de loin. Construite en 1999, l'usine Unilin de Bazeilles, plus gros des trois sites français du groupe, est spécialisée dans la production de panneaux MDF (Medium Density Fibreboard), et HDF, c'est-à-dire des panneaux de bois de densité moyenne et haute « largement appréciés pour leur polyvalence et facilité d'utilisation. Les panneaux sont fabriqués à partir de fibres de bois collées sous pression, avec une surface dense et lisse, idéale en usinage et finition », indique Jan Gallet, Directeur général d'Unilin Panels. « Un panneau MDF, c'est quand même en moyenne 83% de fibres de bois au niveau du poids. À côté de ça, il y a des additifs, de la colle et 6% d'eau qui reste dans le panneau », précise-t-il.

Chaque année, le site de Bazeilles qui emploie 225 salariés, consomme ainsi un million de tonnes de bois frais provenant de forêts et fournisseurs situés dans un rayon maximum de 200 kilomètres, faisant de l'usine, la plus grande usine de MDF en Europe. « Nous ne consommons que la partie haute de l'arbre, qui va traditionnellement en industrie, comme chez nous, pour le papier ou encore pour de la biomasse. Le reste de l'arbre, le tronc, va, lui, dans les scieries. Avec nos fournisseurs et l'ONF nous avons établi un programme de plantation pour garantir le futur des forêts et de la ressource. » L'usine consomme à peu près tous les types d'essences de bois, aussi bien des feuillus que des résineux, selon l'arrivée des fournisseurs.

UN PROCESSUS INDUSTRIEL PERFORMANT

Concernant le chemin de production, les rondins arrivent bruts à l'usine. Ils sont ensuite écorchés - l'écorce étant utilisée dans la chaufferie biomasse pour produire l'énergie nécessaire au site - puis transformés en plaquettes, qui sont transférées dans de grands silos. « Nous allons alors nettoyer la plaquette, dans laquelle se trouvent des résidus de sable, puis la précuire avec de la vapeur », détaille Jan Gallet. Cette étape cruciale représente 40% de la consommation d'énergie du site et c'est aussi lors de cette dernière que se dégagent les grands panaches de fumée. Les fibres vont ensuite être encollées et séchées, puis pressées sur des lignes de 35 à 40 mètres de longueur, « pour avoir la bonne qualité de surface ». Interviennent enfin les étapes de ponçage et de sciage au format des clients. « Le design, l'innovation et la durabilité, font partie de notre ADN. Nos marques de revêtement de sol stratifié comme le « Quick-Step » ainsi que nos produits d'isolation jouent un rôle essentiel dans la construction de maisons économes en énergie », indique pour sa part Véronique Hoflack, présidente d'Unilin Panels. « Alors que nous célébrons sa 25^e année, le site de Bazeilles a toujours été un centre essentiel de production et d'innovation. » C'est pourquoi, dans un souci de durabilité, l'usine a demandé à la commune de pouvoir implanter des éoliennes afin de continuer à produire sa propre énergie, l'une des

deux chaufferies fonctionnant encore au gaz. La révision du PLU de cette dernière devrait - en théorie et après réalisation des études d'impact - pouvoir accéder à la demande du groupe, pour des éoliennes de 50 mètres de hauteur maximum.

MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE DE COLLECTE

2025 va donc être une année centrale pour l'usine qui annonce investir 20 millions d'euros dans une ligne de production destinée à recycler les panneaux de MDF. « Le recyclage des panneaux provient de trois flux : premièrement les déchets en interne, deuxièmement, les déchets post-industriels et enfin, les déchets de consommation, collectés chez les clients ou via des organismes comme Eco-maison », fait savoir Véronique Hoflack. Les clients d'Unilin étant aussi bien des négoce, des clients industriels comme des grands producteurs de sols stratifiés mais également des enseignes type Leroy-Merlin qui commercialisent des panneaux bruts MDF. « Nous sommes en train de mettre en place toute cette filière de collecte et l'idée est que nous allions chercher bien au-delà des Ardennes ces déchets de consommation, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg ou encore en Allemagne. »

UNE INNOVATION CRÉÉE... DANS UNE CUISINE

Quant à la technologie utilisée pour recycler les panneaux, parquet et meubles MDF, elle a été inventée

par la présidente d'Unilin elle-même, dans sa cuisine ! « C'est une histoire assez personnelle puisqu'elle a commencé dans ma propre cuisine en 2019. La non-recyclabilité du MDF était un véritable casse-tête pour toute l'industrie. Un jour, j'ai réalisé que la solution pouvait se trouver dans l'utilisation de la vapeur à haute pression pour séparer la fibre de bois de la colle. Tout cela après un week-end de test de déchets de MDF dans une cocotte-minute à la maison ! »

Une première ligne pilote a ainsi été mise en place en 2021 à Bazeilles, avec une capacité de 10 000 tonnes. La nouvelle ligne prévue en 2025 pourra quant à elle traiter 70 000 tonnes de fibres de bois par an, intégrant 30% de matériaux recyclés, à horizon 2030. « Ce sera la première usine de MDF au monde, entièrement circulaire », insiste la présidente d'Unilin Panels. Composée de deux lignes de production, l'usine affiche une capacité annuelle de production de 750 000 m³.

PARTAGE DE TECHNOLOGIE

Le groupe Unilin se caractérise également par de nombreuses technologies brevetées avec comme exemple le plus marquant, le système d'installation de sa marque Quick-Step, « connue pour sa méthode d'installation brevetée Uniclic®, sans colle. Autrefois une simple alternative abordable au bois, Quick-Step est aujourd'hui une catégorie de revêtements de sol à part entière », insiste Véronique Hoflack. C'est pourquoi Unilin a décidé de breveter sa nouvelle technologie de recyclage de MDF et de la proposer à d'autres entreprises. « Nous avons

UNILIN EN CHIFFRES

- 2,8 mds d'euros en 2023 de chiffre d'affaires.
- 8 000 salariés au sein du groupe, 225 sur le site de Bazeilles.
- 15 marques.
- 30 sites de production dans le monde, 1 en Belgique et 3 en France.
- 3 000 brevets.
- 2,4 millions de m³ de panneaux produits par an au total.
- 750 000 m³ sur les deux lignes de production du site de Bazeilles.

l'innovation dans notre ADN. Nous avons toujours travaillé comme cela, sans conserver notre technologie mais en partageant des licences avec d'autres qui peuvent aussi utiliser les process. Nous croyons qu'il faut non seulement faire progresser nos propres pratiques et nos propres technologies mais aussi aider l'ensemble du secteur à aller de l'avant ». Le groupe belge, qui a enregistré une croissance significative après la pandémie de Covid-19, affiche un chiffre d'affaires global de 2,8 milliards d'euros (pour l'ensemble de ses activités). Cependant, cette croissance est aujourd'hui freinée par un contexte économique difficile dans le secteur de la construction et de la rénovation. Le groupe demeure vigilant face à cette situation, tout en cherchant à attirer une nouvelle clientèle grâce à ses innovations.

NASTASIA DESANTI



Jan Gallet, Directeur général d'Unilin Panels, Véronique Hoflack, présidente d'Unilin Panels, Francis Bonne, le maire de Bazeilles et Pascale Gaillot, conseillère régionale Grand Est.

Équipement. Lors de la dernière séance de conseil municipal, le maire de Sedan, Didier Herbillon a fait voter l'autorisation de jeu sur le territoire de la ville en présentant les grandes lignes du cahier des charges.

« Le casino va faire entrer Sedan dans une nouvelle ère »

Le futur casino sera implanté en centre-ville, le long de l'avenue de Verdun, sur une superficie de 5 000 m² appartenant à la collectivité locale qui englobera l'ancienne friche Renault mais aussi... l'actuel cinéma « Le Turenne », mitoyen, ce qui n'était pas prévu initialement. « En total accord avec l'exploitant, ce cinéma sera transféré à l'entrée de ville où il deviendra un véritable complexe cinématographique de sept salles. Il sera situé dans le quartier de Frénois, à côté d'un hôtel B & B de 70 chambres et actuellement en cours de réalisation », précise Didier Herbillon qui, par ailleurs, annonce que douze casinotiers, dont deux belges, avaient montré leur intérêt pour le projet.

DANS LE TOP 10 FRANÇAIS

Le concessionnaire qui sera retenu à la suite de l'appel d'offres pour la réalisation du casino aura en charge sa construction et disposera donc d'un endroit pour dimensionner à sa guise l'équipement et les parkings de la future structure. « Il s'agira, en tout cas d'un grand casino. Je dis grand, car les différentes études menées par



L'actuel cinéma « Le Turenne » sera rasé et transféré à une entrée de ville pour laisser la place au casino.

les casinotiers convergent en plaçant déjà Sedan dans le Top 10 français. En effet, il n'y aura aucune concurrence aux alentours, les plus proches se trouvant à Amnéville et au lac du Der. Ce qui renforce l'attractivité de Sedan qui peut compter sur une zone de chalandise importante en Champagne-Ardenne, dans la Meuse, mais aussi en Belgique et au Luxembourg. L'affaire paraît tellement intéressante pour l'exploitant qui sera désigné que

d'autres casinotiers devraient encore se manifester et nous consulter dans les prochaines semaines », affirme le maire de Sedan.

DES RETOMBÉES FINANCIÈRES EN PLUS DES 80 EMPLOIS

Le premier magistrat sait, d'ores et déjà, que le prélèvement de la commune, sera équivalent à 15 % du produit brut des jeux, autrement dit le montant de la perte des clients à

l'intérieur du casino. Une somme qui, dès la première année d'ouverture, pourrait se situer dans une fourchette allant, selon Didier Herbillon, de 18,5 et 22 millions d'euros. Soit un apport d'environ trois millions d'euros pour la cité de Turenne. Quasiment la moitié du montant actuel de la taxe foncière.

« C'est une véritable aubaine. C'est ce qui me fait dire que l'émergence de ce casino va coïncider avec une nouvelle ère. Et à tout point de vue car, selon la loi, ce projet sera accompagné d'une enveloppe financière d'un montant global moyen et probable de 400 000 euros, spécifiquement destiné à l'essor culturel et associatif et qui tombera aussi dans notre escarcelle. Encore un sacré plus ». Sans oublier la création de 80 emplois de croupiers et autres métiers, car le casino comprendra outre les espaces de jeux, un restaurant et des salles d'animation.

Cette délégation de service public s'étendra sur 20 ans, période durant laquelle l'exploitant versera un loyer à la commune et au bout de laquelle l'équipement reviendra à la Ville par « bien de retour ». L'appel d'offres dont le résultat permettra aux élus

de faire un point sur les éléments de différenciation des dossiers, devrait être officiellement lancé en fin d'année.

Le prévisionnel de fréquentation est estimé à 400 000 personnes par an « ce qui est colossal et va sérieusement booster l'économie locale ». Vous l'avez compris, Didier Herbillon est un maire heu-reux. « La ville qui va déjà beaucoup mieux va encore gagner en notoriété ». Et de citer les autres points positifs : « Nous venons d'être retenu comme lauréat national d'un concours d'urbanisme qui nous permettra d'être financé par l'Etat à hauteur de 400 000 euros pour une nouvelle évolution du quartier « Résidence Ardennes » et d'être accompagné par les meilleurs architectes français. On peut aussi se féliciter d'un regain de population, de l'implantation d'Intelcia qui aboutira à la création de 250 télé-conseillers, du succès grandissant du châteaueau qui va battre tous les records en 2024 avec 150 000 visiteurs et enfin, plusieurs ouvertures de commerces. Il se passe donc plein de choses sympas ici », conclut Didier Herbillon.

PASCAL REMY

Insertion. L'Adie et ses partenaires ont organisé un concours de pitch réunissant huit porteurs de projets, dans des domaines très variés : gastronomie, mode, paysage, loisirs ou encore cosmétiques. Avec à la clé, deux chèques de 1 000 et 500 euros.

Huit porteurs de projets soutenus par l'Adie Grand Est



Charles Dandrick se distingue avec la vente en ligne de vêtements streetwear, fusionnant style urbain et influences africaines, américaines et caribéennes.

Les concours de pitch se multiplient au sein des organismes dédiés à l'entrepreneuriat et à son accompagnement. Et c'est tant mieux. Car au-delà d'apprendre à s'exprimer en public et à défendre son projet, cet exercice nécessite aussi de savoir synthétiser en quelques mots le but de l'entreprise, son intérêt et démontrer sa viabilité. Ils étaient ainsi huit porteurs de projet à venir affronter un jury de

quatre professionnels appartenant à des organismes de soutien à l'entrepreneuriat (CCI, Créez comme Elles, Adie, Mission locale) pour cette première édition se déroulant en Grand Est. Les Ardennes étaient représentées avec le passage tout en dynamisme de Rose et Maxime Maquin pour leur entreprise de « livraison de brunch de produits ardennais à domicile et en milieu rural ». Déjà en activité, ils ont

réussi à fédérer une petite communauté qui leur fait confiance sur leurs réseaux sociaux. Olivier Mabilie représentait également le département des Ardennes, avec un projet de plantation de haies en terrain agricole à l'aide de chantiers d'insertion. Celui qui a longtemps travaillé auprès de jeunes en difficultés a souhaité mixer cette expérience avec une volonté d'œuvrer en faveur de la biodiversité sur le territoire de l'Argonne plus particulièrement. « En collaboration avec des chantiers d'insertion, nous contribuons à la biodiversité tout en créant de l'emploi. » C'est lui qui a décroché le prix du jury.

Nicolas Raulin a pour sa part développé un assistant vocal, piloté par IA, conçu pour les personnes dépendantes et/ou en situation de handicap. Son innovation vise « à améliorer l'autonomie et la qualité de vie de ces publics ». Il a décroché le prix Coup de cœur. Se battre contre le harcèlement en entreprise, voilà le cheval de bataille de Dylan Meyer. Ce dernier propose des formations labellisées avec comme objectif d'accompagner les employeurs dans la mise en place d'un environne-

ment de travail sain et respectueux.

Changement de paysage avec trois autres entreprises basées quant à elles, sur la culture africaine. Vanessa Lelongt a inventé un jeu de société inspiré des jeux culturels africains « afin de faire découvrir une culture très riche et diversifiée », Béatrice Niangne, proposait pour sa part « la fabrication et la vente BtoB de plats et jus africain, dont l'attieké, spécialité à base de pulpe de manioc fermenté ». Quant à Charles Dandrick, c'est vers la conception et la customisation de vêtements streetwear inspirés de l'univers africain qu'il se dirige. « Mon expérience de mannequin et chef de projets m'a servie pour monter ma société de création et de distribution d'articles de créateurs africains. Cela fait quatre ans que je collabore avec une dizaine de marques », explique celui pour qui le projet est déjà bien abouti.

PRODUCTION DE 25 000 BAUMES

Une entreprise déjà sur les bons rails, c'est également le cas de Lucie Rupt, qui élabore des cosmétiques « pour les amateurs de sports extrêmes ». « Dans ma pratique de sport type trails,

je me suis aperçue que les solutions existantes pour protéger et réparer la peau n'étaient pas satisfaisantes. C'est pourquoi j'ai développé, avec des partenaires, des cosmétiques spécifiquement conçus pour les sports extrêmes. Et nous avons déjà beaucoup de retour positifs », indique la CEO et co-fondatrice de Storm skinwear. En pleine phase d'accélération, la jeune entreprise vient en effet de lancer la production de 25 000 baumes.

Tous les projets présentés avaient été inscrits au concours par les conseillers Adie qui suivent les candidats. « L'Adie défend la conviction que tout individu, qu'il dispose ou non d'un capital ou d'un diplôme, peut accéder à l'entrepreneuriat. L'association rend cela possible grâce à un accès au crédit et à un accompagnement professionnel personnalisé », indique Serge Kombro, Directeur territorial Lorraine Champagne Ardenne. La dotation globale de 1 500 euros est rendue possible grâce à un partenariat avec la fondation Allianz.

N.D.

Armée. Emmanuel Macron est allé à la rencontre des soldats ukrainiens en formation et des militaires de l'Armée française chargés de les entraîner, dans un camp militaire du Grand Est.

Emmanuel Macron à la rencontre des soldats ukrainiens dans la région



Le Président de la République a félicité les soldats français pour leur implication dans la formation de leurs homologues ukrainiens.

Camp militaire, Armée de Terre française, quelque part dans le Grand Est, un jour pluvieux d'octobre. Premier contrôle, vérifications par les militaires postés à l'entrée. Deuxième contrôle, attente dans une « zone tampon ». Feu vert des militaires pour continuer à progresser dans le camp. À l'approche des premiers bâtiments, troisième stop, par des hommes de la Légion étrangère cette fois.

À mesure que l'on progresse dans le camp, les premiers baraquements se dévoilent. On distingue des vêtements kaki qui séchent sur des cintres et plusieurs drapeaux

ukrainiens accrochés aux fenêtres. Des bâtiments préfabriqués qui abritent des dortoirs, mais aussi des tentes accueillant des douches, des lavabos... sous un hangar, une salle de sport rudimentaire, avec sacs de frappe et haltères. Aucun doute sur la nature du camp, les hommes et les femmes qui logent ici sont des soldats et leurs conditions d'entraînement sont celles de militaires aguerris.

Vous l'aurez compris, pour se rendre sur le camp d'entraînement des soldats ukrainiens, dont le lieu est tenu secret pour d'évidentes raisons de sécurité, mieux vaut mon-

trer patte blanche et faire preuve de patience. D'autant plus quand le Président de la République est lui aussi attendu sur le camp. Les consignes sont strictes : interdiction de circuler librement, pas de photos de soldats ukrainiens, pas de contact avec les militaires sans autorisation... il faut dire que les enjeux sont élevés. En plein conflit russo-ukrainien 2 300 soldats ukrainiens s'entraînent et se forment ici depuis plusieurs semaines sous la houlette des militaires français. Le camp du Grand Est a en effet été « privatisé » pour cette brigade et accueillir une *task force* française spécialement dédiée, de près de 1 500 militaires, formateurs, spécialistes des différents équipements et spécialistes du combat.

DES INITIAUX ET DES CADRES

C'est dans ce contexte que le mercredi 9 octobre, le Président de la République est venu à la rencontre des soldats ukrainiens concernés par la promesse qu'il avait formulée le 7 juin 2024. En marge de la visite de Volodymyr Zelensky, Président de l'Ukraine, à Paris, Emmanuel Macron avait assuré que, dans le cadre de sa volonté de « faire échec à la guerre d'agression de la Russie », la France prendrait en charge la formation et l'équipement d'une brigade complète d'infanterie ukrainienne, soit 4 500 soldats. « La France est le premier pays à former une brigade entière sur son sol. Il s'agit, par le nombre de soldats formés et la durée

de la formation, d'un exercice inédit », précise l'Elysée.

Une promesse qui a déjà pris forme puisque depuis quelques semaines, les soldats de la *Brigade 155* ukrainienne ont intégré leurs baraquements dans ce camp militaire du Grand Est. De tous âges, ils sont élèves officier, parfois menuisiers, chauffeurs, ouvriers, en majorité des hommes, mais quelques femmes figurent également dans les rangs. Cette brigade interarmes de 2 300 soldats, comprend un poste de commandement et trois bataillons d'infanterie avec leurs appuis et leurs spécialistes, avec des soldats ukrainiens qui présentent deux types de profils : des vétérans, qui disposent déjà d'une expérience militaire et qui sont destinés à devenir des cadres de la formation, mais aussi des initiaux, qui sont des soldats qui ont déjà reçu une formation initiale et qui sont formés en France au titre de spécialité (conducteur de véhicules blindés, de CAESAR, combattant d'infanterie...).

DU MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

« Le but est de pouvoir créer, à partir d'équipements qui seront fournis aux Ukrainiens et avec de la formation qui leur est délivrée, une brigade capable de s'engager au combat dès qu'elle sera remise à disposition des Ukrainiens à la fin de cette formation », souligne-t-on du côté français. Une formation qui a été co-construite avec l'état-major ukrainien sur la base de leur expérience du front, et

elle va de pair avec des cessions de matériel afin de préparer les soldats au plus proche de la réalité du terrain, et surtout avec du matériel français qu'ils utiliseront en opération. Au niveau du matériel, l'Armée française met à la disposition de ce dispositif un vaste parc de véhicules et d'équipements : 150 véhicules blindés, 18 CAESAR (camions équipés d'un système d'artillerie), 18 chars AMX-10, 10 TRM 10000 (camions militaires français), 20 postes MILAN (missiles anti-char) mis à disposition des Ukrainiens qui pourront s'entraîner et se former d'un point de vue tactique, opérationnel, mais aussi de la maintenance. Outre les scénarios d'entraînement inspirés des retours d'expérience du terrain en Ukraine, la formation comprend la réalisation d'infrastructures de combat (comme la réalisation de tranchées, par exemple) pour reproduire à l'identique les conditions que vont retrouver ces soldats en rentrant au pays, avec une mise sous conditions réelles (stress, bruit, drones...).

La formation qui devrait durer encore « quelques semaines », précisent les soldats français chargés de leur accueil logistique et de leur formation. À cette date, les soldats quitteront le Grand Est pour rejoindre le front ukrainien pour former à leur tour le complément de leur bataillon et défendre leur territoire face à l'incursion russe.

BENJAMIN BUSSON

Luxe

Partenariat de 10 ans entre LVMH et la Formule 1

Alors que la Formule 1 célébrera son 75^e anniversaire en 2025, LVMH et la Formule 1 ont annoncé, le 2 octobre, la signature d'un accord de 10 ans par lequel LVMH (et ses Maisons emblématiques Louis Vuitton, Moët Hennessy et TAG Heuer) deviendra partenaire mondial de la Formule 1 à partir de 2025. « La quête d'excellence et la passion pour l'innovation, portées par nos collaborateurs, sont au cœur de l'ADN de nos Maisons et de la Formule 1, souligne Bernard Arnault, Président-directeur général du groupe LVMH. Dans le sport automobile comme dans notre industrie, de la mode à l'horlogerie, chaque détail compte sur le chemin de la réussite. Partout dans le monde, au sein de nos ateliers comme sur les circuits, c'est cette volonté de repousser les limites sans relâche qui inspire notre vision. Tel est le sens que nous souhaitons donner à ce formidable partenariat entre LVMH et la Formule 1. »

Cet accord sans précédent entre le leader mondial du luxe et la discipline-reine du sport automobile sera lancé au début de la saison prochaine. Alliant « les valeurs de créativité et d'excellence du groupe LVMH et celles d'innovation et de haute performance de la Formule 1, ce partenariat réunira le meilleur de ces deux mondes. Il offrira des expériences inégalées combinant sport à émotions fortes et art de vivre raffiné, courses roue contre roue et savoir-faire ancestral aux passionnés, aux fans et aux clients », assurent les deux partenaires dans un communiqué commun.



De gauche à droite : Stefano Domenicali, Président de la Formule 1, Greg Maffei, Président-directeur général de Liberty Media, Bernard Arnault, Président-directeur général de LVMH, et Frédéric Arnault, Président-directeur général de la Division Montres de LVMH.

LVMH et ses équipes mettront au service de la Formule 1 leur savoir-faire exceptionnel et leur esprit entrepreneurial à travers l'hospitalité, des activations sur mesure, des éditions limitées et du contenu exclusif. Le groupe LVMH et ses Maisons ont toujours entretenu des liens forts avec le monde du sport. Avec ce nouveau partenariat, la Formule 1 et LVMH se déclarent « impatients d'écrire de nouveaux chapitres de cette incroyable histoire dans laquelle chaque Maison du Groupe impliquée apportera son expertise, son héritage et son savoir-faire unique ». Les détails de ce partenariat inédit seront dévoilés début 2025.

Champagne

J.R Pitte lauréat du 29^e Trophée Gosset

Pour sa 29^e édition, le Trophée Gosset a été décerné à Jean-Robert Pitte, géographe et historien, connu pour son engagement dans la valorisation et la préservation du patrimoine français. À travers ce titre, la Maison Gosset continue de perpétuer une tradition d'excellence et de transmission des savoir-faire, essentielle à la préservation de notre héritage culturel. Créée en 1998, le Trophée Gosset célèbre l'art de vivre autour des Grands Vins de Champagne et des plaisirs de la table. Au fil des années, il a évolué pour récompenser non seulement les grands noms de la gastronomie, mais aussi les défenseurs du patrimoine matériel et immatériel français.



De gauche à droite : Jean-Pierre Cointreau, Jean-Robert Pitte, Julien Cointreau, Amaury Cointreau.

Tourisme. L'hôtel du Parc de Nigloland passe en étiquette énergétique B grâce à ses actions en faveur d'un tourisme durable et son futur hôtel le Cabaïana sera classé A.

Nigloland en immersion positive dans l'environnement



Didier Leprince, président d'Aube en Champagne Attractivité et Christelle Taillardat, directrice, ont remis la nouvelle étiquette énergétique à Rodolphe Gélis, président de Nigloland.

Noté C l'an dernier, l'hôtel des Pirates obtient un B. Didier Leprince, président d'Aube en Champagne Attractivité et Christelle Taillardat, directrice, ont remis la nouvelle étiquette à Rodolphe Gélis, président de Nigloland. L'étiquette énergétique évalue l'impact écologique d'une nuitée avec petit déjeuner et permet une prise de conscience des clients de leur impact sur l'environnement. La note 2024 est améliorée pour l'hôtel des Pirates, soulignant la volonté

de Rodolphe Gélis d'inscrire Nigloland dans la dynamique RSE et notamment en s'engageant pour le label « Destination innovante durable » piloté par l'agence Aube en Champagne Attractivité.

Dans le cadre de la semaine durable, l'agence a audité 28 hôtels, soit 50 % de l'offre hôtelière auboise. B étant la note moyenne recensée, marquant l'implication des acteurs du tourisme dans la démarche. La note mesure l'impact d'une nuitée sur l'effet de serre, l'eau,

les ressources énergétiques et l'utilisation de produits biologiques. Le chauffage, l'éclairage, la consommation d'eau, les équipements électriques, les espaces verts, les produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien sont donc passés au crible. Pour Rodolphe Gélis président du parc barsuraubois, « Nigloland a franchi une nouvelle étape vers la durabilité. Nous voulons offrir des expériences divertissantes tout en préservant l'environnement. Cette labellisation reconnaît non seulement les initiatives de durabilité déjà en place, mais encourage également une amélioration continue dans tous les aspects de l'exploitation du parc. »

Alors Nigloland poursuit sa mission. Après avoir amélioré les pratiques de l'hôtel des Pirates, il mise sur l'excellence dans son nouvel hôtel Cabaïana qui ouvrira en 2025. Implanté au cœur du Parc naturel régional de la forêt d'Orient, l'établissement communique avec la nature. D'ores et déjà dotées d'une étiquette énergétique A, les 20 cabanes de bois sont pensées pour une immersion respectueuse de l'environnement au bord d'une rivière. Conçues en matériaux renouvelables pour minimiser leur impact écologique, les cabanes disposent d'une isolation thermique performante et de systèmes de

gestion des énergies optimisés.

DE L'HUILE DE FRITURE AU BIOCARBURANT

Premier parc d'attraction français labellisé en mai dernier « Divertissement durable, l'émotion responsable », Nigloland inscrit l'ensemble de ses projets dans une démarche environnementale, sociale et économique. Transformation des déchets alimentaires en énergie renouvelable, remplacement des emballages jetables par de la vaisselle lavable et réduction des consommations d'énergie et d'eau sont autant

d'actions menées par Nigloland en ce sens. Ainsi, le 5^e parc français a réduit son volume de papier de 84 % et transformé 6 000 litres d'huile de friture en biocarburant. L'entreprise a par ailleurs diminué ses déchets industriels banals de 17 % et planté 100 arbres et 400 arbustes. Une démarche responsable qui recueille l'adhésion du public. Le parc vient d'être nommé 2^e meilleur parc d'attractions européen dans la catégorie des moins d'un million de visiteurs lors des European Star Awards du salon international d'Amsterdam.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

LES HUIT ENJEUX DU LABEL DESTINATION INNOVANTE DURABLE ADOSSÉE À L'ISO 20121

- Déployer une gouvernance ouverte et transparente
- Renforcer la mobilité durable pour s'inscrire dans la trajectoire neutralité carbone à 2050
- Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage
- Faire du tourisme un moteur de l'inclusion
- Valoriser l'économie et protéger le patrimoine de la destination
- Mobiliser les ressources pour favoriser l'innovation durable dans le secteur touristique
- Impliquer les touristes, les professionnels et les organisateurs d'événements dans la dynamique durable
- Apporter une attention spécifique à la sécurité des publics.

Service public. Les Maisons France Services renseignent désormais sur les sujets URSSAF. Damien Ientile, directeur national de l'URSSAF explique le projet pilote dans l'Aube.

L'URSSAF sur le terrain et en chatbot : « Nous sommes une institution moderne »

Territoire pilote sur plusieurs sujets URSSAF*, l'Aube propose les services de l'organisme dans le réseau Maison France Services. « L'entrée des thématiques URSSAF au sein de ces maisons va démultiplier notre force de frappe et notre contact avec les usagers sur 2 850 points de contact sur tout le territoire de la république », explique Damien Ientile, directeur de l'URSSAF caisse nationale. La Maison France Services d'Aix-Villemaur-Pâlis récemment inaugurée, marque ainsi l'arrivée de l'URSSAF, l'organisme de droit privé chargé de la collecte des contributions et des cotisations sociales et patronales dans ses locaux. Après le déploiement du service dans l'Aube, toute la France sera concernée.

Documents, assistance aux démarches en ligne et un



Damien Ientile, directeur national et Franck Lamartine, directeur Champagne-Ardenne de l'URSSAF.

premier niveau de réponse, « c'est un premier contact humain de proximité à moins de 20-30 minutes de chez vous et ensuite si ça devient un peu complexe, le contact réoriente vers un agent de l'URSSAF. Nous avons un double mouve-

ment, avec l'accroissement de notre accessibilité présentielle parce que c'est une demande des citoyens. Et nous développons simultanément des outils comme le chatbot et voicebot qui apportent des réponses 24 h / 24 h. Nous sommes

vraiment une institution moderne ». Les outils établis à partir de l'IA permettent ainsi d'absorber 50 % des appels.

PRÉREMPLISSAGE DES DÉCLARATIONS POUR LA CAF

La dizaine d'agents des Maisons France Service de l'Aube a suivi une formation à l'URSSAF pour apporter les premières réponses et des plaquettes sont à disposition sur les sujets tels que l'immatriculation de l'entreprise, l'embauche ou les aides en cas de difficulté. « Les agents pourront aussi assister la personne sur les démarches en ligne », ajoute Franck Lamartine, directeur régional de l'URSSAF Champagne-Ardenne. Pour les sujets plus compliqués, les personnes pourront rencontrer un conseiller sur rendez-vous dans les bureaux troyens de l'URSSAF et lors

de permanences, une autre nouveauté à l'URSSAF qui s'ouvre progressivement au public.

Première étape du non-recours à la source, l'Aube, les Pyrénées-Atlantiques, les Alpes-Maritimes, l'Hérault et la Vendée testent le préremplissage des revenus des allocataires. L'URSSAF qui reçoit, chaque mois, 2 millions de déclarations sociales nominatives, les contrôle et vérifie les écarts pour que la Caf puisse préremplir les données du compte de l'allocataire et déclencher les aides. Plus simple pour les usagers et plus fiable. Si un écart est constaté, la correction est possible. La vérification des données par l'URSSAF permettra à terme aux CAF d'allouer des droits non réclamés à leurs allocataires. Le non-recours aux aides étant estimé à 30 %.

CHIFFRES CLÉS

- 570 milliards collectés par an
- 12 millions d'usagers (du particulier employeur à l'entreprise du CAC 40)
- 16 000 employés à l'URSSAF
- Le droit à l'erreur : 850 millions d'euros : soit 650 millions d'euros à recouvrer et 150 millions d'euros restitués
- 4,5 milliards d'euros encaissés dans l'Aube.
- 1 460 délais de paiement accordés pour 13 millions d'euros en 2023.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

* Retrouvez sur le site www.matot-braine.fr les différentes missions de l'Urssaf

Conjoncture. La période de forte incertitude a poussé les branches professionnelles, adhérentes du Medef ardennais, à se réunir pour se pencher sur une conjoncture économique qui alimente les inquiétudes. Toutes ont tiré la sonnette d'alarme.

Le cri d'alarme de six branches professionnelles ardennaises



Dans un climat économique et social fragile, exacerbé par un déficit public très préoccupant, les acteurs économiques ardennais ont fait part de leurs inquiétudes.

D'entrée de jeu, Thierry Ducoffe, président de la branche ardennaise du Medef, donne le ton en parlant d'une situation « très critique, floue et tendue dans un environnement économique et social fragile ». Il dénonce « un déficit public abyssal qui réduit sérieusement les marges de manœuvre pour la relance de l'économie ». Cette situation budgétaire fait craindre des retombées négatives chez les dirigeants d'entreprises et pèse sur les perspectives d'investissements.

Thierry Ducoffe adresse une fin de non-recevoir à un impôt supplémentaire. Il préconise en revanche, une baisse drastique des dépenses publiques, à travers « une lutte contre la fraude sociale, une rationalisation des 438 opérateurs de l'État, une réforme du régime social des travailleurs frontaliers, la transformation

digitale des administrations publiques et le contrôle de l'absentéisme dans la fonction publique quatre fois supérieur au privé ». La conjugaison des principaux indicateurs économiques laisse ainsi présager des mois compliqués d'autant que la hausse des matières premières reste préoccupante. « La dégradation du climat des affaires se traduit par une inflexion des investissements productifs, l'interruption des créations d'emplois et une utilisation en baisse de l'intérim », détaille-t-il. Plus inquiétant, une augmentation de 28 % des défaillances d'entreprises a été constaté en l'espace d'un an.

UNE CRISE SILENCIEUSE

Nicolas Grosdidier, président de l'UIMM Champagne-Ardenne parle, lui, d'une « crise silencieuse qui s'est installée dans l'industrie et dont on parle peu à cause de deux derniers

exercices surréalistes en termes d'activités. Nous avons cru qu'on était encore sur cette lancée, car nos donneurs d'ordre nous incitaient à augmenter nos capacités et à embaucher. Mais, depuis août, on s'aperçoit que la bulle a éclaté. Il faut redescendre sur terre. L'activité devient anormalement basse parce que la crise est mondiale. »

Les industriels doivent également faire face à l'intégration de la RSE, « sur le fond, nécessaire » mais nécessitant des efforts complémentaires. « On entre dans une crise profonde qui, cumulée à un bouleversement sociétal, social et environnemental, va laisser des traces. Notre territoire est résilient mais jusqu'où ? » s'est demandé le dirigeant de La Fonte Ardennaise qui craint des suppressions de postes et des licenciements.

Même constat de Samuel Deglaire président du BTP des Ardennes : « On subit une crise majeure en raison de l'effondrement du logement neuf, en particulier pour les primo accédants. Les permis de construire ont chuté de 21,6%, les mises en chantier reculé de 19,8 %, ce qui aboutit à une côte d'alarme avec 200 logements en moins sur un an. C'est catastrophique. Par ailleurs, la mise en place de la réforme de MaPrimeRenov' a eu des effets déstabilisants dans la rénovation », alerte-t-il. En termes d'investissements publics (146 millions d'euros en 2023), les Ardennes font partie des sept territoires les plus mal lotis. « Soit 719 euros d'investissements dépensés en moyenne par habitant en France, ici nous stagnons à 547 ». Le BTP est passé de 5 029 emplois en 2008 à 3 292 aujourd'hui et le nombre

d'intérimaires a baissé lui, de 17% dans ce secteur d'activité.

L'hôtellerie est aussi impactée. Aurore Iwanciw, responsable de l'UMIH 08 et à la tête de l'hôtel du château de Sedan déplore une concurrence déloyale d'Airbnb qui n'a pas les mêmes obligations sur le plan de la fiscalité, de la conformité et la sécurité. Elle a aussi écorné les anciens employés de l'hôtellerie qui deviennent prestataires de services « en nous concurrençant et en précarisant la profession ». À l'échelle locale, l'activité hôtelière qui souffre d'un manque de lits n'a pas été très bonne dans les Ardennes. « Les réservations ont été tardives en raison des conditions météo. À Sedan, si l'activité billetterie du château a été intense, le panier moyen a baissé. Les gens n'ont pas les moyens de manger sur place ». Intervenant pour la restauration et les cafés, François Béguin a mis en avant le gros turnover qui caractérise ces métiers avec 40 changements de noms à la tête d'établissements. Là encore, « il y a des difficultés pour trouver du bon personnel malgré l'effort réalisé au niveau des salaires ».

TRANSPORT : LES TRESORERIES FRAGILISEES

La profession du transport (1 921 salariés dans 150 PME et 2 334 poids lourds) est aussi sous pression, selon Patrick Labory, président de la FNTR des Ardennes. « Le nombre de prestations de transports routiers est en net recul à cause d'une demande en baisse de l'industrie et de la grande distribution. Les trésoreries sont donc fragilisées au moment où les prix stagnent. Le

volume d'affaires a également été touché par la baisse des bennes céréalières, résultat d'une mauvaise moisson. On a également des soucis liés au financement de la mobilité décarbonée de nos flottes et à l'acquisition et au ravitaillement de véhicules électriques et hydrogènes. De quels financements allons-nous bénéficier alors que ce surcoût limite notre capacité à investir ? »

Autres sujets abordés : les éco-contributions qui doivent être mises en place sur les autoroutes A 30 et 31 et les nationales 4 et 44 ainsi que la hausse de 25 % du versement mobilité pour les PME de l'agglomération Ardenne Métropole qui fait grincer des dents alors que les défaillances ont progressé de 28,7 % en un an.

Enfin, Loïc Gobé, responsable de la fédération des entreprises de services aux particuliers, ajoute une autre ombre à ce tableau. « Le contexte démographique encore plus préoccupant. Le nombre de personnes de plus de 65 ans est de 2,5 millions en France. 90% d'entre-elles veulent rester à domicile. Il y a donc un vrai sujet d'accompagnement, d'autant qu'on a comptabilisé 25% de défaillances d'entreprises en juin 2024, dont le plus gros opérateur ardennais de l'aide à domicile. Nous sommes dans l'impossibilité de répondre à la demande, ce qui pose des questions sur le coût que cela va générer pour les collectivités et l'État alors que plusieurs centaines d'emplois pourraient être créés ici dans cette branche ».

PASCAL REMY

Formation. C'est aux Ardennes que le ministre délégué chargé de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel a réservé son premier déplacement depuis sa nomination au gouvernement.

Alexandre Portier à la rencontre des filières professionnelles

Dès sa nomination, Alexandre Portier avait fait connaître sa volonté de « valoriser beaucoup plus les métiers et de remettre à plat la politique d'orientation à l'école ». Venu à la demande du député Pierre Cordier, il s'est rendu à Revin, au lycée Jean-Moulin, ainsi qu'à Givet à la cité scolaire Vauban. Dans le premier établissement, il a fait connaissance avec les 20 élèves de la formation Métiers de l'électricité et de ses environnements (Melec). Le ministre a pu constater que ces jeunes Ardennais devraient norma-

lement trouver facilement un travail car les opportunités sont nombreuses dans les différents secteurs d'activité de l'électricité : domotique, chauffagiste, installation en bâtiment, maintenance en industrie et spécialisation en panneaux solaires... « Je pense que le lycée professionnel doit devenir la voie royale du système éducatif et que nous devons le remettre à sa juste place. Dans ce pays, on a trop souvent eu le culte du diplôme et des notes mais il n'y a pas que cela dans la réussite scolaire », souligne Alexandre Portier.

LA CENTRALE DE CHOOZ, UN VRAI VIVIER

Cap ensuite sur Givet, où le ministre délégué à l'enseignement professionnel a pu découvrir les formations phares de la cité scolaire givetoise, à savoir le BTS Maintenance de système sur les installations nucléaires et le bac pro Techniques d'interventions sur installations nucléaires. Des formations en lien avec le plus gros employeur du territoire de la pointe, la centrale de Chooz toute proche. Le ministre a ainsi mis l'accent sur la col-

laboration entre les équipes éducatives et les entreprises de la Pointe des Ardennes, lui qui, concernant l'orientation des élèves vers de métiers en tension, entend « construire les choses, bassin d'emploi par bassin d'emploi ». Au terme de son déplacement sur le terrain, Alexandre Portier a eu ces mots : « Cela fait des années qu'on enchaîne les ministres, qu'on fait des zig-zags permanents sur les politiques à mettre en place. Qu'est-ce que cela a produit ? Énormément de frustration dans les



établissements. Ma priorité, c'est d'abord de revenir à une stabilité et d'apporter un cap clair aux équipes en arrêtant de changer en permanence les règles du jeu ».

PASCAL REMY

Environnement. À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) et de sa démarche Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), la CCI Marne Ardennes a convié ses équipes à découvrir des entreprises œuvrant dans le domaine de la gestion des déchets.

Développement durable et RSE : la CCI sur le terrain

Belle occasion que la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) pour mettre en lumière les actions concrètes d'entreprises qui s'appuient sur les quatre piliers du développement durable : l'économique, le social, l'environnemental et l'institutionnel. C'est ainsi que la CCI Marne Ardennes, dans le cadre de sa démarche RSE, a convié ses équipes à découvrir trois entreprises du secteur de la gestion des déchets : l'une, Agricyclage, spécialisée dans la valorisation des déchets alimentaires, à Sorbon (Ardennes) ; l'autre, La Matériauthèque, recyclerie qui donne une deuxième vie à des matériaux ou objets destinés à être jetés, à Châlons-en-Champagne (Marne) ; la troisième, Envie propose ses services aux entreprises, aux institutionnels et aux collectivités locales dans le domaine de la gestion des déchets (logistique et transport, traitement, réemploi-réutilisation et recyclage), à Reims



Olivier Pavelac et Robin Gondour, respectivement directeur général et directeur d'exploitation d'Envie (premier et quatrième en partant de la droite), ont fait découvrir leur entreprise à une dizaine de salariés de la CCI Marne Ardennes.

(Marne). Claire Dutertre, chargée de mission RSE à la CCI : « Il s'agissait notamment de permettre aux collaborateurs et collaboratrices de la Chambre de découvrir quelques entreprises d'un secteur d'activité

autre que ceux, plus traditionnels, du commerce et de l'industrie - qui constitue la majeure partie de 30 000 ressortissants de notre ressort - de mieux connaître ce secteur, ses enjeux, ses besoins, et d'être, en ce

sens, de possibles vecteurs de synergies pour ces entreprises. »

Une trentaine de salariés volontaires - sur les quelque 70 que compte la CCI - ont donc participé à ces visites. À Reims, ils étaient (« elles » étaient, surtout) une dizaine à visiter Envie.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE

Dans la collecte logistique, le regroupement et le tri, le recyclage et la réparation, Envie est au centre de la réduction des déchets et de l'économie circulaire, dans une démarche sociale et solidaire et d'insertion professionnelle. Chaque année, ce sont ainsi 35 à 40 personnes qui sont formées, qualifiées et certifiées dans le domaine du traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, et électroménagers.

Le Département soutient l'entreprise en prenant en charge entre

50 % et 90 % du salaire des personnes en insertion professionnelle, et souhaite en retour une « sortie dynamique » vers l'emploi pour 60 % des effectifs (dépendant aussi de l'activité économique locale, ce pourcentage est actuellement légèrement supérieur à 50 %). Olivier Pavelac, directeur général, et Robin Gondour, directeur d'exploitation, se réjouissent de cette visite par la CCI, et des questions qui leur ont été posées sur le fonctionnement et le développement d'Envie. « La CCI est assurément un vecteur de communication entre les entreprises de son ressort. Nous avons besoin de trouver des réseaux pour faciliter l'insertion professionnelle. En connaissant mieux nos attentes, les collaborateurs de la CCI seront en mesure de contribuer à notre développement. » Un développement que tout le monde souhaite durable !

J.R

Fiscalité

Aisne : ces entreprises seront exonérées de taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2025

Comme tous les ans, la communauté de communes de la Thiérache du Centre a révélé la liste des entreprises qui seront exonérées de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2025. Le 26 septembre, lors du conseil de la communauté de communes de la Thiérache, les élus communautaires ont voté à l'unanimité la liste des entreprises qui bénéficieront, d'une exonération de la TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères)*. Une décision que les édiles prennent chaque année à cette période.

Cette exonération ne peut concerner que les entreprises de fabrication et de production, les locaux sans caractère industriel ou commercial loués par l'État, les départements, les communes ou leurs groupements, et les établissements publics scientifiques, d'enseignement et d'assistance, et affectés à un service public. Autre catégorie pouvant en bénéficier : les locaux situés dans la partie du groupement de communes où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures. Enfin, les locaux industriels et commerciaux qui ne produisent aucun déchet ménager et justifiant d'un contrat d'enlèvement et de traitement de leurs déchets professionnels sont également concernés par cette mesure.

- * • Les laboratoires Uriane, à La Capelle
- Le Carrefour Market, à Sains-Richaumont
- La Franco Argentine, à Vervins
- Bricomarché, Intermarché et RSL Muller et le Carrefour market, au Nouvion-en-Thiérache
- Le Carrefour market, à La Neuville-les-Dorengt
- Thiérache Matériaux à à Étréaupont
- Bati Renov, à Buironfosse

- Les transports Delmotte, à Clairfontaine

- Caullery et Aldi Marché à Fontaine-les-Vervins, Aldi Marché

- Les établissements Edart, à La Flamengrie

Fiscalité

Essômes-sur-Marne signe un nouveau partenariat avec les Finances publiques

Le maire d'Essômes-sur-Marne a signé mi-septembre une convention pour un partenariat renforcé avec les Finances Publiques. La commune d'Essômes-sur-Marne (Aisne) et la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ont signé une convention de partenariat. Cette dernière vise à simplifier les échanges entre les parties signataires dans le cadre de la gestion financière de la commune. La mairie précise qu'elle rejoint l'objectif de qualité comptable dans lequel s'inscrit depuis 2020 l'action de l'équipe conduite par Jean-Paul Bergault, le maire secondé par Xavier Christophe Lecomte, son troisième adjoint en charge des finances et de la vie culturelle, ainsi que par les agents communaux. Une signature qui intervient le même jour que celle signée en la ville de Château-Thierry et la DDFIP, pour la mise en place d'un contrôle allégé sur certaines de ses dépenses. À noter qu'il s'agit d'un partenariat inédit pour le département de l'Aisne.

Solidarité

Le magasin d'électroménager Envie quitte Itancourt et s'installe à Saint-Quentin

La zone Pontoile à Saint-Quentin va accueillir un nouveau commerce. Installée depuis deux ans sur la friche Nestlé

à Itancourt, l'association Envie ouvre en effet ses portes ce 8 octobre dans cette zone commerciale de la commune axonaise. Si cette enseigne, qui collecte puis rénove les équipements électriques et électroniques avant de les revendre à moindre coût, a décidé de déménager, c'est avant tout pour une question de visibilité. Dans ce magasin, qui comptera un espace d'exposition ainsi qu'un atelier de réparation sur une superficie de 230 m², une dizaine de salariés officieront. Ils sont sous contrat durant deux ans et découvrent un métier par le biais de la transmission et de l'accompagnement grâce à un encadrement spécialisé. Quant aux prix des appareils électroménagers (du lave-vaisselle au four en passant par le réfrigérateur), ils sont réellement attractifs. Ils sont en effet vendus entre 40 et 60 % moins chers qu'une enseigne classique avec une garantie de deux ans.

Installation

La société Van Assel s'installe à Marle

Van Assel, une entreprise de transport et de stockage va poser ses valises à Marle, sur le site de l'ancienne concession de matériel agricole, qui a, elle, déménagé dans une autre commune. La ville de Marle peut se réjouir. La société Van Assel, une entreprise de transport et de stockage basée à Etreux, va en effet investir les locaux de l'ancienne friche industrielle abandonnée depuis le déménagement de l'ancienne concession de matériel agricole (PM-Pro), vers une autre commune. L'entreprise va s'installer sur les trois hectares de vide situés au 24 avenue Carnot, à l'entrée de la ville. Le gérant principal de l'entreprise, Teddy Van Assel, voit en ce nouveau lieu une magnifique aubaine, le site d'Etreux étant devenu trop exigu. L'option, de construire un nouveau bâtiment a été vite mise de côté, notamment à cause de la loi Zéro Artificialisation Nette, entrée en vigueur à l'été 2023 et qui incite les sociétés à utiliser d'anciennes friches en centre-ville.

Droit. Événement culturel initié en 2017 par Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, dans le but de sensibiliser le public à l'importance du droit dans la société, la Nuit du droit 2024 s'est tenue le 3 octobre dernier. À Reims, elle a eu pour cadre la Cour d'Appel, sur le thème d'un procès en Cour d'Assises.

La Nuit du droit : pour voir le droit sous un nouveau jour

À l'occasion de la Nuit du droit, Christophe Régnard, premier président de la Cour d'Appel de Reims, et Dominique Laurens, procureure générale, avaient souhaité articuler la soirée autour du thème du procès en Cour d'Assises. Un documentaire de France 2 résumant un procès d'Assises*, en l'occurrence un parricide (2 jours condensés en 50 minutes), servait de support à des échanges avec les magistrats rémois, afin de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de l'institution et ses possibles évolutions. Réservée aux étudiants en droit, cette opération a incontestablement répondu à ses objectifs puisque 120 futurs juristes y assistaient et que 50 demandes supplémentaires n'avaient pu être satisfaites.

ILLUSTRATION ET DÉBRIEFING

À l'issue du documentaire, Christophe Régnard rappelait l'organisation et les règles d'un procès en cour d'assises, l'importance de la qualifi-



Franck Durand (maître de conférences à l'URCA), Benjamin Chauveaux (avocat) et Dominique Laurens (procureure générale près la Cour d'Appel), lors des échanges qui ont suivi la projection du documentaire de la Nuit du droit.

cation des faits, le déroulement dans le temps, la façon dont la peine (Me Chauveaux, avocat rémois, préférait le terme de « sanction ») était fixée, avec la nécessité de motiver cette décision afin de la légitimer. S'appuyant sur ce

que le documentaire avait montré, les magistrats présents, du siège comme du parquet, ont illustré le débat de leurs propres expériences professionnelles, comme un véritable débriefing du procès présenté, de façon concrète

et pédagogique.

Dominique Laurens, quant à elle, tenait à faire part d'une certaine inquiétude au regard des transformations judiciaires qui se font jour, à l'image d'une forme de « plaider-coupable » évoquée dans le documentaire, qui n'existe pas aujourd'hui devant une Cour d'Assises mais qui, si elle se matérialisait, aboutirait à une justice à « bas coût » et sans le concours de citoyens représentant la société - dont il était clair que Madame la procureure générale n'est pas partisane...

contre sa propre humanité, peut-être détrôné aujourd'hui dans l'horreur par le crime contre l'humanité »... Elles ont particulièrement apprécié les commentaires et décryptages des magistrats (sur la façon dont délibère un jury, par exemple), comme une façon de toucher de plus près la réalité du droit, sous un angle qui n'est pas celui de l'enseignement magistral. Le sentiment des deux étudiantes sur La Nuit du droit à Reims ? « Une soirée très enrichissante. » Comment dire mieux ?

JACQUES RIVIÈRE

« UNE SOIRÉE TRÈS ENRICHISSANTE »

Mathilde et Anisa, étudiantes en Master 1 de droit, spécialité droit pénal, avaient ainsi saisi l'occasion d'assister à un vrai procès d'Assises (même en résumé !), traitant qui plus est d'un parricide - sans doute « le plus odieux des crimes », comme l'expliquait brillamment Franck Durand, maître de conférences à l'URCA, en balayant la notion de parricide à travers l'histoire, « crime

* Documentaire faisant partie du programme « Justice en France » engagé par Eric Dupont-Moretti, alors Garde des Sceaux, voulu comme une immersion au cœur de la justice au quotidien avec l'ambition de montrer le déroulement des audiences et faire preuve de pédagogie grâce aux décryptages d'experts, pour rapprocher les Français de leur Justice.

Justice. La communauté judiciaire des Ardennes a honoré l'ancien garde des Sceaux et président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, en renommant l'esplanade du Palais de justice de Charleville-Mézières.

L'esplanade Robert Badinter inaugurée



La coupure de ruban s'est déroulée le 9 octobre, symboliquement à la veille de la journée célébrant l'abolition de la peine de mort.

Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières à l'initiative de ce projet, la Présidente par intérim du tribunal judiciaire, Samira Gourine, la Présidente du Conseil National des Barreaux, Maître Julie Couturier, le Président de la Conférence des Bâtonniers, Maître Jean-

Raphaël Fernandez, la procureure de la République, Magali Josse et le bâtonnier des Ardennes, Me Ahmed Harir, ont retracé la vie d'un homme qui a marqué la V^e République en évoquant son œuvre et son engagement quotidien dans ses différentes missions juridiques et législatives. Reconnu pour avoir été un ardent défenseur de la lutte contre la peine de mort, Robert Badinter qui avait tour à tour défendu Robert Bontems

en 1972 auquel il n'a pas réussi à éviter la peine capitale et qui marque le début de son long combat, et Patrick Henry en 1976, s'est illustré par la suite dans de nombreuses batailles. Il fut en effet à l'origine, en tant que Garde des Sceaux, de la lutte contre l'antisémitisme et l'homophobie, l'instigateur d'une loi pour l'indemnisation des victimes d'accidents de la route, pour la réinsertion des détenus, le renforcement des libertés individuelles, la suppression de juridictions d'exception telle que la Cour de Sûreté de l'Etat ou la révision du Code pénal, entre autres. « C'est à tout cela qu'on mesure les grands hommes et il nous a légué une œuvre immense. Bien des choses ont évolué avec lui », a conclu Me Ahmed Harir en fermant le tour de parole des différents intervenants.

P.R

DKER

BUSINESS

2, Rue Nanteuil 51100 Reims
contact@dker-immobilier.fr
03 26 85 64 76

Situé à quelques minutes du centre-ville rémois, cet entrepôt de 2850m² au sol est idéal pour toutes activités de stockage et/ou de logistique. Il se compose de trois espaces : un espace de stockage au sol de 2450m², 500m² de stockage en mezzanine ainsi que de 400m² de bureaux partiellement climatisés, offrant un espace de travail confortable pour une équipe administrative. Ne manquez pas cette opportunité unique d'acquérir un entrepôt de qualité dans une localisation stratégique et en pleine expansion !

Modalités de cession : Nous consulter
Pour plus d'informations contactez DKER BUSINESS

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier ou êtes à la recherche d'un local pour votre activité ?
DKER Business agit en tant que tiers de confiance à vos côtés.

Carte professionnelle n°CPI51022016000004771
Garantie GALLAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Conférence. Invité par l'Association des Dirigeants Responsables de la Marne, l'aventurier, depuis une quarantaine d'années sur toutes les neiges et les glaces du monde, l'écrivain et le réalisateur Nicolas Vanier a enfoncé le clou sur deux axes : faire plutôt que dire et construire plutôt que punir.

Nicolas Vanier en équilibriste de talent entre consommation raisonnable et défense de la nature

En introduction à l'intervention de Nicolas Vanier, le Président de l'Association des Dirigeants Responsables de la Marne, David Baron, rappelle les fondements de son association, 70 chefs d'entreprises, dans une diversité d'effectif de 12 à 7 000 salariés pour un ensemble de 25 000 salariés. Une association qui travaille et échange avec le monde de l'entreprise, mais aussi avec le monde politique, les collectivités territoriales, les services publics, les chambres consulaires ou les organisations patronales... Au cœur de ses fondements et sujets de travail : la Responsabilité Sociétale des Entreprises, la qualité de vie au travail, les transports et mobilités, la maîtrise des énergies, la gestion de l'eau ou encore la biodiversité.

Une association qui travaille comment ? Des outils, des moyens, des événements, des visites d'entreprises et des liens créés entre dirigeants, pour partager les bonnes expériences... Petits slogans de mise, le Président David Baron en quête de ramifications de son association dans d'autres villes de la Marne, hors Reims : « Ensemble, on va plus vite et plus loin... Donner pour recevoir... »

FAIRE AIMER LA NATURE POUR MIEUX LA PROTÉGER

Le musher Nicolas Vanier quitte son



Nicolas Vanier : « Je n'aime pas le mot renouvelable. Mieux vaut consommer moins que consommer toujours plus parce qu'il s'agit de renouvelable. »

traineau pour atterrir sur l'estrade du grand amphithéâtre du Campus de Reims de Sciences Po Paris. L'objectif de son intervention : « Faire aimer la nature pour mieux la protéger ». Premier temps : « Tu es ce que tu fais ». Et Nicolas Vanier s'en prend à l'emballage qui devient une priorité au détriment du produit. Faire vaut mieux que dire. L'action plutôt que les discours.

Et puis ce vécu quasi-allégorique des deux colonnes, celle de ce qui ne va pas, colonne favorite des Français et celle de ce qui va bien, évidemment à exploiter. Soudeur d'équipe,

Nicolas Vanier enfoncé le clou : « On ne construit rien sur du négatif ». Petit coup de pied vers les écologistes de celui qui affirme être devenu tous simplement un défenseur de la nature : « Le punitif n'est jamais productif ». Le public découvre alors la forêt ivre. Cette forêt d'arbres couchés et détruits par la fonte des glaces conséquence de la destruction du permafrost protecteur, constatée en Sibérie, au Canada ou en Sibérie, preuve du réchauffement climatique. « Avec des réchauffements de 4 à 7°, la banquise d'été va disparaître. Ce n'est

qu'une question de temps... Le lichen, nourriture des rennes, ne pousse plus... »

S'INTÉRESSER À CE QUI FONCTIONNE AU LIEU DE SE LAMENTER

Ce n'est pas l'apocalypse mais enfin. Nicolas Vanier revient sur la colonne des choses qui vont bien, pour peut que l'on s'y intéresse. Il évoque son expérience avec des milliers d'enfants dans les écoles, il évoque sa collaboration avec des grands groupes sensibilisés par le réchauffement climatique : « Nous avons trop conjugué le verbe avoir. Il faut passer au verbe être... On peut entreprendre en respectant la nature. » Choisir le bien-être des usagers du train, plutôt que de chercher à gagner quelques minutes sur un trajet. Apprendre à rire au lieu de faire la gueule dans les RER du petit matin.

Et devant une assistance garnie de chefs d'entreprise, cette mise en garde : « Les dirigeants anticipent mal le pouvoir des consommateurs, lesquels tôt ou tard vont pénaliser les produits non respectueux de la nature. Malheur aux entreprises qui ne font pas l'effort de respecter et de faire respecter la nature. » À quoi sert un ministre de l'Écologie, en France ou ailleurs ? A rien ! L'écologie se discute à l'échelon mondial. Un pays seul ne peut rien faire : « À problème mondial, réponse mondiale. Ici la gou-

vernance ne peut être qu'universelle ».

LE RENOUELABLE N'EST PAS UNE EXCUSE À LA SURCONSUMMATION

À une question de la salle sur les zadistes, réponse de Nicolas Vanier : « Ils ne font pas avancer les choses. Nous avons la chance d'être en démocratie et les choix d'aménagement de notre territoire participent de cette démocratie. » Encore plus directe, cette autre question concernant le capitalisme et le sauvetage de la planète : « La question du modèle est une fausse question. La solution c'est l'équilibre. » Un mot bien pesé chez Nicolas Vanier et qui, à lui seul, peut résumer sa position dans la défense de la nature. « La Maison brûle et nous regardons ailleurs », Jacques Chirac au Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 s'est-il inspiré de Nicolas Vanier ? En tout cas, ils se sont rencontrés. Alors optimiste ou pessimiste Nicolas Vanier ? Dans la version optimiste, on retiendra que la terre est résiliente, mais pour combien de temps encore ? Dans la version pessimiste, on constatera que l'on arrête de faire des enfants, un quart des jeunes Français n'ayant pas envie d'en avoir. Et pour une petite claque au lexique à la mode : « Je n'aime pas le mot renouvelable. Mieux vaut consommer moins que consommer toujours plus parce qu'il s'agit de renouvelable. »

GÉRARD DELENCLOS

Gastronomie. Plusieurs cidreries se mobilisent pour lancer un label « cidre de Thiérache ». À plus long terme, elles espèrent obtenir une appellation d'origine protégée (AOP), mais la route est longue est semée d'embûches.

Le cidre de Thiérache, nectar du bocage, veut son AOP

Ce beau pays de bocage est un éden pour les vergers. De tout temps, on y a planté des pommiers. Ce n'est pas pour rien que Matern y a installé une usine, à Boué précisément, où sont produites les fameuses « Pom'potes ». Mais bien avant cela, on y élaborait du cidre, à la réputation bien établie depuis des siècles.

Après une période difficile, qui avait vu l'arrachage de nombreux arbres âgés ou mal entretenus, de nouveaux arboriculteurs ont repris la tradition et monté leur cidrerie. Celle-ci s'appuie sur des variétés locales anciennes, comme la colapuis

(jadis Nicolas Puy), la dello, la roquet-vert ou la sains-richemont, et des plus répandues, comme la judeline ou la mettais. Elles donnent un cidre qui peut être brut, demi-sec ou doux. Il est rafraîchissant, subtilement savoureux et légèrement acidulé. Sa zone d'élaboration englobe la Thiérache dans l'Aisne et l'Avesnois dans le Nord, dont les producteurs travaillent de concert.

Au moment de la récolte, entre septembre et novembre, la pomme et le cidre y sont célébrés dans des fêtes annuelles très courues, comme celle de Boué, qui a lieu fin septembre, et celle de Lemé, qui se tient



à la mi-octobre. Elles attirent plus de 10 000 amateurs bon an mal an et le jus de pomme, pressé de frais dans

des vieux pressoirs à bras, y coulent à flots. Elles nourrissent la réputation du cidre et des autres produits dérivés de ces excellentes variétés locales, mais elles ne peuvent pas compenser son manque de notoriété au-delà de la région.

UN LONG CHEMIN VERS L'APPELLATION D'ORIGINE

Pour y remédier, la nouvelle génération de cidriculteurs, qui maintient haut la tradition d'un cidre naturel et sapide, sans pasteurisation ni produits ajoutés, s'est lancée dans la démarche officielle pour obtenir l'AOP, le graal des produits alimen-

taires à la qualité reconnue et défendue. Il s'agit d'une véritable course d'obstacles qui prend au moins une dizaine d'années entre la constitution d'un dossier complexe et son instruction par les instances nationales et européennes. Le dernier à l'avoir obtenu, c'est le cidre du Perche, au bout de 20 ans d'efforts. Il n'existe que 3 autres AOP dans ce domaine, Pays d'Auge et Cotentin en Normandie et Cornouailles en Bretagne. En attendant cette consécration, la Thiérache pourrait mettre en place un label, qui serait une première étape prometteuse.

FLORENT LECLERCO

+ 9 %

En septembre 2024, le nombre de dossiers de surendettement déposés s'inscrit en hausse de 9% par rapport à septembre 2023.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2024, la hausse du nombre de dépôts de dossiers de surendettement s'est maintenue à 12% par rapport à la même période de 2023. Le nombre de dossiers déposés demeure inférieur de 8% à celui des neuf premiers mois de 2019 qui reste l'année de référence.

Le nombre des nouvelles inscriptions au FICP (fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers) augmente de 4% sur les neuf premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023. (Banque de France)

+ 0,2 %

Au deuxième trimestre 2024, le produit intérieur brut (PIB) en volume progresse de 0,2 %.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages par unité de consommation ralentit (+0,2 % après +0,4 %). Toutefois, comme la consommation est quasi stable, leur taux d'épargne continue d'augmenter : il s'établit ainsi à 17,9 % de leur RDB, après 17,6 % au trimestre précédent.

Le taux de marge des sociétés non financières (SNF) recule de nouveau nettement au deuxième trimestre 2024 : il s'établit à 30,8 % de leur valeur ajoutée, après 31,7 % au trimestre précédent. (INSEE)

- 0,2 %

Au deuxième trimestre 2024, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) diminue de 40 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT diminue ainsi de 0,2 point, à 7,3 % de la population active. Il est supérieur de 0,1 point à son niveau du deuxième trimestre 2023. Il demeure légèrement supérieur à son précédent point bas depuis 1982 (7,1 % au quatrième trimestre 2022 et au premier trimestre 2023) et nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-3,2 points). Sur le trimestre, le taux de chômage diminue de 0,4 point pour les 15-24 ans, à 17,7 %, mais demeure supérieur à son niveau d'un an auparavant (+0,8 point). (INSEE)

La Bourse

ÉPARGNE SALARIALE

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est proposer des solutions pour déployer une stratégie de rémunération globale et répondre à vos enjeux RH.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
la réussite est en vous

COTATIONS AU 10/10/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	7 560,09	- 0,23%
SBF 120	5 728,67	- 0,16%
Nikkei	39 277,96	+ 3,89%
Dow Jones	42 080,37	- 0,18%
Eurostoxx 50	4 982,57	+ 0,39%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0931	- 1,02%
Livre Sterling	0,8359	- 0,72%
Yen	162,85	+ 0,52%
Dollar/Yen	148,97	+ 1,55%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

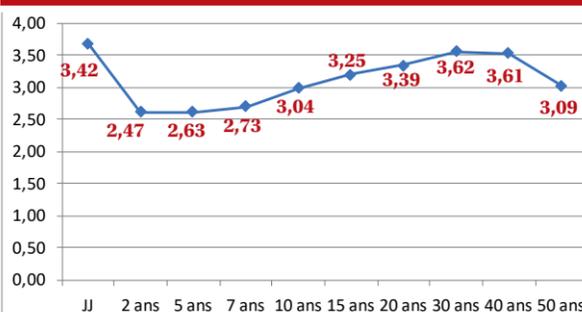
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	3,415	+ 0,005
Euribor 1 mois	3,255	- 0,038
Euribor 3 mois	3,184	- 0,054
Euribor 6 mois	3,055	- 0,016
Euribor 12 mois	2,791	+ 0,079

FRANCE ÉTAT

BTAN 2 ans	2,470	+ 0,195
BTAN 5 ans	2,628	+ 0,172
OAT 7 ans (TEC 10)	2,728	+ 0,142
OAT 10 ans	3,038	+ 0,108
OAT 30 ans	3,615	+ 0,049
OAT 50 ans	3,086	+ 0,017

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2022 %)

ARCELORMITTAL	22,58	- 12,05
BNP PARIBAS	62,10	- 0,78
CARREFOUR	15,65	- 5,52
CRÉDIT AGRICOLE	13,94	+ 8,47
EXEL INDUSTRIES	49,70	- 7,96
L.V.M.H.	656,40	- 10,52
LAURENT-PERRIER	99,40	- 17,85
MICHELIN	34,08	+ 4,99
NEXANS	131,20	+ 65,55
KERING	240,00	- 39,85
HAULOTTE-GROUP	2,83	+ 11,86
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	62,55	- 45,61
RENAULT	39,35	+ 6,63
SAINT-GOBAIN	82,52	+ 23,79
SANOPI-AVENTIS	101,16	+ 12,70
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	22,91	- 4,66
VALLOUREC	13,75	- 1,96
VEOLIA	29,25	+ 2,42
VINCI	107,75	- 5,23
VANKEN-POMMERY	14,10	- 11,88

EMPRUNTS D'ÉTAT JAPON USA EURO

JJ	0,00	5,00	3,42
2 ans	0,41	4,03	2,28
5 ans	0,57	3,92	2,14
10 ans	0,96	4,08	2,27
30 ans	2,19	4,35	2,55

Enquête mensuelle de conjoncture à début octobre de la Banque de France

La Banque de France publie des enquêtes de conjoncture : un diagnostic sur l'économie française, sous la forme d'indicateurs de climat des affaires et de prévisions à court terme. Chaque début de mois, l'enquête mensuelle de conjoncture décrit la situation conjoncturelle du mois précédent et prévoit le PIB trimestriel, grâce aux réponses de 8 500 dirigeants d'entreprise.

Selon les chefs d'entreprise participant à l'enquête environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 26 septembre et le 3 octobre), l'activité a progressé en septembre dans l'industrie, mais de façon hétérogène selon les sous-secteurs ; elle s'est redressée dans le bâtiment malgré des conditions météorologiques défavorables, à la faveur d'un rattrapage du mois d'août caractérisé par un nombre plus important de congés que les années précédentes ; enfin elle a sensiblement ralenti dans les services marchands après l'effet positif des Jeux olympiques au mois d'août.

D'après les anticipations des entreprises pour octobre, l'activité poursuivrait sa hausse modérée dans l'industrie, resterait ralentie dans les services et évoluerait peu dans le bâtiment, en lien avec le bas niveau des carnets de commandes dans le gros œuvre. Ces derniers demeurent jugés dégradés dans presque tous les secteurs de l'industrie, à l'exception notable de l'aéronautique.

Le retour à la normale en matière de fixation des prix de vente se confirme. En revanche, l'indicateur d'incertitude fondé sur les commentaires des entreprises remonte sensiblement ce mois-ci pour tous les secteurs, les réponses mettant en avant la situation politique nationale et l'environnement international. Les difficultés de recrutement restent significatives, pour 35 % des entreprises. Elles progressent dans le bâtiment (40 %).

Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, la Banque de France prévoit une progression significative du PIB au troisième trimestre 2024. Elle recouvrerait une croissance sous-jacente de 0,2 %, à laquelle s'ajouterait l'impact transitoire des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris de l'ordre d'un quart de point. Cette prévision, légèrement révisée à la hausse par rapport au mois précédent, est entourée d'aléas à la hausse, par les possibles effets d'entraînement des JOP, comme à la baisse compte tenu de l'incertitude.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Les défaillances d'entreprises s'opposent à une certaine résilience de la santé économique régionale

Conjoncture. Un emploi salarié quasiment stable, un taux de chômage bas et qui persiste, un léger fléchissement des créations d'entreprises, mais, gros clignotant rouge, des défaillances d'entreprises en forte augmentation. L'année 2024 marquerait-elle la fin d'une certaine prospérité ?

Àu deuxième trimestre 2024, l'emploi salarié est quasi stable dans le Grand Est en ne perdant que 1 300 postes sur un total de 2 millions. Cette stabilité régionale est comparable à celle du niveau national qui enregistre cependant des baisses dans trois régions : Nouvelle-Aquitaine, Normandie et Centre-Val de Loire. Dans la région, l'emploi stagne dans le privé et croît de 0,2% dans le public.

Par activité, l'emploi salarié poursuit sa baisse (-0,7% et 800 emplois) dans la construction, secteur le plus touché qui perd en un an 2 400 emplois (-2%). Dans l'industrie, la fabrication des divers produits enregistre une baisse de 0,4%, alors que le matériel de transport progresse de 0,9%. Hors intérim, le tertiaire marchand, la note de conjoncture mentionne une faible évolution (-0,1% pour le tertiaire marchand et +0,1% pour le non marchand).

Dans ce secteur tertiaire, l'hôtellerie-restauration perd 600 emplois en un trimestre (-0,7%). Les activités immobilières suppriment 2% de leurs effectifs salariés. C'est en Haute-Marne, dans les Vosges et les Ardennes que l'emploi salarié recule le plus fortement. L'Aube est le seul département du Grand Est pour lequel l'emploi salarié progresse (+0,2%). L'intérim perd 500 emplois au cours du deuxième trimestre, une baisse de 0,8% sensible dans la construction et l'industrie (-1,3%). La Marne enregistre le plus fort recul (-6,8%). Au niveau national, l'ensemble de l'intérim recule plus fortement (-2,2%).



En un an, les défaillances (4 200 entreprises) sont en hausse de 18%.

UN TAUX DE CHÔMAGE STABLE DEPUIS UN AN

Le taux de chômage dans le Grand Est s'établit à 7,3%, identique à celui du niveau national et quasi stable depuis un an. L'Aube (9,7%) et les Ardennes (9,8%) sont les départements au taux le plus élevé. A contrario, les taux les plus faibles sont ceux du Bas-Rhin (6,4%) et de la Haute-Marne (6,6%).

C'est dans la zone d'activité de Saint-Avold que le chômage baisse le plus en atteignant 7,5%. Le recul est moins marqué dans les zones de Reims, Remi-

remont et Sélestat (-0,2% pour les trois). Eprenay, Haguenu et Sélestat ont un taux de chômage inférieur à 5%. Ce taux est de 10% pour Charleville-Mézières et Forbach.

UN NIVEAU DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES ENCORE ÉLEVÉ

Sur un an, la hausse des créations régionales d'entreprises reste élevée et dépasse les 12%. Elle est plus forte dans le Bas-Rhin (+21%), la Marne (+18%) et la Meuse (+17%). Elle concerne même des départements

moins dynamiques comme les Vosges, les Ardennes ou la Haute-Marne, avec des progressions de 5 à 6%.

Cependant, les créations baissent en 2024 avec un fléchissement de 2,3% au deuxième trimestre, deux fois supérieur à celui du niveau national (-1,1%). Ce recul est surtout porté par les créations d'entreprises classiques (-8%), celles concernant les micro-entreprises se maintiennent (+0,7%). Par secteur, commerce, transport et hébergement résistent (+0,4%). Les créations baissent de

6,2% dans l'industrie, de 4,3% dans la construction et de 2,7% dans les services.

POURSUITE DE LA HAUSSE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

En un an, les défaillances (4 200 entreprises) sont en hausse de 18% et d'une importance moindre qu'au niveau national (+26%). Le Grand Est et les Hauts-de-France sont les deux régions dans lesquelles le nombre de redressements judiciaires ou de liquidations est le plus faible. Les régions Corse, Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France sont à l'opposé.

Le Grand Est suppose des disparités importantes entre départements. Si la Meuse (+86%) est le département le plus touché, d'autres connaissent des fortes hausses de défaillances : +29% pour les Ardennes, +27% pour la Meurthe-et-Moselle ou +22% pour la Marne. La hausse est plus modérée pour la Haute-Marne (+1,1%). Dans l'Aube, les défaillances sont en baisse de 1,3%. Par activité, les hausses sont les plus importantes dans l'assurance et les finances (+44%), le transport et la logistique (+41%), l'information et la communication (+37%), l'immobilier (+30%) et la construction (+26%). Les défaillances sont en baisse dans l'industrie (-2,2%) et dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (-14,8%).

GÉRARD DELENCLOS

Source : INSEE note de conjoncture 2^e trimestre 2024

ICI, ON PARLE D'ICI

6h-9h | Chaque matin, l'info près de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Bilan. Le Sénateur de la Marne vient d'entamer sa deuxième année de mandat au sein du Palais du Luxembourg.

Cédric Chevalier : « Le Sénat est un îlot de stabilité »



Cédric Chevalier, a été élu Sénateur de la Marne le 24 septembre 2023.

À l'heure de la rentrée parlementaire, Cédric Chevalier dresse un bilan positif de sa première année passée au Sénat. « C'est une institution qui me correspond, où l'on prend le temps de peser les décisions, toujours avec une forme de bienveillance et de respect mutuel quelles que soient les étiquettes politiques. Le Sénat est un îlot de stabilité », résume-t-il. Membre du groupe politique Les Indépendants - République et Territoires, assimilé au groupe Horizons,

il est vice-président de la commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable et membre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation. « C'est une fonction qui a un lien avec celles que j'occupe au sein du Grand Reims et de la Région Grand Est », souligne l'ancien maire de la commune de Saint-Léonard. « On aborde notamment le sujet de la biodiversité, le ZAN, les questions d'énergie mais aussi du logement ».

Au cours de sa première année de mandat, il a également travaillé sur les dossiers du transport, notamment ferroviaire, « avec la problématique du fret qui est un sujet à enjeu pour notre Département ». Du travail en commission qui se traduit par des auditions de ministres ou de dirigeants. « Ces auditions sont aussi l'occasion de faire passer des messages ». En parlant de messages, le 11 septembre dernier, Cédric Chevalier faisait partie de la délégation des parlementaires Horizons qui ont rencontré le Premier ministre Michel Barnier, alors fraîchement nommé. L'occasion là aussi de faire passer quelques messages : « Je lui ai demandé si les ministères pouvaient être plus respectueux dans les délais de réponses aux questions qu'on leur envoie. Et il s'y est engagé ».

Début octobre, les Sénateurs ont retrouvé le Palais du Luxembourg après une longue pause forcée à la suite de la dissolution, les parlementaires ne pouvant siéger sans ministre au banc. Désormais, la question

AVEC EMMANUEL MACRON AUPRÈS DES SOLDATS FRANÇAIS ET UKRAINIENS

"Notre groupe parlementaire "Les Indépendants - République et Territoires" du Sénat, a toujours exprimé un soutien ferme à l'Ukraine dans le cadre du conflit avec la Russie. Ma présence aux côtés du Président lors de cette visite officielle s'imposait donc naturellement. C'est une réelle fierté de voir l'armée française œuvrer aux côtés de l'Ukraine pour défendre sa liberté", souligne Cédric Chevalier, qui était présent aux côtés de Franck Leroy, président de la Région Grand Est.

commune à tous les parlementaires est de savoir quels seront les textes qui seront traités en priorité, tout juste après le Budget. « On se demande ce que vont devenir tous les textes sur lesquels nous avons commencé à travailler : loi d'orientation agricole, statut de l'élu local, loi sur la fin de vie... ». Sur le territoire marnais, Cédric Chevalier entend bien poursuivre le travail engagé, en matière de contact avec les élus locaux, d'accompagnement et de lien entre le Sénat et les territoires. « C'est de cette manière que l'on recrée la crédibilité des élus et notamment des parlementaires », souligne le Sénateur.

BENJAMIN BUSSON

Décarbonation. À l'initiative de la Sénatrice de la Marne Anne-Sophie Romagny, une délégation de Sénateurs et d'élus locaux a visité le site de Cristanol à Pomacle-Bazancourt ainsi que le CEBB et l'entreprise Givaudan.

Des Sénateurs en visite à Pomacle-Bazancourt

« L'idée de cette visite était de montrer à mes collègues sénateurs notre petit bijou », souligne Anne-Sophie Romagny qui connaît parfaitement le site en tant qu'ancien maire de Bazancourt (2020-2023, NDLR). La parlementaire est aujourd'hui membre de la Délégation aux entreprises du Sénat et c'est donc à ce titre qu'elle a convié la Sénatrice de la Haute-Marne Anne-Marie Nédélec (Les Républicains), et les Sénateurs du Morbihan Yves Bleunven (Union Centriste) et Simon Uzenat (Socialiste, Écologiste, Républicain), également membres de cette Délégation, à découvrir la sucrerie en fonctionnement, au cœur de la campagne betteravière. Une visite à laquelle avaient été conviés plusieurs élus et parlementaires locaux. « Cristal Union avait été inscrit parmi les 50 sites les plus

émetteurs de gaz à effet de serre en 2023. Or, l'entreprise s'est engagée à réduire de 35% ses émissions entre 2015 et 2030 avec pour objectif d'arriver à l'autonomie énergétique en 2050 », souligne la Sénatrice qui a placé cette visite sous le signe de la décarbonation de l'industrie.

L'occasion aussi de faire un focus sur la bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt qui gère 4 millions de tonnes de biomasse chaque année dont l'approvisionnement est réalisé dans un rayon moyen de 32 km. « L'autre intérêt de cette visite est de montrer la synergie entre les entreprises du site où les coproduits des uns sont les matières premières des autres », souligne Anne-Sophie Romagny qui rappelle que Pomacle-Bazancourt est aujourd'hui une des capitales de la Bioéconomie, générant des produits en direction de l'agro-alimentaire, mais aussi



Accompagnée de son homologue marnais Christian Bruyen, la Sénatrice Anne-Sophie Romagny a fait visiter le site de Pomacle-Bazancourt aux membres de la Délégation aux entreprises du Sénat pendant toute une journée

de non-alimentaire avec les biotechnologies végétales. Le site est ainsi le troisième producteur de bioéthanol en Europe. La Sénatrice n'hésite d'ailleurs pas à parler de « fierté territoriale à valoriser », avec des enjeux multiples tels que la bioéconomie, l'indus-

trie, l'agriculture, l'économie circulaire... « J'ai récemment effectué une mission parlementaire en Amérique latine et lors de la visite d'un site au Guatemala, on m'a parlé de Bazancourt ! », relate-t-elle.

B.B.

Budget 2025

"Gagner 2,5 milliards d'euros en arrêtant de produire des normes"

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025, le gouvernement a demandé aux collectivités locales de réaliser 5 milliards d'euros d'économies. L'une des principales mesures prévues pour atteindre cet objectif est la création d'un fonds d'épargne imposé, qui devrait permettre de freiner les dépenses à hauteur de 2,8 milliards d'euros. Dans un communiqué daté du 10 octobre, le sénateur de la Marne Cédric Chevalier rappelle qu'en vingt ans, « le code général des collectivités territoriales (CGCT) a triplé de volume, tandis que le code de l'environnement a vu son épaisseur multipliée par dix en seulement dix ans. Selon le Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), les coûts des normes réglementaires imposées aux collectivités s'élevaient à 2,5 milliards d'euros en 2022 ».

Aussi, avant de demander des efforts financiers aux collectivités, qui ont déjà fait preuve d'une gestion rigoureuse, le Sénateur de la Marne propose que « le gouvernement s'astreigne d'abord à simplifier les normes existantes et à en réduire la production de nouvelles, ce qui simplifiera la vie des élus locaux et permettra des économies ».

Université Reims Champagne-Ardenne

"AI Week" : une semaine dédiée à l'Intelligence Artificielle du 14 au 18 octobre 2024

L'intelligence artificielle (IA) s'invite de plus en plus dans notre quotidien et soulève de nombreuses questions, notamment sur son utilisation professionnelle. Pour répondre à vos interrogations et vous accompagner dans cette transition technologique, l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) organise une semaine spéciale consacrée à l'intelligence artificielle (IA), du 14 au 18 octobre 2024. Ce rendez-vous vise à explorer les enjeux et les opportunités que représente l'IA, tout en apportant des éclairages précieux sur ses applications dans le monde professionnel. Durant cette semaine, de nombreuses conférences ouvertes au grand public, animées par des experts renommés, seront proposées afin d'aborder les impacts et les évolutions qu'entraîne l'IA dans divers secteurs. Ces conférences offriront des moments d'échanges enrichissants pour mieux comprendre cette technologie en pleine expansion et ses implications pour l'avenir.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de l'URCA d'acculturer l'ensemble de son écosystème à l'intelligence artificielle, en sensibilisant non seulement la communauté universitaire, ses étudiants mais aussi les acteurs du territoire, aux enjeux de cette transformation technologique. L'objectif est de permettre à tous de mieux appréhender l'IA et ses applications, tant dans la vie quotidienne que dans le milieu professionnel.

Attention : l'inscription est obligatoire pour participer aux conférences. Ces conférences s'adressent à toutes les personnes curieuses d'en savoir plus sur l'intelligence artificielle, qu'elles soient novices ou déjà initiées.

En complément, des ateliers pratiques réservés exclusivement aux membres de l'URCA (personnels et étudiants) seront organisés tout au long de la semaine. Ces ateliers permettront aux participants d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir des compétences techniques pour intégrer l'IA dans leurs projets ou leurs recherches académiques.

Pour consulter le programme complet des conférences, découvrir les différents ateliers proposés ainsi que la liste des intervenants : Programme de l'IA week : <https://www.univ-reims.fr>

En bref

Opinions

COMMUNIQUÉ DE CCI FRANCE

Les Chambres de Commerce et d'Industrie inquiètes face à l'annonce d'une nouvelle réduction de leurs ressources de 40 M€

Les Chambres de Commerce et d'Industrie expriment leur profonde inquiétude face à l'annonce d'une nouvelle réduction de leurs ressources de 40 millions d'euros prévue dans le projet de loi des finances 2025.

Fragiliser encore les CCI, c'est freiner la dynamique du premier réseau public de soutien à l'entreprise dans notre pays.

Les 122 CCI de France jouent un rôle déterminant dans l'accompagnement des TPE-PME, mais aussi des commerçants, qui font face à des crises économiques récurrentes et à des perspectives

de croissance incertaines. Réduire à nouveau les ressources des CCI, c'est impacter fortement leur capacité à accompagner les entreprises françaises. C'est aussi compromettre l'efficacité d'un réseau qui met la performance au cœur de son action pour soutenir les chefs d'entreprise qui n'ont jamais eu autant besoin d'accompagnement pour surmonter les difficultés actuelles tout en s'engageant dans le grand défi des transitions écolo-

giques, numériques et sociétales.

Le Gouvernement s'était engagé à la stabilité totale des ressources publiques des CCI.

« Nous partageons pleinement l'impératif de maîtrise de la dépense publique annoncé par le Premier Ministre », rappelle Alain Di Crescenzo, le président de CCI France. « Lors du PLF 2024, notre réseau s'est engagé, auprès du Gouver-

« Les CCI n'ont jamais généré autant d'impact positif pour l'économie française. »

nement et du Parlement, à contribuer à l'effort économique national via un prélèvement sur ses fonds de roulement de 100 millions d'euros sur la période 2024 - 2027. En échange, le Gouvernement s'était engagé à la stabilité totale de nos ressources publiques, déjà fortement diminuées, -66% en 10 ans, pour nous permettre d'assurer notre mission auprès des entreprises et des territoires » insiste Alain Di Crescenzo.

Ne sanctionnons pas un opérateur de proximité qui donne satisfaction

Les CCI n'ont jamais généré autant d'impact positif pour l'économie française. Selon la dernière étude de satisfaction d'Opinionway, menée en 2024 auprès des entreprises, ces dernières accordent aux CCI une note de qualité de satisfaction globale de 8,3/10. Cette même enquête démontre que le réseau des CCI a créé en 2023 a minima 2 860 millions € de valeur pour 525 millions € de TCCI versée, soit un effet de levier sur l'économie de 1 à plus de 5. Le président de CCI France alerte sur les dangers d'une nouvelle baisse de ressource.

Une baisse injuste, antiéconomique synonyme de plus de 500 suppressions de postes dans le réseau des CCI et qui impactera nécessairement les TPE/PME et plus particulièrement les plus fragiles.

« Nous demandons au Gouvernement de supprimer cette nouvelle ponction de ressource proposée dans le PLF 2025 et s'en tenir à la trajectoire fixée l'année passée », conclut Alain Di Crescenzo.



Un os dans l'équation

Finis la bamboche ! Le gouvernement Barnier avait prévenu : l'heure est à un budget resserré. Une rigueur qui ne dit pas encore vraiment son nom tant elle fait peur, mais que tout le monde a en tête. Il faut dire que l'état des lieux est préoccupant. Une dette publique abyssale de 3228 milliards d'euros selon l'Insee. Un chiffre qui donne le tournis et qui finalement ne doit pas grand chose au commun des mortels, qui a de grandes chances de se tromper en comptant les zéros pour obtenir 3 228 000 000 000 euros. Rien que le remboursement de la dette s'élève à lui seul à 174 milliards d'euros cette année et pourrait atteindre les 200 milliards en 2025.

Une situation inquiétante, c'est le moins qu'on puisse dire, et qui interpelle. Comment a-t-on pu laisser filer une dette de cette manière ? Certes le Covid est passé par là, mais depuis deux ans, alors que les signaux étaient globalement revenus au vert, le déficit a continué de se creuser.

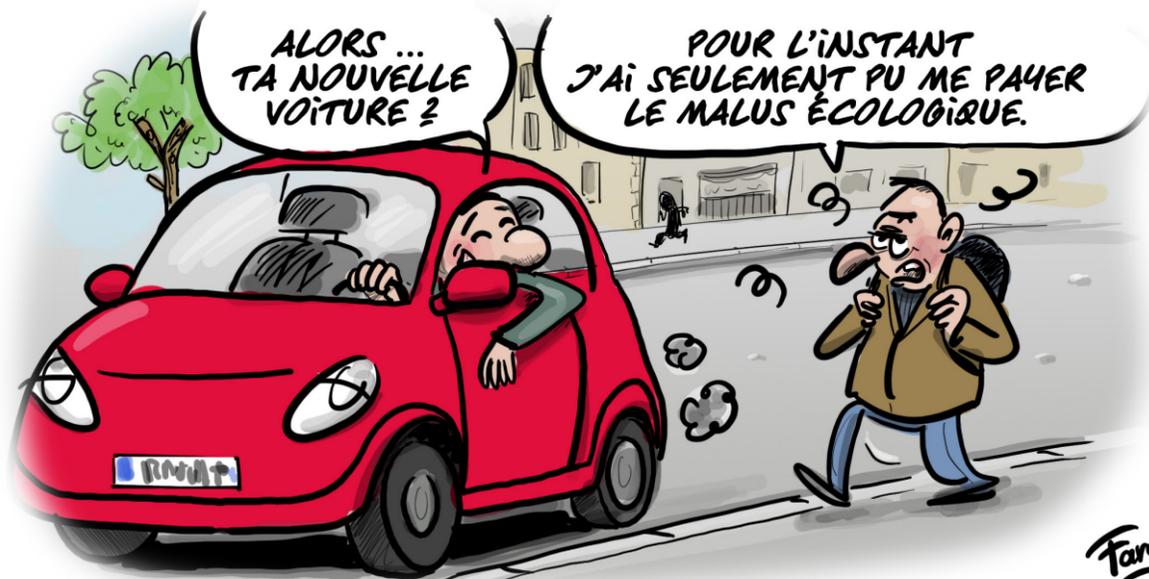
Outre l'argent (public, donc le nôtre finalement) qui semble disparaître en s'envolant par les fenêtres laissées grandes ouvertes, c'est aussi la situation du pays sur les marchés qui inquiète. En l'état actuel, un scénario à la grecque version 2010 est-il vraiment à exclure ? Avec un déficit qui dépasse les 6% du PIB, des prélèvements records et des services publics de moins en moins accompagnés, il y a de quoi admettre qu'il y a un os dans l'équation. Et un gros ! Surtout si on ajoute à cela la propension française à ne pas vouloir admettre, budget après budget, la gravité de la situation. « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs »... La célèbre formule chiraquienne qui concernait l'état de la planète en 2002 peut aussi s'appliquer à l'état de nos finances. Il ne s'agit plus de vouloir éteindre l'incendie avec un verre d'eau, il faut regarder la situation en face, appeler les pompiers et les laisser agir... vite !

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

BUDGET 2025: LE MALUS ÉCOLOGIQUE POUR L'AUTOMOBILE VA ÊTRE DURCI



TRANSACTIONS VITACEAE
M&A et Transactions viticoles

TRANSACTIONS VITICOLES
Achat de vignes louées, vignes libres et domaines

SOLUTIONS DE PORTAGE DE VIGNES

03 26 09 35 85
contact@vitaceae-transactions.fr
www.vitaceae-transactions.fr

Carte professionnelle n° CPI 5102 2016 000 014 113 délivrée par la CCI Marne Ardennes
RCP n° 163814620001 00 - RCS REIMS 823 282 637



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Ventes aux enchères judiciaires mobilières



MAITRE ANTOINE PETIT

Commissaire Preneur
Judiciaire et Habilité
28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.55.23.44 - 03.26.32.20.94
Courriel :
contact@enchères-champagne.fr
Site internet :
<http://www.interenchères.com/51004>

VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 A 14H

«BIBLIOTHEQUE D'ERUDITS CHAMPENOIS ET LORRAIN» DONT
VOLUME AUX ARMES DE LXXV
ET ALBUM MANUSCRIT DE POEMES DE VICTOR HUGO MIS EN
MUSIQUE (PROVENANCE HELENA FOULD)
EXPERT POUR CES 2 LOTS
M. JACQUES BENELLI 06.07.46.56.40

LIVRES ET GRAVURES DU XVIII AU XXE S
DOCUMENTATION MILITARIA

Liste complète sur www.interenchères.com/51004

Exposition le jeudi 24 octobre 2024 de 15 à 18h et vendredi 25 octobre
2024 de 9h30 à 11h

Conditions, liste et photos sur : <http://www.interenchères.com/51004>
M2411096



SELARL Thierry COLLET Séverine LUNEAU

Commissaires de Justice Associés
IVOIRE FRANCE - REIMS
HOTEL DES VENTES
DE LA PORTE DE MARS
25 rue du Temple - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.47.32.59
Fax : 03.26.40.44.87
E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interenchères.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mercredi 16 Octobre à 14h

A la requête de Maître Amandine RIQUELME, après Liquidations judiciaires de la SAS MARIUS, SAS ROGER DIGRAZIA.
A la requête de Maître CROZAT, après Liquidation Judiciaire de la SARL HELLER.
A la requête de Maître MAQUIGNON, après Liquidation Judiciaire de Monsieur FONTAINE Bruno.
A la requête de Maître TIRMANT, après Liquidation judiciaire de la SARL LDA.
Vente en LIVE : www.interenchères.com/51002

Stock de vêtements

Hugo BOSS - ARMANI - STRELLSON - LAGERFELD - Michael KORRS - JOTT LIUJO, OAKWOOD, CONVERSE...

Homme, femme et enfant

Dont lingerie, Ceintures, Pantalons, T-shirt, Chemises, Casquettes, Doudounes, Costumes, Chaussures...

Environ 1200 pièces

Véhicules :

CTTE FIAT DOBLO du 28/03/2011 - 5 CV GO avec 93679 au compteur - Caisse isotherme.

MTT1 HONDA CB 500FA du 04/04/2023.

MTL BENELLI BN125 du 07/07/2022.

VP RENAULT Twingo du 27/04/2018 - 5 CV ES avec 46143km au compteur.

Tracteur agricole IH 724 du 25/10/1971 - 72 CV - 5761 heures au compteur.

Herse WEEDER largeur 6.30m de 2017.

Tracteur agricole RENAULT H53 du 07/11/2001 - 550 RX - Equipé d'un chargeur QUICK.

Combiné semoir SULKY Compact TRAMLINES et herse SULKY largeur 3 mètres.

Expositions, coordonnées et horaires sur www.interenchères.com/51002

La vente aura lieu sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC. Photos et détails sur : www.interenchères.com/51002
M2410978

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LUNDI 21/10/24 A 10H30

A CARIGNAN, 40 rue hablot

A la requête de la SELARL Charles BRUCELLE liquidateur Judiciaire à CHARLEVILLE MEZIERES :
LJS SAS L'ORIENTAL

Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES,

Commissaires de Justice à SEDAN de matériel de restauration rapide et de Kebab

Enlèvement immédiat ou suivant délais annoncés le jour de la vente

Visites sur rendez-vous - Payable au comptant - frais en sus 14,28 % TTC

Pour plus de renseignements : ardennes@angledroit.net

M2411081

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution



HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

Chaufferie collective au bois
Résidence Saint Roch - 1 rue du Champ Mouzard - 10400 NOGENT SUR SEINE

Avis d'attribution

Marché de travaux procédure adaptée
suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE. Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ : Le présent avis d'attribution concerne les travaux suivants : CHAUFFERIE COLLECTIVE AU BOIS POUR CHAUFFER LA RESIDENCE SAINT ROCH.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : NOGENT SUR SEINE - 1 RUE DU CHAMP MOUZARD.

Type de marché de travaux : 1/Exécution.

Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution : 19/07/2024.

ATTRIBUTAIRE : LOT unique CHAUFFERIE COLLECTIVE BOIS - DALKIA SA - SAINT ANDRE LEZ LILLE (59350) - 279.000,00 € HT.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 04/10/2024.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2411099

www.mon-logis.fr

[monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Appel d'offres ouvert



SA HLM ESPACE HABITAT

POUVOIR ADJUDICATEUR : SA HLM ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

OBJET DU MARCHÉ : Marché d'assurances frais de santé ensemble du personnel et prévoyance cadre et non cadre 2025 - 2027.

Référence de la consultation : 2024RH001.

TYPE DE PROCÉDURE : Appel d'offres ouvert.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Samedi 26 octobre 2024 à 17h00.

DURÉE DU MARCHÉ : 1 an à compter du 1^{er} janvier 2025, reconductible tacitement deux (2) fois un (1) an, reconductions incluses.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

- Valeur technique : 60 %

Ce critère sera apprécié au regard des dispositions contenues dans le mémoire technique cadre.

La note maximale applicable à chaque renseignement demandé est indiquée dans le mémoire technique cadre. Le barème de notation applicable pour chaque renseignement est le suivant :

100 % Très Satisfaisant. Réponse complète et détaillée

75 % Satisfaisant. Réponse sommaire

50 % Acceptable. Réponse incomplète

25 % Insatisfaisant. Réponse non conforme

0 % Non communiqué

Le classement des offres s'effectue par l'addition des notes pondérées. Les candidats sont classés par ordre décroissant en fonction de la note finale obtenue. En cas d'égalité parfaite, le critère prix est prépondérant.

- Prix : 40 %

Le critère du prix est apprécié à partir de la formule suivante :

$Px = (\text{Offre Moins Disante} / \text{Offre Considérée}) * 40$

Ce critère sera jugé à partir des sous-critères suivants :

VOLET 1 : Assurance frais de santé

- Prix proposé pour l'assurance frais de santé pour l'ensemble du personnel : 20 pts

- Prix proposé pour la base obligatoire : 15 pts

- Prix proposé pour la surcomplémentaire facultative : 5 pts

Le prix relatif à l'assurance frais de santé ensemble du personnel (base obligatoire + surcomplémentaire facultative) sera analysée au regard de la note globale résultant de l'addition de la note obtenue pour le taux de cotisation en % du PMSS et de la note obtenue pour les frais de gestion.

VOLET 2 : Prévoyance

- Prix proposé pour la prévoyance pour le personnel cadre et non cadre : 20 pts

- Personnel cadre : 10 pts

- Personnel non-cadre : 10 pts

Le prix relatif à la prévoyance sera analysé au regard de la note globale résultant de la moyenne des trois solutions de base au regard de :

- La moyenne de chaque solution de base (taux décès, taux incapacité, taux invalidité) résulte de la somme des notes obtenues pour chaque tranche et pour chaque frais de gestion divisé par leur nombre (soit par 6).

NOTATION FINALE

La notation finale du prix résultera de l'addition de la note globale obtenue pour l'assurance frais de santé et de la note globale obtenue pour la prévoyance.

Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être obtenus : Le Dossier de Consultation doit être téléchargé sur le site internet www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.

Adresses auprès desquelles les renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Les candidats devront adresser leurs questions sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION AU JOUE : Le 26 septembre 2024.

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : Le 26 septembre 2024.

M2411114

Adjudication

SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST

Société d'Avocats
Siège : 16 cours d'Ormesson
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

Cabinets secondaires :

48 rue Ponsardin - 51100 REIMS

50 rue Raymond Poincaré - 54000 NANCY

81 avenue Foch - 94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS

5 rue des Ambans - 47000 AGEN

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Judi 14 novembre 2024 à 9h00

Immeuble à usage commercial et d'habitation, 121 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS, cadastré AM n° 112 d'une contenance de 1 a 7 ca.

A l'audience des criées qui se tiendra par-devant le Tribunal Judiciaire de REIMS (Mame), Palais de Justice, 1 place Myron Herrick, le jeudi 14 novembre 2024 à 9h00, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un immeuble à usage commercial et d'habitation comprenant :

- Au rez-de-chaussée : Un local commercial d'environ 70 m², comprenant salle de restaurant, comptoir, passe-plat accès cuisine ;

- Au 1^{er} étage : Un appartement d'environ 55 m² comprenant : entrée, couloir, salle de bains, cuisine, arrière-cuisine/ buanderie, séjour, 2 chambres ;

- Au 2^{ème} étage : Un grenier comportant une pièce à usage de WC, une pièce à usage de bureau, en sous-pente : une chambre et une pièce à usage de rangement ;

- Au sous-sol : une cave en terre battue.

MISE À PRIX (EN UN SEUL LOT) : 80.000 EUROS

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS.

On ne peut enchérir que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de REIMS.

Consignation pour enchérir par chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA d'un montant de 8.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de la SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST (eMail : contact@devarenne-avocat.com - Tél. : 03.26.68.71.70) ;

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS (Tél. : 03.26.49.53.53).

Les visites seront organisées par la SELARL TEMPLIER, commissaires de justice (Tél. : 03.26.88.60.60).

Signé : Maître Albane DELACHAMBRE FERRER.

M2410709

Offre de reprise



SELARL V&V
Maître Stéphane VERMUE
Administrateur Judiciaire Associé

RECHERCHE PARTENAIRES / REPRENEURS

LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Implantation : ARDENNES (08) BAZEILLES

Chiffre d'affaires au 31/12/2023 : 3.293 K€ HT

Personnel : 20

COMMENTAIRES :

Cette société est spécialisée dans le fret de marchandises au moyen de véhicules poids lourds (pour le TP, l'agro-alimentaire et l'automobile).

Date du redressement judiciaire : 11 juillet 2024

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au : Mercredi 30 octobre 2024 à 11 heures

Tout dossier de présentation sera remis sur la base d'une lettre de confort émanant du candidat, justifiant de sa qualité et de sa capacité à présenter une éventuelle offre.

CONTACT : Maître Stéphane VERMUE, 35 rue Victor Basch - 02100 SAINT QUENTIN

Tél. : 03.23.05.64.44 - Email : ardennes@reajir.fr

M2411089



SA HLM ESPACE HABITAT

POUVOIR ADJUDICATEUR : SA HLM ESPACE HABITAT - 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

OBJET DU MARCHÉ : Marché d'entretien et de nettoyage relatif au patrimoine d'ESPACE HABITAT 2025 - 2028.

Référence de la consultation : 2024GL001

TYPE DE PROCÉDURE : Appel d'offres ouvert.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Jeudi 24 octobre 2024 à 17h00.

DURÉE DU MARCHÉ : 1 an à compter du 1^{er} janvier 2025, reconductible tacitement trois (3) fois un (1) an.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

- Valeur technique : 60 %

La note maximale applicable à chaque renseignement demandé est indiquée dans le mémoire technique cadre. Le barème de notation applicable pour chaque renseignement est le suivant :

100 % Très Satisfaisant. Réponse complète et détaillée

75 % Satisfaisant. Réponse sommaire

50 % Acceptable. Réponse incomplète

25 % Insatisfaisant. Réponse non conforme

0 % Non communiqué

Le classement des offres s'effectue par l'addition des notes pondérées. Les candidats sont classés par ordre décroissant en fonction de la note finale obtenue. En cas d'égalité parfaite, le critère prix est prépondérant.

- Prix : 40 %

Le critère prix sera pondéré de la façon suivante :

- Du prix horaire proposé dans l'Acte d'Engagement, pour les prestations renseignées dans l'annexe 2 du CCTP (1 par lot) : 30 points ;

- Au regard de 4 éléments : 10 points

Le prix moyen TTC pratiqué sur l'ensemble des prestations listées dans le BPU (4 points)

Le prix horaire TTC pratiqué pour la prestation n°2 du BPU (2 points)

Le prix horaire TTC pratiqué pour la prestation n°5 du BPU (2 points)

Le prix horaire TTC pratiqué pour la prestation n°6 du BPU (2 points)

ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION PEUVENT ÊTRE OBTENUS : Le Dossier de Consultation doit être téléchargé sur le site internet www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.

Adresses auprès desquelles les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Les candidats devront adresser leurs questions sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION AU JOUE : le 23 septembre 2024.

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : le 23 septembre 2024.

M2411113

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

COMMUNE DE CHOOZ

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de CHOOZ, Mairie - 08600 CHOOZ.
 OBJET DE LA CONSULTATION : Relance Séjour 2025 pour un groupe de personnes du 3^{ème} âge.
 Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
 Les variantes ne sont pas autorisées.
 MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
 INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur> sous la référence MAPACCAS042024.
 L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
 MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Voir Cahier des charges.
 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 30 octobre 2024 à 12:00.
 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
 Renseignements administratifs et techniques : KIEKEN Stéphanie - 03.24.42.09.69.
 DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le lundi 07 octobre 2024.
 M2411161

ASA DE VERZY (51)

Avis d'appel public à la concurrence

PROCEDURE ADAPTEE (application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)
 1. OBJET DU MARCHÉ : Travaux d'aménagement hydraulique douce sur le coteau viticole
 2. LIEU D'EXECUTION : Coteau de la commune de Verzy (51).
 3. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION : 2 mois.
 4. DEMARRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX : 4^e trimestre 24/ 1^{er} trimestre 25.
 5. DECOMPOSITION EN LOT ET EN TRANCHE : sans objet.
 6. CONSISTANCE DES PRESTATIONS : (ordre de grandeur des travaux)
 - Aménagement de l'accotement de la RD 34 avec fossé à redents (5 660 m²)
 - Haie dense hydraulique (1312 ml)
 - Fascines vivantes ou mortes (652 ml)
 - Dépose de canalisations existantes (425 ml)
 7. LIEU OU L'ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION : Il ne sera pas remis de dossier papier.
 Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
 8. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les offres doivent impérativement parvenir pour le 4 Novembre 2024 à 17h00.
 Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr
 Les modalités et conditions de remise des offres sont fixées au règlement de consultation.
 9. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée :
 - Prix (40%)
 - Valeur technique de l'offre (60%)
 10. RENSEIGNEMENTS :
 Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès du maître d'œuvre :
 CEREG Pays de Champagne 2, rue Jules Méline - 51430 BEZANNES - Tél : 06.09.71.61.88 - M. Benoît ANDRIEUX - E-mail : b.andrieux@cereg.com
 11. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : le 10/10/2024.
 M2411302

Le Président.

Commune de Sedan

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de SEDAN, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN.
 OBJET DE LA CONSULTATION : prestations d'hydrocurage et de passage vidéo
 N° TITRE DU LOT :
 - Lot n° 01 : HYDROCOURAGE
 - Lot n° 02 : PASSAGE VIDEO
 Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
 Les variantes ne sont pas autorisées.
 MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
 INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence M2024-25.
 L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
 MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr
 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 6 novembre 2024 à 11 h 00.
 DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mardi 8 octobre 2024.
 M2411232

ESPACE
HABITAT

SA HLM ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M. 7, Avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
 2 - PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée - consultation ouverte.
 3 - OBJET DU MARCHÉ : Rénovation de 264 logements, 1 à 5 et 2 à 16 Allée de la Citadelle ; 1 à 17 Porte de Bourgogne - CHARLEVILLE MÉZIERES.
 4 - NATURE DES LOTS :
 TRANCHE 1 :
 - lot n° 1 : menuiseries ext/fermetures
 - lot n° 2 : ITE / peinture
 - lot n° 3 : plomberie / VMC
 - lot n° 4 : étanchéité
 - lot n° 5 : serrurerie
 - lot n° 6 : gros œuvre / carrelage
 - lot n° 7 : menuiseries int. / extérieures bois / doublages int.
 TRANCHE 2 :
 - lot n° 1 : menuiseries ext/fermetures
 - lot n° 2 : ITE / peinture
 - lot n° 3 : plomberie / VMC
 - lot n° 4 : étanchéité
 - lot n° 5 : serrurerie
 - lot n° 6 : gros œuvre / carrelage
 - lot n° 7 : menuiseries int. / extérieures bois / doublages int.
 5 - DÉLAIS D'EXECUTION : Le délai global est fixé à 19 mois dont 1 mois de préparation.
 6 - MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
 7 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 8 novembre 2024 à 11h30.
 8 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
 9 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : voir Règlement de Consultation.
 10 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
 11 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : le 10 octobre 2024
 M2411331

Retrouvez
l'intégralité de votre journal sur
matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

PETITES AFFICHES
Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO - CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

→ La publication de vos
ventes aux enchères*
*Annonce légale, annonce sommaire,
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos
annonces légales
partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

« LAITERIE GILBERT »

Avis de cession

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, le 24 septembre 2024, enregistré à REIMS, le 30 septembre 2024, sous le numéro 2024N 2812, la société dénommée AKA, SARL, dont le siège social est à REIMS (51100), 136 boulevard Dauphinot, a cédé à la société dénommée LAUBEN, SARL, dont le siège social est à REIMS (51100), 136 boulevard Dauphinot, connu sous le nom «LAITERIE GILBERT» moyennant le prix de 85.000,00 €, savoir : Eléments incorporels : 71.000,00 € ; Matériel : 11.000,00 € ; Marchandises : 3.000,00 €. Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Me Romain SHALGIAN.

M2411100

FOUILLET /
SARL
LE COMPTOIR
DES VIANDES

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 30 Septembre 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS, le 1^{er} Octobre 2024, dossier 2024 00041990 référence 5104P04 2024 N 02824, Monsieur Claude Bernard Ghislain FOUILLET, artisan boucher, époux de Madame Linda BOBBA, demeurant à REIMS (51100) 76 boulevard Wilson, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51) sous le numéro SIRET 413 462 540, a cédé à

la Société dénommée LE COMPTOIR DES VIANDES, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 89 avenue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le numéro 932 956 576 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de boucherie, charcuterie, traiteur, appartenant à Monsieur Claude FOUILLET et exploité par lui à titre d'établissement principal à REIMS (51100), 89 avenue Jean Jaurès, et pour l'exploitation duquel Monsieur FOUILLET est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifié auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 413 462 540 00019, Code APE 4722Z.

Moyennant le prix de 120.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} Octobre 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'Etude THIENOT et ASSOCIÉS, sise à REIMS (51), 23 rue Libergier.

Pour avis.

M2411121

TOFF'TAXI /
LES TAXIS
VOUS SOURIENT

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 25 septembre 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS le 1^{er} octobre 2024, dossier 2024 00041979 référence 2024 N 02823 ;

Maître Isabelle TIRMANT, domiciliée professionnellement à REIMS (Marne), 34 rue des Moulins, mandataire judiciaire de la société dénommée TOFF'TAXI, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5.000 €, dont le siège est à MOURMELON LE GRAND (51400), 37 rue du Couchant, identifiée au SIREN sous le numéro 888 756 954 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE a cédé à la société dénommée LES TAXIS VOUS SOURIENT, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est à SAINT ETIENNE AU TEMPLE (51460), 1 rue de Dampierre, identifiée au SIREN sous le numéro 987 790 094 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, une licence de taxi exploitée dans la Ville de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), et une licence de taxi exploitée dans la Ville de BRUGNY VAUDANCOURT (Marne).

Moyennant le prix de 170.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication au BODACC, en l'Etude de Maître Marie-Pia DURAND, à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 7 quai Barbat. Pour avis.

M2411123

« LE MODERNE »

Cession
de fonds de commerce

ACTE reçu par Maître Guillaume MOREL, notaire à REIMS (51100) le 30 septembre 2024 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la Marne le 02/10/2024, référence 2024N 02826.

CEDANT : La société dénommée ESTEBAN, Société en nom collectif au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à BAZANCOURT (51110) 35 rue Jean Jaurès identifiée sous le numéro SIREN 830 423 489 RCS REIMS.

CESSIONNAIRE : La société dénommée SNC AD, Société en nom collectif au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à BAZANCOURT (51110) 35 rue Jean Jaurès identifiée sous le numéro SIREN 931 440 531 RCS REIMS.

FONDS CEDE : Un fonds de commerce de café - bar - loto - hôtel (hébergement) - jeux automatiques - Française des Jeux - PMU, auquel est annexé un débit de tabacs connu sous le nom de «LE MODERNE» situé et exploité à BAZANCOURT (51110) 35 rue Jean Jaurès.

PRIX : deux cent trente sept mille Euros (237.000,00 €) s'appliquant savoir :

- Aux éléments incorporels pour deux cent vingt trois mille euros (223.000,00 €)

- Aux éléments corporels pour quatorze mille Euros (14.000,00 €)

Payé comptant le jour de signature de l'acte authentique.

JOUISSANCE : le 30 septembre 2024.

OPPOSITIONS : en l'Etude de Me Guillaume MOREL, notaire à REIMS (51100) 34 rue Ponsardin où domicile est élu à cet effet.

Pour unique insertion :
Me Guillaume MOREL.

M2411171

CONSTITUTION
DE SOCIETENOUVEL'HAIR
BOUZY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/10/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NOUVEL'HAIR BOUZY

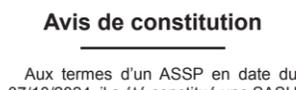
Objet social : salon de coiffure, vente et de tous produits et accessoires liés à cette activité

Siège social : 15 rue Gambetta, 51150 BOUZY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. PINVIN Alexandre 4 rue du Moulin 51490 BETHENVILLE et M^{me} HERMAN Céline 20 Ter rue Pierre Bayen 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE M2410904

CABINET
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL PÂTÉ
SYNERGIS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SYNERGIS

Objet social : - Opérations de courtage et courtier en assurance à domicile, - Vente de services aux particuliers et aux entreprises, - Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques,

Siège social : 13 RUE DUGUAY TROUIN, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. ALLANE Marc 13 rue Duguay Trouin 51100 REIMS

Clause d'agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'Associé Unique sont libres. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L'associé unique

M2410941

RUE SUHARD
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
69 A rue de Bezannes - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 octobre 2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : RUE SUHARD.

FORME SOCIALE : Société civile. SIÈGE SOCIAL : 69 A rue de Bezannes - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Samuel, Yves, Georges MAZY, demeurant 69 A rue de Bezannes - 51100 REIMS et Madame Charlotte, Bernadette, Marie CODRON épouse MAZY, demeurant 69 A rue de Bezannes - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés fondateurs.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS. La gérance.

M2411076

LES ETANGS
VENDEENS

Avis de constitution

Par acte SSP du 20/09/2024 il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LES ETANGS VENDEENS.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

SIÈGE SOCIAL : 85 rue de Courlancy - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans.

GÉRANT : Madame Nathalie TARTE, demeurant 85 rue de Courlancy - 51100 REIMS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession ou transmission par un associé au profit de tout tiers, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales ne se fera qu'à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2411101

AGNÈS - ZONFRILLO

AGNÈS -
ZONFRILLO

Par acte SSP du 08/10/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AGNÈS - ZONFRILLO.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement d'immeubles ; la location d'appartements, de maisons et de tous biens immobiliers ; la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover ; l'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de tout terrain ; la location de terrains, ainsi que la location et l'exploitation d'immeubles non résidentiels ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets.

SIÈGE SOCIAL : 2 Rue des Cotelles - 51200 ÉPERNAY.

CAPITAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M^{me} ZONFRILLO Camille, demeurant 2 Rue des Cotelles - 51200 ÉPERNAY, M. AGNÈS Mathieu, demeurant 2 Rue des Cotelles - 51200 ÉPERNAY.

CLAUDE D'AGRÈMENT : L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Le projet de cession est notifié à la Société et à chacun des associés, accompagné de la demande d'agrément, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, l'assemblée statue dans les 3 mois suivant la notification à la Société du projet de cession et sa décision est notifiée aux associés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les 30 jours. En cas de refus d'agrément, chaque associé peut se porter acquéreur des parts. Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquies, ils sont, sauf convention contraire, réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts qu'ils détenaient antérieurement. Si aucun associé ne se porte acquéreur, ou s'il existe un reliquat parce que les demandes reçues ne portent pas sur la totalité des parts, la Société peut faire acquies les parts par un tiers agréé à l'unanimité des associés. La Société peut également procéder au rachat des parts en vue de leur annulation.

Immatriculation au RCS de REIMS. M2411110

SERRURERIE
DU MASSIF

SERRURERIE
DU MASSIF

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : 24 rue de Fismes 51220 HERMONVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à HERMONVILLE du 2 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SERRURERIE DU MASSIF

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Siège social : 24 rue de Fismes - 51220 HERMONVILLE,

Objet social : - La réalisation de travaux : serrurerie générale, dépannage, reproduction de clés, ouverture de porte, tous types de fermetures mécaniques ou électriques et tous matériels afférant à la sécurité des biens et des personnes, d'ouvrages métalliques en acier, aluminium ou inox, contrôle d'accès, tous types de matériels mécaniques ou électroniques, fenêtres et portes fenêtres, aluminium, PVC ou bois, tous types de fermetures, signalétique, tous types de panneaux, plaques, peintures de marquages de sécurité ;

- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Monsieur Matthieu RIDON, 24 rue de Fismes - 51220 HERMONVILLE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2411126

SERRURERIE
DU MASSIF

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : 24 rue de Fismes 51220 HERMONVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à HERMONVILLE du 2 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SERRURERIE DU MASSIF

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Siège social : 24 rue de Fismes - 51220 HERMONVILLE,

Objet social : - La réalisation de travaux : serrurerie générale, dépannage, reproduction de clés, ouverture de porte, tous types de fermetures mécaniques ou électriques et tous matériels afférant à la sécurité des biens et des personnes, d'ouvrages métalliques en acier, aluminium ou inox, contrôle d'accès, tous types de matériels mécaniques ou électroniques, fenêtres et portes fenêtres, aluminium, PVC ou bois, tous types de fermetures, signalétique, tous types de panneaux, plaques, peintures de marquages de sécurité ;

- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Monsieur Matthieu RIDON, 24 rue de Fismes - 51220 HERMONVILLE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2411126

RFX ACADEMY
Société par actions simplifiée
au capital de 900 €
Siège social : 1 rue René Francart
51100 REIMSRFX ACADEMY
Société par actions simplifiée
au capital de 900 €
Siège social : 1 rue René Francart
51100 REIMS

Aavis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 4 octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RFX ACADEMY

Forme sociale : Société par actions simplifiée,

Siège social : 1 rue René Francart - 51100 REIMS,

Objet social :

- toutes prestations de formation et de conseil de toute personne ou société notamment en matière comptable, juridique, sociale, paie, ressources humaines, fiscale ainsi qu'en organisation finance et gestion de patrimoine et d'entreprise ;

- la réalisation de toutes prestations administratives, commerciales, financières ou techniques ;

- et plus généralement toutes opérations, qu'elles soient commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et à tous objets similaires ou connexes, ainsi que de nature à favoriser le but poursuivi par la société, son extension, son développement ou son patrimoine social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 900 euros,

Gérance : Monsieur Sylvain DUBOIS, demeurant 3 rue de Pignicourt 02190 Neufchâtel-sur-Aisne.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

M2411134

CG Vert
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, de la S.A.R.L. dénommée «CG Vert», au capital de 5.000 €.

OBJET :

- l'exercice d'une activité agricole d'élevage et en particulier d'élevage ovin, et d'éco-pâturage,

- également pour objet la réalisation de prestations de travaux agricoles et viticoles et de conception et d'entretien d'espaces verts,

- plus généralement la société pourra effectuer toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser le développement.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue d'Avize - 51150 PLIVOT.

GÉRANCE : Monsieur et Madame Rémi COTRET-GODIN, demeurant : 2 rue d'Avize - 51150 PLIVOT.

Cette société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention,
La gérance.

M2411154

ETP Cars
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 11 Rue du Loup
51420 CERNAY LES REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CERNAY LES REIMS du 2 octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée

DÉNOMINATION SOCIALE : ETP Cars

SIÈGE SOCIAL : 11 Rue du Loup, 51420 CERNAY LES REIMS

OBJET SOCIAL : Vente automobile, mandataire automobile, carte grise, recherche de financement, de garantie

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital Social : 5 000 euros

GÉRANCE : Monsieur Eric PATRET, demeurant 1 Grande Rue 08090 THIS

Monsieur Tom PATRET, demeurant 1 Grande Rue 08090 THIS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance

M2411186

SCI MGLR
HORIZONS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/10/2024, il a été constituée une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MGLR HORIZONS

Siège social : MGLR HORIZONS

Objet social : La propriété, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou tout autre moyen, de tous immeubles... à usage d'habitation, professionnel, commercial, locaux d'habitation meublés..

Siège social : 15 rue de la Barbrière, 51200 ÉPERNAY

Capital initial : 500 €

Capital minimum : 500 €

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



DERIGNY Anne

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à ALLEMANT (51120) du 04/10/2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une Société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L. 324-1 à L. 324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : DERIGNY Anne.

CAPITAL SOCIAL : 7.500 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : 19 rue des Auges - 51120 ALLEMANT.

OBJET PRINCIPAL : L'acquisition, l'exploitation, la mise en valeur de tout domaine viticole en Champagne et les activités annexes ; L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

GÉRANCE : Madame Anne DERIGNY, demeurant à ALLEMANT (51120), 16 rue de Signy.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément des Associés.

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance. M2411162



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

GHLR

Société civile immobilière
au capital de 500 €uros
Siège social :
56 rue des Grands Ayeux
51460 COURTISOLS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURTISOLS du 25/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : GHLR.

SIÈGE SOCIAL : 56 rue des Grands Ayeux - 51460 COURTISOLS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Kevin HURPEZ demeurant 56 rue des Grands Ayeux - 51460 COURTISOLS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2411241

MAAD

Société par actions simplifiée
à associée unique
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
46 rue Petit Delbourg
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 05/10/2024, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associée unique dénommée MAAD présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE : 46, rue Petit Delbourg - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'établissement de prestations, de conseils en management de transitions, de conseils en stratégie, de consulting, de coaching personnalisés à destination des entreprises et des particuliers.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associée unique est libre.

PRÉSIDENTE : Madame Marion DARS, demeurant 46, rue Petit Delbourg - 51100 REIMS.

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis : Le président. M2411220



NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

LES VIGNERONS DE LA GRAVELLE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sarah DRIGUET, Notaire associé de la société civile professionnelle dénommée « NOTAIRES DE LA VALLEE », titulaire d'Offices notariaux, nommé pour exercer dans l'Office notarial situé à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, CRPCEN 51085, le 4 octobre 2024 a été constituée une exploitation agricole à responsabilité limitée par :

Monsieur Olivier Maurice ORBAN, demeurant à MAREUIL LE PORT (51700), 11 rue de la Gravelle CERSEUIL, célibataire.

Monsieur Eddy Sylvain ORBAN, demeurant à MAREUIL LE PORT (51700), 8 rue de la Gravelle CERSEUIL, célibataire.

La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

La dénomination de la société est LES VIGNERONS DE LA GRAVELLE.

Le siège de la société est fixé à MAREUIL LE PORT (51700), 8 rue de la Gravelle Cerseuil.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Les apports en numéraire s'élèvent à la somme de sept mille cinq cents Euros (7.500,00 €). Le montant total des apports s'élève à sept mille cinq cents Euros (7.500,00 €), égal au montant du capital social.

Cession des parts : un associé peut librement céder toute ou partie de ses parts sociales à l'un de ses co-associés. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.

Le gérant de la société est : Monsieur Olivier Maurice ORBAN, demeurant à MAREUIL LE PORT (51700), 11 rue de la Gravelle Cerseuil.

L'exercice social commence le 1^{er} août et se termine le 31 juillet de chaque année.

La société sera immatriculée au Registre National des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire. M2411246

SCI MADY

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sylvain SARCELET, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SARCELET Notaires », titulaire d'un Office Notarial à SAINTE MENEHOULD (Marne), 9 place du Général Leclerc, le 23 septembre 2024, enregistré, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DÉNOMINATION : SCI MADY.

FORME : société civile.

CAPITAL SOCIAL : cent Euros (100,00 €).

SIÈGE SOCIAL : DOMMARTIN VARIMONT (51330), 6 rue des Petites Vignes.

OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

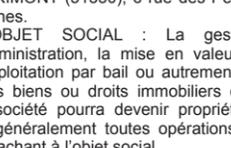
GÉRANCE : Monsieur Rudy GREGOIRE, demeurant à DOMMARTIN VARIMONT (51330 Marne), 6 Rue des Petites Vignes.

Madame Marina BARBIERO, demeurant à DOMMARTIN VARIMONT (51330 Marne), 6 Rue des Petites Vignes.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne).

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis : Le notaire. M2411254



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

DUBOIS B&J

Société civile immobilière
au capital de 500 €uros
Siège social :
5 rue des Processions
51520 SOGNY AUX MOULINS

Avis de constitution

DUBOIS B&J

Société civile immobilière
au capital de 500 €uros
Siège social :
5 rue des Processions
51520 SOGNY AUX MOULINS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à SOGNY AUX MOULINS du 08/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : DUBOIS B&J.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue des Processions - 51520 SOGNY AUX MOULINS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Jérôme DUBOIS, demeurant 5 rue des Processions - 51520 SOGNY AUX MOULINS et Madame Bénédicte CUVELIER, épouse DUBOIS, demeurant 5 rue des Processions - 51520 SOGNY AUX MOULINS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas - agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2411261

ECSR HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.140.543 Euros
Siège social :
29 rue Cérés - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06 septembre 2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : ECSR HOLDING.

SIÈGE : 29 rue Cérés - 51100 REIMS.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.140.543 €.

OBJET : Exercice de la profession d'expert-comptable.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENT : Monsieur El-hadi MENACER, demeurant 13 rue de l'Esquerre - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président. M2411256

SCI STELLA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire à REIMS, 24 rue de L'Isle, le 9 octobre 2024, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : SCI STELLA.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : Un million cinquante mille (1.050.000,00 €), divisé en 1.050.000 parts de un euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.050.000.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

SIÈGE SOCIAL : 79 rue Libergier - 51100 REIMS.

R.C.S. : REIMS.

GÉRANCE : Aux termes des statuts reçus par Me Thibaut DURAND, Monsieur Thomas DELHORBE a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, aux descendants des associés et au conjoint de Monsieur Thomas DELHORBE, soumises à agrément dans les autres cas.

Pour avis : Le Notaire. M2411289

EVEREST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/10/2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : EVEREST.

OBJET SOCIAL : prise de participations dans toutes sociétés, gestion de ses participations et gérance de toutes sociétés ; acquisition, prise à bail, gestion, location et administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; construction, réfection, rénovation, réhabilitation et plus généralement, mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers (travaux réalisés en sous-traitance) ; emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue du Général Corbineau - 51100 REIMS.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS REIMS.

GÉRANCE : M. Armando PLOCI, demeurant 46 rue Chabaud - 51100 REIMS et M. Alban GUTAJ, demeurant 3 rue du Général Corbineau - 51100 REIMS.

La gérance. M2411293

BOULARD ALLART

Société en nom collectif
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
3 esplanade Fléchambault
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société en nom collectif.

DÉNOMINATION SOCIALE : BOULARD ALLART.

SIÈGE SOCIAL : 3 Esplanade Fléchambault - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de café, bar, petite restauration sur place et à emporter, de débit de tabac, presse, bimbeloterie, carterie, jeux de la française des jeux, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac.

A titre accessoire l'achat la vente aux particuliers de fruits et légumes, et plus généralement de tous produits alimentaires.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GÉRANCE : M. Victorien ALLART, demeurant 10 rue du Commerce - 51450 BETHENY et M. Victorien BOULARD, demeurant 3 rue Esplanade Fléchambault - 51100 REIMS. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance. M2411294



Etude CLOVIS
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

OLYMPIE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me David Mennetret notaire à REIMS (51), 15 rue Clovis, le 09/10/2024, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : OLYMPIE.

FORME : Société Civile Immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 2 rue des Jacobins.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La location saisonnière et en meublé non professionnel pour son propre compte.

DURÉE : 99 ans.

Gérants nommés pour une durée illimitée : Olivier VERDURE, demeurant à REIMS (51100) 2 rue des Jacobins, Pierre VERDURE, demeurant à REIMS (51100) 40 boulevard Lundy, Jérôme JORDA, demeurant à BETHENVILLE (51490) 2 rue de la Gare et Fabien GOBREAU demeurant à ROSNAY (51390) 4 impasse des Saules Lotissement les Tendonnières.

PARTS SOCIALES : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention. M2411299



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

LOCA IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
9 rue Saint Nicolas
51240 VITRY LA VILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée, en date à VITRY LA VILLE, le 2 octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : LOCA IMMO.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue Saint Nicolas à VITRY LA VILLE (51240).

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition de tous biens et droits immobiliers ;
- La gestion et l'administration de tous biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, et en particulier, la location en meublé desdits biens ;
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets ;
- La constitution de toutes sûretés réelles ;
- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Benjamin WALSHOFER, demeurant 9 rue Saint Nicolas à VITRY LA VILLE (51240) et Madame Flavie SAINZ, demeurant 9 rue Saint Nicolas à VITRY LA VILLE (51240).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2411300

SC « MS PATRIMOINE »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 7 octobre 2024, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.

DÉNOMINATION : «MS PATRIMOINE».

SIÈGE SOCIAL : 23 rue du Moulin - 51600 BUSSY LE CHÂTEAU.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation commerciales, artisanales, industrielles ou encore des sociétés civiles immobilières ; l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes ; la gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 42.000 € divisé en 4 200 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

GÉRANCE : Monsieur Marc MASSELOT et Madame Sandra MASTRANGELO, demeurant ensemble 23 rue du Moulin - 51600 BUSSY LE CHÂTEAU, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2411265

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



LE 14

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/10/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE 14
Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de discothèque, débit de boissons, agence d'événementiel, soirées privées, snacking, bar, l'organisation de tous types de manifestations événementielles, événements public, privés tel que spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires. L'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non avec son objet social. L'achat, la vente de toute denrée alimentaire brute ou élaborée ainsi que toute boisson.

Siège social : 14 RUE PIERRE SEMARD, 51200 EPERNAY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M^{me} DESTAILLEUR Cléo
64 RUE DE LA LIBERATION 51110 BOURGOGNE FRESNE
M2411303



BCA HOLDING

Société de Participations Financières de Professions Libérales de Pharmaciens d'officine par Actions Simplifiée

au capital de 577.300 Euros

Siège social :

28 rue de la Magdeleine

51100 REIMS

RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 09/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : BCA HOLDING.

SIÈGE SOCIAL : 28 rue de la Magdeleine - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 577.300 €.

OBJET SOCIAL : la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice et de groupements de droit étranger, ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine ; la détention, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers, la détention de parts sociales ou d'actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquies et d'administrer des immeubles, et la fourniture de prestations de services sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M^{me} Abigail CASTRONOVO demeurant 28 rue de la Magdeleine - 51100 REIMS.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2411316

« CMAS »

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Maxime SCHLESSER, notaire à SAINT DIZIER, le 4 octobre 2024, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société Civile Immobilière DÉNOMINATION : «CMAS». SIEGE SOCIAL : GIFFAUMONT CHAMPAUBERT (51290), 20 rue de Châtillon. CAPITAL SOCIAL : cent euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de un euros (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100. OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement et toutes opérations pouvant être utile à la réalisation de l'objet social. DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation. CESSIIONS DE PARTS : Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. GERANCE : Madame Sacha AUBRY, commerciale automobile, et Monsieur Adrien GRANDVEAU, plombier chauffagiste, demeurant ensemble à GIFFAUMONT CHAMPAUBERT (51290), 20 rue de Châtillon. IMMATRICULATION au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis :
Maître Maxime SCHLESSER.
M2411333

SAS LES SUITES
DU SPA

Siège social : 47 Rue Louis Pasteur
51100 REIMS
AU CAPITAL DE 1000 Euros

L'an deux mille vingt-quatre le Dix Octobre, suivant acte sous seing privé, l'associé unique de la SAS LES SUITES DU SPA a décidé :

La création de la SAS LES SUITES DU SPA

Objet : La location de logements meublés et la réalisation de toutes prestations annexes attachées à cette location. Y compris la création achat exploitation de fonds de commerce se rapportant à l'objet social.

Dénomination : LES SUITES DU SPA
Siège social : 47 Rue Louis Pasteur
51100 REIMS

Clôture : le 31 décembre

Capital social : 1000€ en numéraire

Président : M^{me} BONNARD Julie,

née le 30/08/1988 à Reims, célibataire

demeurant 1A Rue des Prêtres 51490

Beine-Nauroy.

Greffe d'immatriculation : RCS

REIMS

La Présidence

M2411336

SCI
BETTANCOURT-
LA-FERREE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à BEZANNES du 9 octobre 2024 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. La raison d'être de la société est familiale.

La dénomination sociale est : SCI BETTANCOURT-LA-FERREE.

Le siège social est fixé à : BEZANNES (51430) 23 rue des Pressoirs.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : 600,00 €

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts entre vifs ou à cause de mort, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Mr Dimitri Marc Alexandre MOINE et M^{me} Alexandra VOIRNESSON, demeurant ensemble à BEZANNES (Marne), 23 rue des Pressoirs.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le gérant

M2411348

SCI COUPOIS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Anais PRUDENT, Notaire Associée, membre de la société à responsabilité limitée «AUDEVAL - PRUDENT» titulaire d'un Office Notarial à BEZANNES (Marne), 6, rue Henri Moissan, le 2 octobre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet :

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,

- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,

- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui,

- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

La dénomination sociale est : SCI COUPOIS.

Le capital social est fixé à la somme de : vingt-neuf mille Euros (29.000,00 €).

Les apports sont :

1) Par Monsieur Marc COUPOIS : 26.000,00 €

S'appliquant :

*pour les biens immobiliers propres : 23.160,00 €

*pour les biens immobiliers communs : 2.500,00 €

*pour les apports en numéraire communs : 40,00 €

2) Par Ikram SAADAOUI : 3.000,00 €

S'appliquant :

*pour les biens immobiliers communs : 2.500,00 €

*pour les apports en numéraire communs : 500,00 €

Total des apports : 29.000,00 €

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Marc COUPOIS demeurant

PONTFAVERGER - MORONVILLIERS (Marne) 9 rue du Village Noir.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le notaire.

M2411356

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

Etude de Maître
Thomas GROSLAMBERT

Notaire à REIMS (Marne)
4 boulevard de la Paix

SCI KOUDIN

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Thomas GROSLAMBERT, Notaire à REIMS, 4 boulevard de la Paix, le 7 octobre 2024, qui est en cours d'enregistrement au SPFE de la Marne a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI KOUDIN.

Le siège social est fixé à : WITRY LES REIMS (51420), 4 rue Clément Ader.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille cinq cents Euros (1.500,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Gil OUDIN, demeurant ISLES SUR SUIPPE, 2 route de Rethel.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2411357

MODIFICATION

DE STATUTS

CALX

SAS au capital de 244 330 €

Siège social : 1 Rue Villebois Mareuil
51150 BOUZY

RCS de REIMS n°521 649 459

Avis de modification

L'AGO du 01/09/2024 a décidé à compter du 01/09/2024 de nommer en qualité de présidente M^{me} DENIS AURIANE, demeurant 12 RUE DE TALLEYRAND 51100 REIMS en remplacement de M. COLLARD LUCIEN, pour cause de décès.

Modification au RCS de REIMS.

LE PRESIDENT

M2409531

LES COTEAUX
DE SAINTE ANNE

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.500,00 Euros

2 rue de la Maison Blanche

51100 REIMS

530 250 562 R.C.S. Reims

Aux termes d'une AGE en date du 10/09/2024, Monsieur Mehdi BELARBI a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 10/09/2024, dans ce même acte il a été décidé de transférer le siège social de la société actuellement au 2 rue de la Maison Blanche à REIMS (51100) au 6 avenue Bonaparte, BP166 à TINQUEUX (51430).

Pour avis : La gérance.

M2410193

BELLICIOUS

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

1 Rue Ernest Dagonet

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

949 912 927

RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 18 septembre 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Bouchaïb BARNICHA de ses fonctions de gérant à compter du 18 septembre 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2410822

SOCIETE CIVILE
D'EXPLOITATION
AGRICOLE
DE LA HAIE
DES BICHOTTES

Société civile

au capital social de 63.750 Euros

Siège social :

31 rue Charmoise - 51310

COURGIVAUX

341 031 805 R.C.S. Reims

Avis modificatif

Aux termes d'une AGE en date du 01/10/2024, les associés ont décidé :

- De réduire le capital social de la société pour le porter de 63.750 € à 57.390 € ;

- Que le siège social de la SCEA DE LA HAIE DES BICHOTTES, initialement fixé 31 rue Charmoise - 51310 COURGIVAUX, sera transféré 3 rue Pierre Meunier - 51310 SAINT BON.

Pour avis : La gérance.

M2410323

Champagne
Régis EMERY

Société civile au capital

de 223 500 Euros

Siège social : 9 Place de la République

51500 LUDES

R.C.S. : Reims 490 308 673

Aux termes de l'assemblée extraordinaire du 18 septembre 2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de production et de revente d'énergie à partir de panneaux photovoltaïques ayant pour support l'exploitation.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance.

M2410381

LA MAISON
DU CHAMPAGNE

Société à responsabilité limitée

au capital de 13.008.000 Euros

Siège social :

9 avenue Paul Chandon

51200 EPERNAY

399 102 300 RCS Reims

Aux termes de l'Assemblée Générale en date du 5 septembre 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jean-François RAPENEAU de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Vincent RAPENEAU, demeurant 5 rue Cotta - 51100 REIMS, pour une durée illimitée à compter du 5 septembre 2024.

Pour avis : La gérance.

M2410899

LECLAIRE
THIEFAINE

Société Civile d'Exploitation Viticole

au capital de 10.000 Euros

Siège social :

24 rue Pasteur - 51190 AVIZE

790 208 342 RCS Reims

Aux termes des décisions des Associés en date du 25 septembre 2024 il a été décidé :

- De transférer le siège social du 24 rue Pasteur - 51190 AVIZE au 74 av de Mazargan - 51190 AVIZE à compter du 25 septembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

- De nommer en qualité de Cogérante M^{me} Virginie LECLAIRE, demeurant 26 -28 rue Sadi Carnot - 51160 MAREUIL -SUR-AY, pour une durée indéterminée à compter du 25 septembre 2024.

Modification sera faite au Greffe du TC de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2411080

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SG CHAUFFAGE
désormais dénommée ECOZONE
E.N.R.

Société à responsabilité limitée
au capital de 93.500 Euros
Siège social :
17 ter Rue de la Libération - Pontgivar
51110 AUMENANCOURT
Transféré au
12 Avenue Pierre Honoré Simonnet
51110 WARMERVILLE
822 450 557 RCS Reims

Modifications statutaires

Aux termes d'une décision en date du 02/10/2024, l'AGE a pris acte de la démission de M. Sébastien GOGNIÈS de ses fonctions de gérant à compter du 01/10/2024, sans indemnité et a nommé en remplacement M. Thomas RUBIN, demeurant 42 Rue de l'Espérance
51600 AUBERIVE pour une durée illimitée.

Lors de la même décision, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 17 Ter Rue de la Libération - Pontgivar 51110 AUMENANCOURT au 12 Avenue Pierre Honoré Simonnet 51110 WARMERVILLE.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modifications seront faites au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2411062

SCEA
« de la RIVIERE »

Capital social : 588.000 Euros
Siège social :
La Rivière
51310 BOUCHY SAINT GENEST
RCS Reims 326 330 933

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 1^{er} octobre 2024 :

- Nomination de Madame Marine COLLERY née HUCHARD, demeurant 576 route de Saint Paul - 60650 LE MONT SAINT ADRIEN, en qualité de gérante.
- Nomination de Monsieur Damien GHEKIERE, demeurant 1 allée du Château - 02470 MARIZY SAINT MARD, gérant non associé.
- Retrait de Monsieur Didier HUCHARD, de la gérance.
- Modification de la rédaction des articles 12 et 15 des statuts de manière que les cessions de parts sociales et les transmissions des parts par décès soient libres au profit des ascendants, des descendants et des coassociés.
- Toute autre cession de parts ou transmission de parts par décès est soumise à une décision collective des associés prise à la majorité des trois quarts.
- Suppression de la forme juridique de l'article 3 «dénomination sociale».

Pour avis : La gérance.

M2411079

NOMDOS
Société d'Avocats

10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SAS HLG

SAS au capital de 750.000 Euros
Siège social :
2 - 4 place Drouet d'Erlon
51100 REIMS
839 947 918 RCS Reims

En date du 27/09/2024, l'assemblée a pris acte de la fin de mandat de CABINET KHODJA ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Mention au RCS de REIMS.
M2411129

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

SGVCL
SOCIETE
DES GRANDS VINS
DE CHAMPAGNE
LABRUYERE

SAS unipersonnelle au capital de 703
032 €
Siège social : 1 Place Carnot, 51360
VERZENAY
351 851 803 RCS REIMS

Suivant décisions de l'associé unique du 05/07/2024, l'objet social a été étendu aux activités d'achat de raisins et de moût en tant que négociant vinificateur. L'article 3 (OBJET) des statuts a été modifié en conséquence.
M2411112

SCI

« LA PETILLANTE »

Capital social : 195.000 Euros
Siège social :
94 rue Principale - 51320 SOUDRON
RCS Châlons en Champagne
799 268 529

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date :

Nomination de :
- Monsieur Alexandre FLEURIET, demeurant 56 rue Principale - 51320 SOUDRON ;
- Madame Mélanie FLEURIET, demeurant 5 rue du Ballon au Poing - 80800 DAOURS ;
en qualité de cogérants.
- Madame Brigitte FLEURIET née JUMEL, demeure gérante non associée,
Pour avis : La gérance.

M2411117

SCI

« LES TAMARIS »

Capital social : 1.524,49 Euros
Siège social :
94 rue Principale - 51320 SOUDRON
R.C.S. Châlons en Champagne
383 025 293

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date :
Nomination de Monsieur Alexandre FLEURIET, demeurant 56 rue Principale - 51320 SOUDRON, en qualité de cogérant, Madame Brigitte FLEURIET née JUMEL et Madame Mélanie FLEURIET, demeure cogérantes.
Pour avis : La gérance.

M2411118

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SG CHAUFFAGE

désormais dénommée ECOZONE
E.N.R.

Société à responsabilité limitée
au capital de 93.500 Euros
Siège social :
12 Avenue Pierre Honoré Simonnet
51110 WARMERVILLE
822 450 557 RCS Reims

Modifications statutaires

Aux termes d'une décision en date du 02/10/2024, l'AGE a décidé de modifier la dénomination sociale à effet du 01/10/2024 qui sera désormais «ECOZONE E.N.R.». L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis.

M2411165

Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

CJ INVEST

Société civile
au capital de 2.100 Euros
Siège social :
24 rue d'Oseille - 51100 REIMS
983 308 131 R.C.S. Reims

Suivant acte reçu par Me Patricia BOUCTON-JOLY, Notaire à REIMS, le 22/12/2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 136.250 € pour être porté de 2.100 € à 138.350 € et ce, par création de parts nouvelles.

Par conséquent, les articles relatifs aux apports et au capital social ont été modifiés.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2411175

LORETTE
et ASSOCIES
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

Déménagements
Transports
Vincent
CHRISTOPHE

Société à responsabilité limitée au
capital de 18.300 €
Siège social : 11 rue de la Neuville -
51370 SAINT BRICE COURCELLES
382 038 388 RCS REIMS

Avis de transformation

Aux termes des délibérations en date du 04 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Il a été décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale « Déménagements Transports Vincent CHRISTOPHE » par « Déménagements Transports Loris CHRISTOPHE » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Le capital social reste fixé à la somme de 18 300 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la Société.

DIRIGEANTS :
Monsieur Vincent CHRISTOPHE gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Loris CHRISTOPHE demeurant 11 rue de la Neuville 51370 SAINT-BRICE-COURCELLES
Pour avis : Le président.

M2411187

**Compagnie Locale
d'Investissement
et de Gestion 67**

SAS au capital de 37 000 Euros
30 Rue Madeleine Vionnet
93300 Aubervilliers
RCS BOBIGNY 899 654 511

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 18/09/2024, l'associé unique a décidé :

-modifier l'objet social de la société qui sera désormais : « l'exploitation du service public d'assainissement collectif des eaux usées sur le secteur dit Ouest de la Communauté Urbaine du Grand Reims » ;

- d'adopter la dénomination « Société d'Assainissement Ardre et Vesle » ;

-de transférer le siège social au 9 Zone Artisanale de la Sentelle 51140 Jonchery Sur Vesle

Les statuts sont modifiés en conséquence

La société sera radiée du greffe de BOBIGNY et immatriculée au greffe de REIMS

-de nommer en qualité de Président Mr Laurent KOSMALKI demeurant 14 impasse Baronète 57070 Metz en remplacement de Mr Olivier MANDIL, démissionnaire ;

-de nommer en qualité de Directeur Général Mr Jean-Philippe LABRUNA demeurant 16 Grande rue 51510 Matougues.

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 03/10/2024, il a été constaté la réalisation de l'augmentation du capital social, décidée le 18/09/2024 par l'associé unique.

Le capital est ainsi augmenté d'une somme de 363 000 € pour le porter de 37 000 € à 400 000 €.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Reims
M2411190

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**SOCIETE
D'EXERCICE
LIBERAL
DE PHARMACIENS
D'OFFICINE
PHARMACIE
CENTRALE**

Société d'Exercice Libéral par Actions
Simplifiée de Pharmaciens d'Officine
au capital de 40.000 Euros

Siège social :
21 rue Jean de Dormans
51700 DORMANS
510 005 036 RCS Reims

Aux termes d'une délibération l'AGE en date du 03/10/2024, et après décision de l'ordre des pharmaciens du GRAND EST en date du 07/10/2024, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 21 rue Jean de Dormans, 51700 DORMANS au 49 rue du Docteur Moret, 51700 DORMANS, à compter du 14/10/2024, et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis.

M2411197

SCI JURIS

SCI JURIS, SCI, au capital de 45,73 €, ayant son siège social : ZAC du Mont Hery - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE identifiée sous le numéro SIREN 340 710 375 - RCS CHALONS EN CHAMPAGNE.

Suivant AGE du 28/07/2022, les associés ont constaté la fin des fonctions de gérance de M. Jacky DEPOND, par suite de son décès. M^{me} Françoise DEPOND et M^{me} Anne-Laure DEPOND sont nommées gérantes de la société. Mention sera faite au RCS CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2411184

**SELARL
PHARMACIE
CENTRALE**

Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée de pharmaciens
au capital de 100 000 euros
Siège social : 8 RUE DES LOMBARDS
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
803 901 719 RCS CHALONS EN
CHAMPAGNE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} août 2024 et du procès-verbal de la gérance en date du 7 octobre 2024, il a été décidé de réduire le capital social a été réduit d'une somme de 49.000 €, pour être ramené de 100.000 € à 51.000 € par rachat et annulation de 49.000 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : «Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000 €).»

NOUVELLE MENTION : «Le capital social est fixé à cinquante et un mille euros (51.000 €).»

Pour avis : La gérance.

M2411200

bac | boileau
avocats conseils

MECACHAMPAGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Rue Saint-Eloi - 51110 BAZANCOURT
399 511 484 R.C.S. Reims

Par décision du 03/10/2024, l'associée unique de la société MECACHAMPAGNE a :

- Pris acte de la démission, à effet du même jour, de Monsieur Patrick GELIN de ses fonctions de président de la société ;
- A nommé en remplacement aux fonctions de présidente, à effet du même jour, la société «SOCIETE D'INVESTISSEMENT POUR LES METALLIERS CHAMPENOIS - S.I.M.C.», dont le siège social est situé Zone Artisanale, 11 rue des Letis - 51430 BEZANNES, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 498 614 056.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2411222

EM-FACADE

SASU au capital de 1.000 Euros
Siège Social :
102 boulevard Robespierre
51100 REIMS
SIRET : 908 959 620 00018

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 7 octobre 2024, le président de la société, l'associé unique, a décidé de transférer, à compter de 10 octobre 2024, le siège social : de 102 boulevard Robespierre - 51100 REIMS à 15 avenue Georges Hodin - 51100 REIMS

Et modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2411228

EARL «PERNET

Stéphane»

Capital social : 8.000 Euros
Siège social :
43 Grande Rue
51270 FEREBRIANGES
RCS Reims 479 852 584

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} septembre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date : Nomination de Monsieur Gustin PERNET, demeurant 43 Grande Rue - 51270 FEREBRIANGES, en qualité de cogérant.

Pour avis : La gérance.

M2411235

SB HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 11.790 Euros
porté à 13.890 Euros
Siège social :
39 avenue Hoche - 51100 REIMS
814 909 917 R.C.S. Reims

Du procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 20/06/2024, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 2.100 € par émission de 210 actions nouvelles de numéraire, et porté de 11.790 € à 13.890 €.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à onze mille sept cent quatre-vingt-dix euros (11.790 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à treize mille huit cent quatre-vingt-dix euros (13.890 €).

Pour avis : La présidente.

M2411237

YILMAZ
ENTREPRISE
SAFRAN
BATIMENT

EURL au capital de 100 Euros
Siège social :
52 avenue Cook - 51100 REIMS
920 869 773 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire du 03/06/2024 a décidé à compter du 03/06/2024 de :

Modifier la gérance de l'entreprise en destituant M. SAFRAN Appas, de sa fonction de co-gérant à partir du 3 juin 2024.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2411240

LAURENCY & ASSOCIES
Cabinet LAURENCY &
ASSOCIES

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

**PATERNA-
SERVICES**

Société à responsabilité limitée
au capital de 191.628,41 Euros
Siège social :
ZI de Maclaunay
51210 MONTMIRAIL
319 688 834 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 20/09/2024, l'assemblée générale ordinaire a nommé la SARL NORD EST AUDIT, dont le siège est à REIMS (51100), 3 rue Etienne Oehmichen, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la SAS FIDUCIAIRE LHP et de M. Henri-Pierre PALUS, respectivement commissaire aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant, en raison la démission de ces derniers ; Et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'assemblée générale ordinaire décide de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant en remplacement.

Pour avis : Le gérant.

M2411242

SAS
« CHAMPAGNOTHEQUE »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
119 rue du Général de Gaulle
51530 CRAMANT
RCS Reims 849 842 620

Suivant décision de l'associé unique du 01/08/2024, le capital a été augmenté d'une somme de 28.000 € pour être porté à 30.000 €, à compter du 01/08/2024.

Pour avis.

M2411234

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL CHRISTOPHE LEPAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 2, place Jacques Brel, 51370 ST BRICE COURCELLES
842 899 916 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 08/10/2024, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 2 place Jacques Brel, 51370 ST BRICE COURCELLES au 10 rue des anciens combattants 51220 CORMICY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

M2411253

MARINA BEAUTE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.624 Euros
Siège social :
1 rue de Courlancy - 51100 REIMS
438 703 548 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 2 septembre 2024, l'Associée Unique a décidé de nommer en qualité de cogérante, Madame Elisa LEPINOIS, née le 3 février 2000, demeurant au 15 rue des Fossés - 51400 MOURMELON LE GRAND.
M2411271

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

CREAPHARM BIOSERVICES

SAS au capital de 2.318.376 Euros
Siège social :
Avenue Robert Schuman
51100 REIMS
851 817 676 R.C.S. Reims

En date du 07/10/2024, l'associée unique a décidé de :

- nommer M Baptiste DEMAILLY, demeurant à REIMS (51100), 21 Rue de Chevigné, en qualité de Pharmacien Responsable et Directeur Général délégué de la Société ;
- nommer M^{me} Anaëlle PORCHEDDA, demeurant à TINQUEUX (51430), 32 avenue Fernandel, en qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire du site de CREAPHARM BIOSERVICES, 15 Avenue Christian Doppler - 77700 BAILLY ROMAINVILLIERS.

Pour avis.

M2411285

IP TEIC

Société par actions simplifiée au capital de 93.250 Euros
Siège social :
13 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS
326 017 019 RCS REIMS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 2 octobre 2024, il résulte que la société HEXATEL, dont le siège social est 2 rue Alain Colas, Parc d'Activités des Vents d'Ouest - 35530 NOYAL SUR VILAINE, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 2 octobre 2024, en remplacement de Monsieur Philippe BIEN, démissionnaire à compter du même jour.
Pour avis : La présidente.

M2411301

MARCOR

Société civile immobilière au capital de 1.000 euros
Siège social :
8 rue du Moulin
51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET
881 719 355 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8, rue du Moulin - 51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET au 437, rue du Pot au Feu - 62240 WIRWIGNES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2411309

STECARPHI

Société par actions simplifiée au capital de 75.000 Euros
Siège social :
ZAC des Escarnotières,
1 avenue du Maquis des Glières
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
525 024 493
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 2 octobre 2024, l'associée unique a décidé :

- de nommer la société HEXATEL, dont le siège social est 2, rue Alain Colas, Parc d'Activités des Vents d'Ouest, 35530 NOYAL SUR VILAINE, en qualité de Présidente à compter du 2 octobre 2024, en remplacement de Monsieur Philippe BIEN, démissionnaire à compter du même jour,

- de transférer le siège social ZAC des Escarnotières, 1 avenue du Maquis des Glières - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, au 13 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS, à compter du 2 octobre 2024.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 525 024 493 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La présidente.

M2411314

CORDONNIER INVESTISSEMENT

Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue du Moulin
51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET
881 146 724 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8, rue du Moulin - 51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET au 437, rue du Pot au Feu - 62240 WIRWIGNES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2411310

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

TOUFFLIN M.T.P.

Société par actions simplifiée au capital de 233 300 euros
Siège social : 1, rue des Moissons - ZAC Witry-Caurel, 51420 WITRY LES REIMS
336 380 381 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du Président en date du 26 septembre 2024, il résulte que Monsieur Pierre PAPIN, demeurant 5 rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS, a été nommé en qualité de Directeur Général.
M2411268

MARTIN INVESTISSEMENT

Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue du Moulin
51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET
881 194 740 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8, rue du Moulin - 51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET au 437, rue du Pot au Feu - 62240 WIRWIGNES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2411311

1965 INVEST

Société civile au capital de 400.000 Euros
Siège social :
8 rue du Moulin
51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET
892 270 000 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8, rue du Moulin - 51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET au 437, rue du Pot au Feu - 62240 WIRWIGNES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2411312

SOFRAF
experts comptables commissaires aux comptes

reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

ARMAREM

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros
Siège social :
24 rue des Compagnons
51350 CORMONTREUIL
931 850 077 RCS Reims

Par délibération du 10 octobre 2024, l'AGE des associés de la SARL ARMAREM a décidé de transférer le siège social du 24 rue des Compagnons, 51350 CORMONTREUIL au 3 Ter Rue Jean Monnet, 51500 SILLERY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2411313

SCI AISAF

au capital de 100 Euros
Siège social :
56 av Jeanne d'Arc
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
900 666 397
R.C.S. Châlons en Champagne

Modifications des associés

Aux termes de l'AGE en date du 22 février 2024, les associés ont approuvé la cession totale des parts de Aïcha HAMOUNOU à Sarah AKAABOUNE.
La nouvelle répartition des parts est la suivante :
- Safia AKAABOUNE : 99 parts ;
- Sarah AKAABOUNE : 1 parts.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera portée au R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.
La Gérance.

M2411318

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

JPC

Société civile au capital de 2.000,00 Euros
Siège social :
39B rue du Champ de Mars
51100 REIMS
798 352 027 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 4 octobre 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social situé à REIMS (51100), 39B rue du Champ de Mars, pour le fixer à VERSAILLES (78000), 29 rue du Refuge, à compter du même jour, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

L'inscription modificative sera faite auprès du R.C.S. de REIMS et l'immatriculation requise auprès du R.C.S. de VERSAILLES.

Pour insertion,

Me Geoffroy CROZAT, Notaire.
M2411340

POURSUITE D'ACTIVITE

LOREM AVOCATS

SOCIETE ACCEE
SARLU au capital de 11 400 €
SS : 15, avenue Paul Chandon - 51200 - EPERNAY
RCS REIMS : 520 833 104

En date du 28/05/2018, il avait été constaté la perte des capitaux propres de la société, qui devaient être reconstitués avant la clôture de l'exercice 2019. Les capitaux propres ont été reconstitués en date du 12/07/2018 par réduction du capital social. En conséquence, il est fait publicité de cet acte.

En date du 26/09/2024, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
M2410400

3DG IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 39 AVENUE HOICHE
51100 REIMS
888 910 528 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 29/06/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La Présidente

M2411172

DAM HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 Euros
Siège social :
39 avenue Hoche - 51100 REIMS
892 999 293 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 29/06/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La présidente.

M2411226

SAS « Calycé 4 »

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
42 rue de Champagne
51240 VITRY LA VILLE
RCS Châlons en Champagne
880 906 912

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2024, les associés, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2411269

DISSOLUTION

DE SOCIETE

KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

STUDIO ANNABELLEB
EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 16 RUE DE POUILLY
51100 REIMS
RCS de REIMS n°898 978 358

Avis de dissolution

En date du 31/08/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 31/08/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} BRUN ANNABELLE, demeurant 16 RUE DE POUILLY 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2410475

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

OLIVIER CHARTIEZIX

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 50.000 Euros
Siège social :
3 rue de la Guillotière
51260 CLESLES
Siège de liquidation :
3 rue de la Guillotière
51260 CLESLES
RCS Reims 539 772 467

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Olivier CHARTIEZIX, demeurant 3 rue de la Guillotière - 51260 CLESLES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue de la Guillotière - 51260 CLESLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2410577

RÉDACTION
BUSSON Benjamin
03.26.08.38.31
DESANTI Nastasia
03.26.08.38.32
redaction.pamb@legalnet.org

ANNONCES LÉGALES
NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com



CJ PRINT

SAS au capital de 1 500 €
Siège social : 8 bis rue de Sillery
51100 REIMS
RCS de REIMS n°883 058 125

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 02/10/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 02/10/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CHEFFRE Jordane, demeurant 8 bis rue de Sillery 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2411005

« LA CONSTANCE »

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège Social :
1 rue Eric et Margaret Schuppel
51430 TINQUEUX
RCS Reims : 828 570 846

Suivant décision collective des associés en date du 9 septembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 9 septembre 2024 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Christian PLOUCHAR, demeurant 1 rue Eric et Margaret Schuppel à TINQUEUX (51430), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS (Marne).
Le siège de la liquidation est fixé à TINQUEUX (51430), 1 rue Eric et Margaret Schuppel, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (Marne).

Pour avis.

M2411086

AUX PAPILLES DES STERNAK

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 17 Place des Ursulines
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
919 084 251 RCS Chalons En Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2024 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12 septembre 2024 et sa mise en liquidation à compter de ce même jour.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Margaux STERNAK, demeurant 7 Bis, Rue Raymond Poincaré 51150 PLIVOT, pour une durée illimitée, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé 7 Bis, Rue Raymond Poincaré 51150 PLIVOT, où seront notifiés actes et documents.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis

M2411144

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CLOTURE DE LIQUIDATION

INSTITUT MINCEUR ET BEAUTE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue Georges Legros
51500 CHIGNY LES ROSES
Siège de liquidation :
1 rue Georges Legros
51500 CHIGNY LES ROSES
844 616 961 RCS Reims

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Emmanuelle CHENILLOT, demeurant 62, Rue Clémenceau 57440 ALGRANGE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2411111

PRO-PMF

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 3 RUE DE COURCY
51450 BETHENY
RCS de REIMS n°839 967 239

Avis de liquidation

L'Assemblée générale ordinaire du 25/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BOUSQUET Maxime de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/09/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.

M2410333

DM MECANIQUE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7.000 Euros
Siège social :
54 rue Thierot - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
54 rue Thierot - 51100 REIMS
842 103 400 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2024, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mezziane DJEBOURI, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2410973

«LA CONSTANCE»

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège Social :
1 rue Eric et Margaret Schuppel
51430 TINQUEUX
RCS Reims : 828 570 846

Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 11 septembre 2024, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Christian PLOUCHARTE, demeurant à TINQUEUX (Marne), 1 rue Eric et Margaret Schuppel, et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2411087

MMA CONNECTION

SAS au capital de 60 100 €
Siège social : 8 rue du jardin petit
51430 BEZANNES
RCS de REIMS n°898 108 741

Avis de liquidation

L'Assemblée générale extraordinaire du 30/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DIZY Anthony de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

DIZY Anthony

M2411267

SCI DU PARC

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
REIMS, 7 place du Cardinal Luçon
R.C.S. de Reims n° 445 330 640

Par décision du 8 octobre 2024, les associés ont :

- Approuvé le compte de liquidation de la société ;
- Donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat ;
- Prononcé la clôture de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2411290



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

SCI 253 AVENUE JEAN JAURES

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 142 936,18 euros
Siège social : REIMS
51100 6 rue Guernier
Siège de liquidation : 6 rue Guernier
51100 REIMS
342.967.718. RCS REIMS

L'Assemblée Générale réunie le 02 septembre 2024 au 6 rue Guernier, 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal VALLEISE, demeurant 61 Boulevard Jamin, 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2411307



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

FL DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 38.112,25 Euros
Siège et de liquidation :
2 Rue René Char
51350 CORMONTREUIL
315 680 561 RCS Reims

L'Assemblée Générale réunie le 30/09/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Francis LAURENT, demeurant 2 Rue René Char à CORMONTREUIL (51350), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2410936

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX PIENNE

Insertion - Changement partiel de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jérôme PERTIN, Notaire membre de la Société d'Exercice à Responsabilité Limitée dénommée «Jérôme PERTIN, Notaire», titulaire d'un Office Notarial à la résidence d'AVIZE (Marne), 7 Rempart du Midi, CRPCEN 51028, le 00 octobre 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE : Monsieur Sylvain Michel PIENNE, viticulteur, et Madame Marie -France Thérèse Monique COEURET, viticultrice, demeurant ensemble à MONTHELON (51530) 13 route de Nancy.

Mariés à la mairie de CHARONVILLE (28120) le 6 septembre 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2410838

AVIS ADMINISTRATIF

Commune d'Alle-mant

Prescription de l'élaboration d'un P.L.U. - Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 5 septembre 2024, le conseil municipal d'Alle-mant a décidé de reprendre les travaux d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) prescrit une première fois le 4 juillet 2007 et s'appliquant sur l'ensemble de son territoire communal.

Cette délibération peut être consultée en mairie.

M2411091

AVIS DIVERS

Plurial Novilia AL Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

FISMES - MAISON :
- 23 rue Emile Zola - T5 - 3 chambres - 85 m² env - Garage attenant - DPE : en cours - 127 000 € - réf : ER.80498

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

M2411280

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.étude-clovis.notaires.fr

M. Jacques CAMUS

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 avril 2017, Monsieur Jacques Edmond Jules CAMUS, en son vivant retraité, demeurant à BEZANNES (51430) 64 rue Georges Charpak - Résidence Le Sourire Champenois, né à REIMS (51100), le 21 avril 1930, veuf de Madame Colette Marie Alice BERUARD et non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à BEZANNES (51430) (FRANCE), le 8 septembre 2024, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent CROCHET, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée (SAS) «Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux», dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Vincent CROCHET, Notaire à REIMS 51100, référence CRPCEN : 51047, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2411059



OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX

4 bis rue Jacques Monod
51431 TINQUEUX CEDEX

M. Lucien BRUNETTE

Avis de saisine de légataire universel Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 7 juillet 2017, déposé au rang des minutes de Maître David PINTEAUX, Notaire à TINQUEUX, suivant procès-verbal dont la copie authentique et figurée a été reçue par le tribunal judiciaire de REIMS, le 10 juin 2024.

Monsieur Lucien Paul BRUNETTE, en son vivant retraité, demeurant à REIMS (51100) 4 avenue Cook, veuf de Madame Agnès Louise GALLINA et non remarié, né à REIMS (51100) le 6 septembre 1934 et décédé à REIMS (51100) le 26 octobre 2023, a institué un légataire universel.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître David PINTEAUX, notaire à TINQUEUX (51430), dans le délai d'un mois à compter de ce jour.

Pour avis, Me David PINTEAUX.

M2411068

OFFICE NOTARIAL DU LEVANT
Christophe LARDENOIS
Alexandra VOIRNESSON
70 rue du Général Gouraud
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

M^{me} Denise RAMDANI

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 mai 2010, M^{me} Denise Gisèle RAMDANI, en son vivant retraitée, demeurant à MOURMELON LE GRAND (51400) 490 rue du 11 Novembre 1918, née à CHALONS-SUR-MARNE (51000), le 9 novembre 1928, veuve non remariée de M. Jean-Paul LESTREHAN, décédée à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 10 juillet 2024.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LARDENOIS, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DU LEVANT», titulaire d'un Office notarial à MOURMELON LE GRAND, 70 rue du Général Gouraud, le 23 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LARDENOIS, Notaire à MOURMELON LE GRAND (51400), 70 rue du Gal Gouraud, référence CRPCEN : 51010, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2411124

M. René HEBERT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 octobre 1994 :

Monsieur René Roger Henri HEBERT, en son vivant retraité, demeurant à LA CELLE SOUS CHANTEMERLE (51260), 10 rue des Tuilleries.

Né à LA CELLE SOUS CHANTEMERLE (51260), le 28 novembre 1931. Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à SEZANNE (51120) (France), le 13 mai 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Corinne PAGEOT, Notaire à ANGLURE (Marne), le 12 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Elodie DEMONGEOT-COURTY, Notaire à NOGENT SUR SEINE (10400), référence CRPCEN : 10049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2411317

AISNE

1. A vendre parcelle de vignes
Surface : 29a 80ca.
Localisation : Aisne
Bail rural à long terme en cours
2. A vendre parcelle de vignes
Surface : 60a 10ca.
Localisation : Aisne
Bail rural à long terme arrive bientôt à expiration. Possibilité d'exploitation rapide.
M2411092

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. BENCHOHRA Nasreddine décédé le 02/09/2019 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808123785. M2411201

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DROUOT Solange décédée le 02/03/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808116481. M2411203

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 12/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DELALANDE Roland décédé le 01/03/2024. Réf. 0808133968. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2411210

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 01/07/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ROMAND Franck décédé le 11/09/2023. Réf. 0808130548. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2411211

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 10/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MELBECK Cyril décédé le 09/02/2024. Réf. 0808133714. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2411216

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 10/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} PERTOIS Claudine décédée le 27/07/2022. Réf. 0808133717. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2411218

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CREANCES SALARIALES

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 19 septembre 2023
SASU PBE
109 rue Edmond Rostand - 51100 REIMS.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire,
Isabelle TIRMANT.

M2411273

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 5 octobre 2023
Monsieur COLLIN Guillaume « Au Fournil de Vienne »
110 rue de la Croix - 51800 VIENNE LE CHATEAU.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire,
Isabelle TIRMANT.

M2411274

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 14 décembre 2023
SARL PIERRE « Patiss'Cook »
11 Avenue Mercuria, ZAC Mercuria - 51470 ST MEMMIE.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire,
Isabelle TIRMANT.

M2411276

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 26 septembre 2023
SAS NICE WATCHES « Pil'Vite »

Centre commercial CORA, Route de Louvois - 51350 CORMONTREUIL.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire,
Isabelle TIRMANT.

M2411277

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 17 octobre 2023
SARL DUMKER « R and Co »
8 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire,
Isabelle TIRMANT.

M2411278

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 7 mars 2023
SARL AIR HYGIENE POWER
76 rue du Docteur Lemoine - 51100 REIMS.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire,
Isabelle TIRMANT.

M2411279

TRIBUNAL

DE COMMERCE

EXTÉRIEUR

Jugement du 01 octobre 2024

SAS BEE ST'ORY, 22 avenue des Nations, 93420 Villepinte, RCS Bobigny 414 339 465. Achat-vente de produits d'occasion aux particuliers. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 1 octobre 2024 arrête le plan de cession.
M2411075

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Référence :

MOI JE

14 rue François Guisol - 06200 NICE, R.C.S. NICE : 802 440 339. Etablissement(s) secondaire(s) : Route de Louvois, Centre Commercial Cora - 51350 CORMONTREUIL, R.C.S. REIMS : 2018 B 459.

Jugement du tribunal de commerce de NICE en date du 3 octobre 2024 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00530 désigne liquidateur SELARL Funel Et Associes prise en la personne de Me Jean-Patrick Funel, 54 rue Gioffrédo - 06000 NICE.
M2411168

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE CHÂLONS-EN-

CHAMPAGNE

INTERDICTION

DE GERER

Par jugement en date du 03/10/2024, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

Monsieur Billel YAGOUBI
15 rue Dubois Crancé - 51300 VITRY LE FRANÇOIS.

Titulaire de la Procédure Collective
SAS S&B RENOV
R.C.S. 2018B00168 (840 729 743), 33 rue de la Violette - 51300 MAROLLES.

A Châlons en Champagne,
le 04 octobre 2024.

M2411103

Par jugement en date du 03/10/2024, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

Monsieur Michaël Jean Gilbert PINGUET
54 rue Grande Etape - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Titulaire de la Procédure Collective
SAS ALLO TOUTELEK
R.C.S. 2019B00104 (850 377 276), 54 rue Grande Etape - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

A Châlons en Champagne,
le 04 octobre 2024.

M2411104

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

Jugement du 03 octobre 2024

SAS Textiles d'Avenir, 2 Rue du Commerce, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 949 297 667. Fabrication de vêtements de dessus. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl Ajilink Labis Cabooter de Chanaud (Me Jérôme Cabooter).
M2411088

Jugement du 08 octobre 2024

SAS DOMAINES DES HAUTES GARENNES, 3 Rue Briand, 51150 Bouzy, RCS Greffe de Reims 533 977 435. Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano).
M2411230

SARL S.A.F., Rue, Zone Industrielle Rue de la Gare Bat A55, 51140 Muizon, RCS Greffe de Reims 452 737 463. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano).
M2411231

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 08 octobre 2024

SAS F & S, 12 Avenue du Général Bonaparte, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 912 151 495. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mai 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raullet (Me Bruno Raullet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2411243

SAS HEXAGONE DESIGN, 9-11 Rue Gaston Boyer, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 904 777 729. Fabrication d'autres articles métalliques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Avril 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2411250

SARL BXP, 13 Rue Colonel Charbonneaux, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 433 640 570. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2411251

FAILLITE

PERSONNELLE

Jugement du 04 octobre 2024

SAS AUMERSOL SECURITE PRIVEE (AMS SP), 9 Rue André Pingat, 51065 Reims Cedex, RCS Greffe de Reims 834 387 821. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Yaombiti Belongo Alberic pour une durée de 10 ans ans.
M2411120

CLÔTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 25 septembre 2024

SARL MATHÉL, 13 rue des Monts de Champagne, 51360 Prunay, RCS Greffe de Reims 790 469 993. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2411179

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



Etude de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuil

M. Olivier RITZENTHALER / TAXI CONFORT

Suivant acte reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à RETHEL (08300), le 7 octobre 2024, en cours d'enregistrement au SPFE des Ardennes,

Monsieur Olivier Louis Mathias RITZENTHALER, demeurant à RETHEL (08300) 12 chemin de la Duchesse, né à REIMS (51100) le 10 mai 1960, identifié sous le numéro SIREN 400 755 625.

A cédé à : La Société dénommée TAXI CONFORT, Société à responsabilité limitée au capital de 60.000,00 €, dont le siège est à WARCQ (08000), 13 place des Granges Bertholet, identifiée sous le numéro SIREN 793 285 651 RCS SEDAN.

Le bénéfice de l'autorisation de stationnement sur la voie publique situé à ACY ROMANCE (08300), sous le numéro 001, dans l'attente de la clientèle, dont il est titulaire Moyennant le prix de quarante mille Euros (40.000,00 €).

Entrée en jouissance : 7 octobre 2024.

Aux termes de cet acte a été constatée la résiliation du contrat de location-gérance du 4 janvier 2019 portant sur cette autorisation de stationnement.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix (10) jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2411270

DPSI / DPSI 08

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 04/09/2024 par Maître Carine LEWCZUK, Notaire à REIMS (51100) - 2 rue Carnot, enregistré au SIE REIMS, le 27/09/2024, dossier : 2024 41509, bordereau : 5104P04 2024 N 2813, DPSI, EURL au capital de 120 000 €, ayant son siège social 29 lieu-dit Les Ferrières 03310 NERIS LES BAINS, immatriculée sous le n°503061376 au RCS de MONTLUCON,

a cédé à
DPSI 08, SARL au capital de 4 997 €, ayant son siège social Pépinière d'entreprise de l'argonne ZAC porte de l'argonne, rue Saint-Exupéry 08400 VOUZIERES, immatriculé au RCS de SEDAN sous le n°929 288 447, un fonds de commerce : Vente, maintenance, formation de matériels de sécurité et de protection incendie. comprenant : l'enseigne, le nom commercial, l'achalandage, le fichier de clients, le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation. , exploité sis 4B route de Perthes, 08310 JUNIVILLE, moyennant le prix de 165 000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 04/09/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me LEWCZUK Carine, notaire à REIMS (51100) - 2 rue Carnot, où domicile a été élu à cet effet.

Maître Carine LEWCZUK

M2411352

GERANCE

FIN DE GERANCE

Laura POULAIN

Avis de location - Gérance

Suivant acte reçu par Maître Alexandre MOUZON, Notaire associé à CHARLEVILLE-MEZIERES, 43 rue Madame de Sévigné du 22/05/2024, M^{me} POULAIN Laura, demeurant 122 avenue Carnot 08000 CHARLEVILLE MEZIERES a confié en location-gérance à BAR LE GOLDEN, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 146 avenue Carnot 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculé au RCS de SEDAN sous le n°929 067 957, son fonds de commerce de : débit de boissons, sis et exploité au 146 avenue Carnot, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

À compter du 01/06/2024 pour se terminer le 31/05/2026, non renouvelable par tacite reconduction.

Alexandre MOUZON

M2411128

CARREFOUR PROXIMITE FRANCE / RTJZ

Suivant un acte en date du 23 janvier 2024, il a été mis fin au contrat de location-gérance consenti à compter du 11 juillet 2022 par : la Société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 47 547 008 euros, ayant son siège Z.I. Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 345 130 488, à : la Société RTJZ, Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros, ayant son siège 22 rue Colbert 08300 RETHEL, immatriculée au RCS de SEDAN sous le numéro 914 871 025, portant sur UN FONDS DE COMMERCE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE, sis et exploité à RETHEL (08300), 22 rue Colbert, sous l'enseigne «CARREFOUR EXPRESS», et cela compter du 20 février 2024
M2411164

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LA'VENUE GOURMANDE

Aux termes d'un ASSP en date du 20/09/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : LA'VENUE GOURMANDE.

OBJET SOCIAL : La boulangerie, boulangerie - pâtisserie, pâtisserie salée, préparation ou fabrication de glaces alimentaires artisanales, chocolaterie, confiserie et produits similaires, biscuits, l'activité de traiteur, la vente de sandwiches, salades à emporter, boissons alcoolisées ou non et généralement toutes activités se rapportant directement ou indirectement à tout objet similaire ou connexe.

SIÈGE SOCIAL : 10 avenue de Quimper - 08310 JUNIVILLE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

GÉRANT :

- M. ROGER Jimmy, James, Claude, demeurant 10 avenue de Quimper - 08310 JUNIVILLE ;

- M^{me} MAHUT Lidwine, demeurant 10 avenue de Quimper - 08310 JUNIVILLE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2411258

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

LF CONSTRUCT
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social :
16 rue Berthelot, Parcelle 90
08600 GIVET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVET du 30 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : LF CONSTRUCT.

SIÈGE SOCIAL : 16 rue Berthelot, Parcelle 90 - 08600 GIVET.

OBJET SOCIAL : Construction générale, toiture et charpente, isolation, démolition, rénovation, maçonnerie, plafonnage, carrelage, menuiserie, installation de systèmes de télécommunication et installations informatiques, installation de stores et bannes, d'antennes d'immeubles et paratonnerres, ravalement de façade, ramonage, service espaces verts.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

GÉRANCE : Monsieur Laurent FORIEZ, demeurant 16 rue Berthelot, Parcelle 90 - 08600 GIVET, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
M2410797

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

AB AUTOMOBILES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 19 Rue Degas
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 1^{er} octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique, Dénomination sociale : AB AUTOMOBILES,

Siège social : 19 Rue Degas, 08200 SEDAN,

Objet social : Vente de véhicules de tourisme ou utilitaires, véhicules de loisirs (quad, buggy, moto...) et tout autre

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Arnaud BLANCHET, demeurant 19 Rue Degas 08200 SEDAN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance
M2411159

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

RT IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social :
6 Hameau de Pont à Bar
08160 DOM LE MESNIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DOM LE MESNIL du 26/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DÉNOMINATION : RT IMMO.

SIÈGE : 6 Hameau de Pont à Bar - 08160 DOM LE MESNIL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 100 €.

OBJET : Achat et revente de biens immobiliers et vente accessoires (marchands de biens).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Richard TUNICK, demeurant 6 Hameau de Pont à Bar - 08160 DOM LE MESNIL.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.
M2411244

SCI VAE VICTIS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/10/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI VAE VICTIS

Objet social : L'acquisition, la gestion et la location de biens immobiliers. La propriété, la gestion, l'administration et la disposition de biens dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes ses formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions et obligations, parts sociales.

La location de biens immobiliers pour les gérer et les louer même si la société n'en est pas directement propriétaire.

Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet de la présente société et susceptible d'en faciliter la réalisation dès lors qu'elles conservent un caractère civil et ne sont pas contraires au Code de la Construction ou tout autre texte du droit positif.

Siège social : 35 avenue d'Arches, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Capital : 1 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M. PERRI Philippe 50 avenue des Martyrs de la Résistance 08200 FLOING et M. LETEMPLIER ALEXIS 1 la plate pierre 08460 DOMMERY

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

Philippe PERRI - Alexis LETEMPLIER

Pour avis :
M2411078

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Roffidal Conseil & Gestion

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
15 rue Daux
08000 CHARLEVILLE MÉZIERES

Avis de constitution

Par ASSP du 09/10/2024 à CHARLEVILLE MÉZIERES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : Roffidal Conseil & Gestion.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue Daux à CHARLEVILLE MÉZIERES (08000).

OBJET SOCIAL : L'activité de conseil, études, audit, assistance, gestion, expertise et formation en matière d'assurance.

Toutes activités d'achat de biens ou de droits immobiliers ou de fonds de commerce en vue de leur revente, toutes actions de promotion immobilière au sens de l'article 1831-1 et suivant du code civil et de gestion locative d'immeuble, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction, de vente.

La prise de participation dans toutes sociétés, la gestion de portefeuilles d'actions, l'acquisition de titres, la gestion d'actifs, en France ou à l'étranger.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription

ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Fabrice Roffidal, demeurant 15 rue Daux - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2411295

SCP Stéphan ROSTOWSKY

Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

SCI LN2M

Aux termes d'un acte reçu par Me Stéphan ROSTOWSKY, Notaire à SEDAN, le 04 octobre 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI LN2M.

FORME : Société civile.

CAPITAL SOCIAL : 1.500,00 €.

SIÈGE SOCIAL : GIVET (08600), 7 rue du Marquis d'Asfeld.

OBJET SOCIAL : Acquisition, propriété, jouissance, administration de tous immeubles.

DURÉE : 99 ans.

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRIQUE : 1.500,00 €.

ASSOCIÉ GÉRANT : Monsieur TISSERAND Nicolas et Madame TISSERAND-SARBONI Mariène, demeurant ensemble à GIVET (08600), 7 rue du Marquis d'Asfeld.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Pour avis :
M2411115

SC ADSL

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07/10/2024 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SC ADSL

Objet social : - L'acquisition, l'administration, la disposition et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.- La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis.- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement de la réalisation de l'objet social et notamment des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.- L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Siège social : 14-16 rue du Grand Ban, 08000 LA FRANÇEVILLE

Capital : 8 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. DISCRIT Anthony 19 rue Les Longchamps 6831 NOIREFONTAINE (BELGIQUE)

Alexandre MOUZON
M2411296

HOLDING DARDENNE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social : 12 rue de Metz
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS Sedan

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 10 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : HOLDING DARDENNE.

SIÈGE : 12 rue de Metz - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 500 €.

OBJET : Prise de participation dans toutes sociétés commerciales, industrielles, financières françaises ou étrangères ; toutes prestations de services en matière de gestion administrative et financière, conseil auprès de toutes entreprises et notamment ses filiales, octroi de prêts et d'avance en compte courant à ses filiales

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Madame Alison CICUTTI, demeurant 12 rue de Metz - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Damien DARDENNE, demeurant 12 rue de Metz - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis :
M2411328

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

MATEM

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Z.I. de Braux
Rue de la Pierre Saint-Martin
08120 BOGNY SUR MEUSE

Avis de constitution

Par ASSP du 07/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MATEM.

SIÈGE : Z.I. de Braux - rue de la Pierre Saint-Martin - 08120 BOGNY SUR MEUSE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Maxime Krattli demeurant 1 bis rue du Vieux Moulin à BOGNY SUR MEUSE (08120).

La Société sera immatriculée au RCS de SEDAN.

Pour avis : Le président.
M2411347

KML NET

Par acte authentique du 01/10/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : KML NET.

OBJET SOCIAL : Nettoyage courant des bâtiments.

SIÈGE SOCIAL : 18 rue contamaine - 08600 GIVET.

CAPITAL : 3.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M^{me} Kiamba Mukozzo Laetitia, demeurant 18 rue contamaine - 08600 GIVET.

Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2411105

MODIFICATION

DE STATUTS

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

MODEC

Société en commandite par actions
au capital de 650.000 Euros

Siège social :
17 Rue Roger Salengro
08330 VRIGNE AUX BOIS
685 880 239 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 22 Septembre 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle déclare que : Les mandats de Société anonyme IN EXTENSO, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur FEDERSPIEL Dominique, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Pour avis :
Le Conseil de Surveillance.
M2411229

TECHNIMETAL
SARL au capital de 75.000 Euros
Siège social :
34 rue des Jardins - 08110 CARIGNAN
RCS Sedan 525 268 298

L'AGE du 03/10/2024 a décidé de modifier l'objet social à compter du 03/10/2024.

ANCIEN OBJET SOCIAL : construction métallique et accessoires.

NOUVEL OBJET SOCIAL :
- construction métallique et accessoires
- achat et revente de métaux précieux.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS SEDAN.
Vincent Przymusinski.
M2411085

IDEA

Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Artinvest

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 991
360 Euros

Siège social : ZA La Poterie
08000 PRIX-LES-MÉZIERES
794 458 216 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 13/09/2024, l'Associé Unique a nommé la société A.C.R. - A.D.C. Cabinet Pierquin, domiciliée 28 Boulevard Lucien Pierquin, 08000 Warco, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030.

Pour avis : La Gérance
M2411149

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

EARL « LE ROUTY »
Société civile
au capital de 164.644,94 Euros
4 rue de la Neuville - 08310 CAUROY
332 248 780 R.C.S. Sedan

Par PVAGE en date du 01/10/2024, les associés ont procédé au transfert du siège social au 2 rue de la Neuville à CAUROY (08310), l'ancien siège sera fermé.

Pour avis : Le gérant.

M2407273

SOCIETE CIVILE FANO
Société civile
Capital social de 10.000 Euros
Siège social :
Ferme du Tremblot
08190 VILLERS DEVANT LE THOUR
R.C.S. Sedan 790 014 096

Augmentation de capital

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 1^{er} octobre 2024, il a été décidé et constaté une augmentation de capital social par apport en nature à la suite de l'émission de 87 nouvelles parts sociales de 100 € de valeur nominale chacune, pour le porter de 10.000 à 18.700 €.

CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 10.000 €.
NOUVELLE MENTION : 18.700 €.
Mention des modifications ci-dessus sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le gérant.

M2411155

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GAMBETTA N°17
Société civile immobilière
au capital social de 378,00 Euros
17 avenue Gambetta
08300 RETHEL
R.C.S. de Charleville Mézières
n° 316 560 093

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2024, il a été constaté :

- La démission par M. Daniel CHAUDRON et de M. Patrick BOUTARD de leur fonction de gérant, avec effet immédiat ;

- La nomination à la gérance de M^{me} Delphine BEAUDOIN née FIABANE, demeurant 26 rue Hildevert Thome - 08300 RETHEL, avec effet immédiat.

Pour avis : Le gérant.

M2411169

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FORNARA
Société civile immobilière
au capital de 60.979,61 Euros
Siège social :
226 rue Jean Jaurès
08700 NOUZONVILLE
340 863 950 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 29 JUIN 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 226 rue Jean Jaurès - 08700 NOUZONVILLE au 1 Rue de la Toison d'OR, Ile des Pêcheurs, chez Monsieur Jean-Pierre FORNARA - 34300 AGDE à compter du 29 Juin 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2411224

CMZ FOOD
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
9 place de la Résistance
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
914 303 094 RCS Sedan

Aux termes des délibérations en date du 30 septembre 2024, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur THAIS PIMENTA de ses fonctions de Directeur général à compter du 30 septembre 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : Le président.

M2411266

SESTRA
SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 11 PLACE DE LA RESISTANCE
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS de SEDAN n°322 161 605

Avis de modification

L'AGE du 26/06/2024 a décidé à compter du 26/06/2024 de nommer en qualité de gérant M. LABORY PATRICK, demeurant 2 PARC CERES 08000 CHARLEVILLE MEZIERES en remplacement de M. JACQUESON JEAN PIERRE, pour cause de démission.

Modification au RCS de SEDAN.
P. LABORY

M2411306

FIDAL
AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

BLAISE SAS
SAS au capital de 40 000 €
Siège social : AV DES MARGUERITES, ZI DE BRAUX
08120 BOGNY SUR MEUSE
RCS de SEDAN n°348 518 663

Avis de modification

L'AGO du 26/09/2024 a décidé à compter du 26/09/2024 de :

- renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire : CHAMPAGNE ARDENNE REVISION, SASU au capital de 210.000 €, ayant son siège social 28 boulevard Lucien Pierquin 08000 WARCQ, immatriculée sous le n°348931577 au RCS de SEDAN, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2030.

- de ne pas procéder au renouvellement du Commissaire aux comptes suppléant : M. ANCELET Claude, demeurant 20 rue des Pépinières 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Mention : RCS de SEDAN.
POUR AVIS

M2411326

« GROUPEMENT FORESTIER DE MAZARIN »
Capital : 100.000,00 Euros
Siège social : VENDRESSE (08160)
lieudit Bellevue
RCS SEDAN : 443 160 494

Remplacement d'un gérant

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2024, les associés ont accepté la démission de Monsieur Jacques Antoine François DE JOURDAN DE SAVONNIERES et nommé en remplacement, en qualité de co-gérant, Monsieur Bruno François Marie CHATELAIN, né à SURESNES (92150) le 9 juin 1963, demeurant à COURBEVOIE (92400), 39 Rue de la Sablière.

Pour avis : Le gérant

M2411337

Recevez désormais
GRATUITEMENT
votre justificatif
numérique par mail



POURSUITE D'ACTIVITE

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

HOLDING DU MOULIN
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue du Moulin - 08090 THIS
900 119 504 R.C.S. Sedan

Par décisions du 20/09/2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

M2411138

CREANCES SALARIALES

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 20 octobre 2023
ASSOCIATION ESPACE ENVIRONNEMENT 08
2 rue de Parvis - 08130 ATTIGNY.
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire,
Isabelle TIRMANT.

M2411272

DISSOLUTION DE SOCIETE

GML CONCEPT
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 6.000 Euros
Siège social :
Rue des cerisiers, ZA De Braux
08120 BOGNY SUR MEUSE
Siège de liquidation :
11 rue des Evuies
08120 BOGNY SUR MEUSE
802 400 655 R.C.S. Sedan

L'AGE réunie le 31/08/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2024, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gaël Rouschop, demeurant 11 rue des Campanules - 08090 SAINT LAURENT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue des Evuies - 08120 BOGNY SUR MEUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2411098

CHEZ ZHAN
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège : 1 rue Roger Sommer
Zone de l'Etoile
Lotissement commercial,
08300 RETHEL
899 174 627 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Kangkang ZHAN, demeurant 14 rue du capitaine Alfred Dreyfus 51100 REIMS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Roger Sommer Zone de l'Etoile Lotissement commercial 08300 RETHEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2411249

CLOTURE DE LIQUIDATION

ABM EXPERTISE
23 Rue des Romains - 08200 SEDAN

VITA FORM'
Société à responsabilité limitée à capital variable
Au capital de 9.000 Euros
société en liquidation
Siège de liquidation :
12 Chemin du Chénois
08700 NOUZONVILLE
478 377 161 RCS Sedan

Clôture de liquidation

Par une décision en date du 26/09/2024, l'AGO a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé le liquidateur, M. Jacky PONCELET, demeurant 12 Chemin du Chénois 08700 NOUZONVILLE de son mandat, a donné quibus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis.

M2411064

SCI CHARLEMAGNE
Société Civile Immobilière
En liquidation
au Capital Social de 12.195,92 Euros
Siège Social :
27 Place Charlemagne
08130 ATTIGNY
RCS Sedan 410 086 029

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire de clôture de liquidation en date du 30 Juin 2024, la collectivité des Associés :

- a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30 Juin 2024,
- a donné quibus au liquidateur et décharge de son mandat,

- et a constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le liquidateur.

M2411252

EARL ALBAUD CARQUIN
Société civile
Au capital social de 77 560 Euros
En cours de liquidation
3 Rue de la Providence
08310 SAINT ETIENNE AARNES
452.648.025 RCS Sedan

Suivant Acte SSP du 30/09/2024, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 30/04/2024. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08) en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur.

M2410782

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 11 septembre 2024 au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du Code de commerce, au passif de la procédure collective de :

L'EARL VAN WESTEINDE

Jean Pierre
51 rue Nicolas de Rumigny - 08380 SIGNY LE PETIT, où les réclamations seront recevables dans un délai d'UN MOIS à compter de la date de la publication au BODACC.

Le 7 octobre 2024,
Le Greffier des procédures collectives, Delphine RABIER.

M2411320

Avis de dépôt par le mandataire judiciaire le 5 août 2024 au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de la liste des créances mentionnées à l'article L 624-1 du Code de commerce, au passif de la procédure collective de :

M^{me} NGAKUNA E'SIM-NZIAM Natacha

30 place Aristide Briand - 08170 FUMAY, où les réclamations seront recevables dans un délai d'UN MOIS à compter de la date de la publication au BODACC.

Le 7 octobre 2024,
Le Greffier des procédures collectives, Delphine RABIER.

M2411321

SUCCESION VACANTE

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LHERM Didier décédé le 19/08/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808124019.
M2411202

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MARTINS DA ASCENCAO Stephanie décédée le 09/03/2021 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808126784.
M2411204

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. THIEBAULT Philippe décédé le 15/01/2024. Réf. 0808133967. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2411206

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} HALIN Bernadette décédée le 26/01/2019. Réf. 0808133970. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2411207

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 05/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PIRSON Christophe décédé le 03/02/2024. Réf. 0808132683. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2411208

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LACOSTE Jacques décédé le 11/02/2024. Réf. 0808133965. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2411209

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BOTELLA Serge décédé le 16/03/2024. Réf. 0808133962. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2411212

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} PETITJEAN Nadine décédée le 06/09/2023. Réf. 0808133960. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2411214

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 18/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. VAN MELDEREN Alain décédé le 02/12/2023. Réf. 0808133478. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2411217

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 05/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CAMUS Philippe décédé le 12/02/2024. Réf. 0808132682. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2411219

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE SEDANJugement
du 03 octobre 2024

MASSE (nom d'usage (EI)) Hervé Emile Jacques, 2 hameau de Méry, 08130 Chuffilly-Roche, RCS Sedan 351 764 535. Locations de chalets et gîtes, location de canoës pédalos. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 5 ans, nommé Commissaire à l'exécution du plan Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. M2411191

LIQUIDATION
JUDICIAIREJugement
du 03 octobre 2024

MICHAUX (nom d'usage ROSAZ (EI)) Isabelle Orpha, hameau Saint-Nicolas, 08500 Revin, RCS Sedan 419 239 900. Vente de pièces détachées automobile et produits automobile, cycle et motocycle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2411194

SAS SAUTER EN PARACHUTE, 33 rue Dubois Crancé, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 850 956 327. Ecole de parachutisme, enseignement sportif. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2411195

SARL E.A.I. SN, 6 rue Jean-Jacques Rousseau, 08330 Vrigne-aux-Bois, RCS Sedan 522 141 266. Fabrication de pièces en aluminium, revêtement et traitement chimique des surfaces métalliques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2411196

REDRESSEMENT
JUDICIAIREJugement
du 03 octobre 2024

SARL UN ZERO UN, 47 rue de l'Arquebuse, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 818 711 467. Conseil, conception et réalisation en communication, incluant les projets «Print» et internet. Conseil, conception et développement informatique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 septembre 2024, désignant : administrateur Selarl V&V, prise en la personne de Maître Stéphane Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2411192

Société coopérative à responsabilité limitée à capital variable COPEL ET ASSOCIES, 8 rue de l'Industrie, 08400 Vouziers, RCS Sedan 878 635 895. Transport routier, service de transport de marchandises pour le compte d'autrui, location de véhicules automobiles pour le transport routier de marchandises. Adhésion et participation aux outils financiers et aux structures du mouvement Scop. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 septembre 2024, désignant : administrateur Selarl V&V, prise en la personne de Maître Stéphane Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2411193

Aube

CONSTITUTION
DE SOCIETE

L'AUBELIE

2 place de la Mairie - 10700 SALON

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/10/2024, il a été constituée une société. DÉNOMINATION SOCIALE : L'AUBELIE. SIÈGE SOCIAL : 2 place de la mairie - 10700 SALON. FORME SOCIALE : SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle. OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exploitation de restaurants traditionnels, brasseries, cafés, et toutes prestations de service en matière de restauration. CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €. La société sera immatriculée au RCS de TROYES. DURÉE : 99 années. AGREMENT : Un agrément s'étend à tous les associés de la Société. INALIÉNABILITÉ : La cession des actions est libre. Prémption : Une faculté de préemption s'étend à tous les associés de la Société. Le droit de préemption s'applique à toute transmission, à l'exception des transmissions au profit des associés de la Société et des holdings personnelles ou familiales détenues par un associé. Premier dirigeant Président Monsieur Thierry ODIOT, né le 29/05/1963 à PARIS 6E (FRANCE), de nationalité Française, demeurant 43 GRANDE RUE, 51230 THAAS (France), nommé pour une durée illimitée. M2411236

LA REMORQUE
CHAMPENOISE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/10/2024, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA REMORQUE CHAMPENOISE
Sigle : LRC
Objet social : LE VENTE DE REMORQUES NEUVES ET OCCASIONS, VENTES D'ACCESSOIRES ET DE PIÈCES DÉTACHES, LA LOCATION DE REMORQUES ET DE VÉHICULES, LA RÉPARATION DE REMORQUES ET DE VÉHICULES, LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS, LE TRANSPORT DE REMORQUES
Siège social : 9 ZA LES RUCHELATS, 10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES
Co-gérance : M. LIEDOT ALEXIS 132 RUE DU MARECHAL LYAUTEY 10100 ROMILLY SUR SEINE et M. LIEDOT ANTHONY 7 IMPASSE DU RU 10350 MARIIGNY LE CHATEL
LIEDOT ALEXIS - LIEDOT ANTHONY
M2411146

SAS HAMELET
TROYES 1

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 7 octobre 2024 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée.
DÉNOMINATION : SAS HAMELET TROYES 1.
SIÈGE SOCIAL : 5 rue Robert Schuman - 10300 SAINTE SAVINE.
OBJET : Tant en France que à l'étranger, la restauration rapide, boulangerie pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glace, salon de thé, traiteur, et ce en exploitation directe ou en location gérance ;
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 20.000 €.
PRÉSIDENT : H.H. FINANCES, Société civile au capital de 5.100 €, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 822 523 767, dont le siège social est situé 5 rue Robert Schuman - 10300 SAINTE SAVINE.
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Hervé HAMELET, demeurant 27 rue Pierre Gauthier - 10000 TROYES.
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.
IMMATRICULATION : Au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2411173

SCI CAGOUILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP du 13 septembre 2024, il a été constituée une société civile dont les caractéristiques sont :
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI CAGOUILLE.
FORME : Société Civile Immobilière.
CAPITAL : 1.000 € par apports en numéraire.
SIÈGE : 4 route de Montgueux La Grange au Rez 10300 MONTGUEUX.
OBJET : La société a pour objet la propriété, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou tout autre moyen, de tous immeubles, terrains, locaux, logements, appartements, maisons, immeubles à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel, locaux d'habitation meublés ou non, et tous autres biens immobiliers, ainsi que la prise de toutes garanties et sûretés se rapportant à cet objet.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
GÉRANT : A été désignée comme gérant pour une durée illimitée par décision de l'assemblée générale du 23 novembre 2023 Monsieur Frédéric de WAEL, né le 10 septembre 1975 à TROYES (10) demeurant 4 route de Montgueux La Grange au Rez 10300 MONTGUEUX.
Les parts ne peuvent être cédées entre associés ou à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement unanime de tous les associés.
Les cessions de parts entre conjoints, ascendants et descendants sont libres.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.
Pour avis : Le Gérant.
M2411131

MODIFICATION

DE STATUTS

SCI MILINE

Société civile immobilière
Au capital de 20.000 Euros
Siège social :
5 rue des Quinze-Vingts
10000 TROYES
823 801 105 RCS Troyes
L'AGE du 24 septembre 2024 a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location meublée, notamment saisonnière et de modifier en conséquence les statuts. La modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis.
M2411061

baillot
& ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69GARAGE
DE CLEREYSAS au capital de 6 700 €
Siège social : 2 Avenue de Bourgogne
10390 CLEREY
RCS de TROYES n°890 495 518

Avis de modification

En date du 01/03/2024, le président a décidé à compter du 01/03/2024 de nommer en qualité de directeur général M. SOMERVILLE Anthony, demeurant 6 Rue des Promeneurs 10120 SAINT GERMAIN.
Modification au RCS de TROYES.
M2404503

SF CONSEIL
et associés
Nos droits, votre avocat.39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30SOCIETE
NOUVELLE DES
CARRIERES DE
COUSSEGREYSAS au capital de 141.750 Euros
Siège social :
10 route de Chaserey
10210 COUSSEGREY
792 147 266 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2024, le capital a été augmenté de 108.250 € en numéraire. L'article 7 «capital social» des statuts a été modifié en conséquence.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 141.750 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 250.000 €.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2411084

B.L. STUDIO

SAS au capital de 500 Euros
Siège social :
17 RUE DE LA PIERRE
10000 Troyes
822 841 053 RCS de Troyes

L'AGE du 15/01/2024 a nommé président M. LAMBERT HERVE, demeurant 3 VOIE PILEE 10300 Macey en remplacement de M. RAHAMMIA KARIM
Mention au RCS de Troyes
M2411174

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.
Experts-comptables EvryBLUEPRINT
AUTOMATION SASSAS au capital de 37.000 Euros
Siège social :
28 rue Paul Doumer
10300 STE SAVINE
479 371 023 R.C.S. Troyes

Changement de président

Lors d'une décision de l'AU en date du 01/01/2024, il résulte que : M. Kees NIJENHUIS, demeurant Heemraadserf 1, 3991 KA HOUTEN a été nommé en qualité de président en remplacement de M. Andreas VERKLEIJ, démissionnaire.
Pour avis : Le président.
M2411102

SOCIETE
DES CARBURANTS
SOUFFLET SAQuai du Général Sarrail - 10400
NOGENT SUR SEINE
Au capital de 961.000 Euros
RCS Troyes 342 077 070Changement
de dénomination

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 30/09/2024, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient «S.ENERGIES» à compter du 30/09/2024.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de TROYES.
Pour avis.
M2411107

SOCIETE
DES CARBURANTS
SOUFFLET SAQuai du Général Sarrail
10400 NOGENT SUR SEINE
AU CAPITAL DE 961000€
RCS Troyes 342 077 070Modification
des dirigeants

Le 30/09/2024, l'associé unique a nommé Président la société GLB dont le siège social est situé au 5 avenue des Grenots 91150 en remplacement de Monsieur Christophe Passelonde, démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de Troyes.
M2411108

SOCIETE DES
CARBURANTS
SOUFFLET SAQuai du Général Sarrail
10400 NOGENT SUR SEINE
au capital de 961.000 Euros
RCS Troyes 342 077 070

Transfert de siège social

Le 30/09/2024, l'associé unique de cette société ayant pour Président la SAS GLB sis 5 avenue des Grenots 91150 ETAMPES a décidé de transférer le siège social au 5 avenue des Grenots 91150 Etampes, à compter du 30/09/2024. En conséquence elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Evry.
Pour avis.
M2411109

SCI VITTORI-
FRANCOISSCI au capital de 1.000,00 Euros
Siège : 2 place Casimir Perier
10000 TROYES
RCS 839 311 420 Troyes

Modification des parts de la SCI entre associés par vote en assemblée générale du 21 Septembre 2024. Cessions de parts détenues entre M et M^{me} Vittori et L. Vittori. après cession, M. Vittori (25%) M^{me} Vittori (24%), L. Vittori (50%). Dépôt au RCS de TROYES.
M2411145

S.J.B.
Société d'AvocatsHOLDING BAVOIL
ANTHONYSociété à responsabilité limitée
au capital de 227.300 Euros
Siège social :
5 Rue du Moulin
10130 COURSAN EN OTHE
839 132 065 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 16 septembre 2024, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 5 Rue du Moulin - 10130 COURSAN EN OTHE au 235 rue du Mareau - 10130 AUXON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2411286

Notaires

SCP
Carole TURPIN-
VUILLEMIN
et Eric VUILLEMIN
Notaire associés
9 B avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEXSCEA LA
FORTIERESociété civile d'exploitation agricole
au capital de 10.000,00 Euros
Siège social à
FONTAINE LES GRES (10280 Aube)
46 avenue Maréchal Foch
RCS Troyes 912 760 667

Avis de modification

Suivant AGE en date du 2 septembre 2024, il résulte de la décision collective des associés la nomination d'un cinquième gérant, savoir Monsieur THOMAS LETOUZE, demeurant à SAINT PARRIS AUX TERTRES (10410 Aube), 34, rue Jean Jaurès.
Mention sera faite au RCS de TROYES (Aube).
Pour avis et mention :
Me VUILLEMIN.
M2411327

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux ComptesCONSEIL EN
DEVELOPPEMENTS
INDUSTRIELS
ET VENTES
A L'EXPORTSociété à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 20 000 Euros
Siège social : 2, impasse Vachet
10320 BOUILLY
508 959 855 RCS TroyesAvis
de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 9 septembre 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Eric LEBLOND.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Eric LEBLOND demeurant 2 Impasse Vachet, 10320 BOUILLY
Pour avis : La gérance
M2410437

**BESOIN
DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31**

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

BLANC BEIGE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Karine LARCHÉ, Notaire associé à ARCIS SUR AUBE (Aube), 7 Petite Rue de Brienne, le 30 septembre 2024, enregistré à SPFE AUBE, le 4 octobre 2024, 2024 N 1229, a été cédé :

Par la Société dénommée BLANC BEIGE, dont le siège est à TROYES (10000) 1 rue Urbain IV, identifiée au SIREN sous le numéro 432768323 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

A la Société dénommée CAROLE, dont le siège est à CRENEY-PRÉSTROYES (10150) 1 route de Cupigny, identifiée au SIREN sous le numéro 524937331 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Un fonds de commerce de ACHAT ET VENTE DE ROBES DE MARIÉES, CREATION FABRICATION CONFECTION FEMMES HOMMES ENFANTS, ACHAT ET VENTE DE CONFECTION FEMMES HOMMES ENFANTS, ACHAT VENTE D'ACCESSOIRES LIES A LA CEREMONIE (bijoux, sacs, chapeaux, foulards etc) sis à TROYES (10000), 1 rue Urbain IV, connu sous le nom commercial BLANC BEIGE.

Entrée en jouissance au 1^{er} octobre 2024.

Prix principal de SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQUANTE-DEUX MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (52.850,00 EUR),

- au matériel pour DOUZE MILLE CENT CINQUANTE EUROS (12.150,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2411332

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Michèle CLEMENT

Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1^{er} R.A.M.
10000 TROYES

SARL SILVARES FRERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 90.000 Euros
Siège social :
Rue de la Croix, Zone Artisanale
10800 ISLE AUMONT
404 897 241 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 08 octobre 2024, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 08 octobre 2024, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Lazaro DE ALMEIDA SILVARES, demeurant 32 rue du Châtel - 10800 ISLE AUMONT, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Croix, Zone Artisanale - 10800 ISLE AUMONT.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Le liquidateur.

M2411298

VAL BARBUISE

en liquidation
Société Civile Immobilière
au capital de 4.000 Euros
Siège social :
6 rue de l'Orme
10700 SAINT REMY SOUS
BARBUISE
RCS Troyes 792 244 576

Avis de dissolution

Suite AGE en date du 31 août 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2024.

A été nommé liquidateur M. Jean -Claude Jacquier, associé gérant, demeurant 6 rue de l'Orme - 10700 ST REMY SOUS BARBUISE.

Le siège de la liquidation est fixé au 6 rue de l'Orme - 10700 ST REMY SS BARBUISE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la dissolution devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES. M2411315

FITECO

Expertise comptable - Conseil - Audit

ENSEIGNEMENT NATIONAL DE SECOURISME ET D'INCENDIE.

Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 100 Euros.
Siège social : 27 rue Paul Cézanne
10800 SAINTJULIEN-LES-VILLAS.
912804903 RCS de Troyes.

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 16 septembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 septembre 2024. Monsieur Thomas BAILLY, demeurant 28 Bd Maréchal Foch 93160 Noisy le Grand a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. M2411322

CLOTURE

DE LIQUIDATION



Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SNC PLD INVESTISSEMENT

Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire de la société PLD INVESTISSEMENT, société en nom collectif en liquidation au capital de 1.200 €, dont le siège social est 4, rue Aristide Briand - 10000 TROYES, RCS TROYES 448 767 053, réunie le 20/09/2024, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat, donné quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 30/06/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis : Les liquidateurs.

M2411177



Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

PASLIDA

Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire de la société PASLIDA, société d'exercice libéral à responsabilité limitée en liquidation au capital de 30.000 €, dont le siège social est 4 rue Aristide Briand - 10000 TROYES, R.C.S. TROYES 447 898 966, réunie le 20/09/2024, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat, donné quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 31/12/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Les liquidateurs.

M2411178



JOFFROY JEAN-PIERRE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 10140 PUIITS ET NUISEMENT
RCS TROYES 401 273 107

avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 août 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Jocelyne JOFFROY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

M2411183

POURSUITE D'ACTIVITE



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

MMS DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 35 Avenue du Général Leclerc
10300 SAINTE SAVINE
RCS de TROYES n°948 501 143

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 30/09/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de TROYES. M2409902

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



SCP
Carole TURPIN-
VUILLEMIN
et Eric VUILLEMIN
Notaires associés
9 B avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

EPOUX BUISSON

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c. civ.)

Suivant acte reçu par Maître Eric VUILLEMIN, le 4 octobre 2024, dûment enregistré, Monsieur Alain BUISSON, retraité, et Madame Françoise VILLEPREUX, retraitée, demeurant ensemble à CRANCEY (10100 Aube), 24 chemin des vignes, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LE LARDIN SAINT LAZARE (24570 Dordogne) le 3 juillet 1971.

Les oppositions pourront être faites dans le délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Eric VUILLEMIN, Notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100), 9B av. du Mal de Lattre de Tassigny, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Maître Eric VUILLEMIN, Notaire associé. M2411148



PROFESSIONNELS

DU CHIFFRE ET DU DROIT, CRÉEZ VOTRE COMPTE DIGITAL pour bénéficier d'un SERVICE SUR MESURE et de NOMBREUX AVANTAGES

+ d'infos
03 26 08 38 29

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/09/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} DURAIN Rolande décédée le 11/12/2019. Réf. 0218133646. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2411205

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 12/09/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LASSERE Carine décédée le 20/07/2019. Réf. 0218133743. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2411213

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 17/09/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} FLORIOT Rolande décédée le 06/11/2021. Réf. 0218133757. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2411215

AVIS DIVERS

SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN
Notaires associés
9 rue Roger Salengro
10350 MARGIGNY LE CHATEL

Mme Jeanne GARNIER

Suivant testament olographe en date du 17 avril 2002, Madame Jeanne GARNIER, née BOSSUAT, en son vivant retraitée, demeurant à NOGENT SUR SEINE (10400), 5 place Aristide Briand, née à MONTHUREL (02330), le 02 juillet 1928, décédé à NOGENT SUR SEINE (10400), le 20 avril 2024, a consenti un leg universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Louis MAMAN, Notaire associé à MARGIGNY LE CHATEL (10350), 9 rue Roger Salengro, le 1^{er} octobre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée pour tout intéressé auprès du notaire en charge du règlement de la succession : Maître Louis MAMAN, Notaire associé à MARGIGNY LE CHATEL (10350), 9 rue Roger Salengro, dans le mois suivant la réception du par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament de la copie dudit testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Je vous demanderai de bien vouloir me faire parvenir le montant de vos frais d'insertion.

Dans l'attente de vous lire, Je vous prie de me croire, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Maître Louis MAMAN

M2411072



JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

M^{me} Jacqueline RIBOUT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 janvier 2014 :

Madame Jacqueline Louise RIBOUT, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10800) 3 rue du Docteur Francis Mielle Résidence Auguste Renoir.Née à TROYES (10000), le 13 décembre 1930.

Veuve de Monsieur Maurice Georges PRUGNIEL et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10800) (FRANCE) le 16 avril 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament le 15 mai 2023, et d'un acte de contrôle de la saisine du légataire universel le 3 octobre 2024, reçus par Maître Nicolas JONQUET, notaire de la SELAS « JONQUET-CHATON », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES, 11 rue Paul Dubois, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas JONQUET, notaire à TROYES, 11 rue Paul Dubois, référence CRPCEN : 10003, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'acte complémentaire de contrôle de saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2411239

AINSE

1. A vendre parcelle de vignes
Surface : 29a 80ca.
Localisation : Aïse
Bail rural à long terme en cours
2. A vendre parcelle de vignes
Surface : 60a 10ca.
Localisation : Aïse
Bail rural à long terme arrive bientôt à expiration. Possibilité d'exploitation rapide. M2411093

TOUTES LES SEMAINES VOTRE JOURNAL MATOT BRAINE POUR

120€

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Dev'Co BBO

Par acte SSP du 19/09/2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Dev'Co BBO.
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

OBJET SOCIAL : Le conseil, l'accompagnement, l'audit, la formation et la réalisation de toutes prestations de services notamment dans le domaine commercial. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

SIÈGE SOCIAL : 180, Boulevard Gambetta - 02700 TERGNIER.
CAPITAL : 2.000 € uniquement composé d'apport en numéraire.

DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M. Bruno BOCQUET demeurant 180, Boulevard Gambetta - 02700 TERGNIER.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.
CLAUDE D'AGRÈMENT : Toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

Immatriculation au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis : La Présidence.
M2411130



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Maneo
Saint-Quentin

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Rue du 19 Mars 1692
02100 SAINT QUENTIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/10/2024, à SAINT QUENTIN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : Maneo Saint-Quentin.

SIÈGE : Rue du 19 Mars 1692 - 02100 SAINT QUENTIN.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : La vente, l'entretien et la réparation de matériels d'optique et plus généralement le commerce de détail d'articles d'optique, médicaux ou non, de verres correcteurs, montures optiques et solaires, lentilles de contact et tous produits et accessoires se rapportant à cette activité.

Mais également la commercialisation, la réparation, le conseil et l'étude d'appareils auditifs et acoustiques et tous accessoires propres au domaine de l'audioprothèse, de l'audiométrie et de l'audiophonologie.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Quentin Miget, demeurant 70 rue de Belfort - 08700 NOUZONVILLE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le président.
M2411185

**BESOIN
DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31**

MODIFICATION

DE STATUTS

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

MARIDYL

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
12 Rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN
Transféré au 5 Rue Anatole France
02100 SAINT-QUENTIN
812 443 398 RCS Saint Quentin

Aux termes d'une décision en date du 07/10/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 12 Rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN au 5 Rue Anatole France 02100 SAINT-QUENTIN à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au RCS de SAINT-QUENTIN.

Pour avis.
M2411221

POURSUITE D'ACTIVITE

J2M IMPRIMERIE
SAS

Société par actions simplifiée
Siège social :
Rue Henri Gurliat
Zone Industrielle Saint Lazare
02100 SAINT QUENTIN
481 272 995 RCS Saint Quentin

Aux termes d'une décision en date du 04 juillet 2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Présidente.
M2411116

DISSOLUTION

DE SOCIETE

COGEP
REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

SCI APOLLINE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152,45 euros
Siège social : HIRSON
02500 50 RUE DE VERVINS
Siège de liquidation : 50 RUE DE
VERVINS
02500 HIRSON
388 939 936 RCS ST QUENTIN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jean-François SERET, demeurant rue d'Hirson, 02550 ORIGNY EN THIERACHE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 50 RUE DE VERVINS 02500 HIRSON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2410944

CLOTURE

DE LIQUIDATION

LA FERREOL
GOURMANDE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8.000 Euros
Siège Social :

14-16 Avenue du Général de Gaulle
02400 ESSOMES SUR MARNE
Siège Liquidation :

6 Rue du Lac de Bairon LE CHESNE
08190 BAIRON ET SES ENVIRONS
529 705 857 RCS Soissons

L'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé la liquidatrice M^{me} Estelle JERONIMO de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 juillet 2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS.

Pour avis.
M2411147

AVIS DIVERS

AISNE

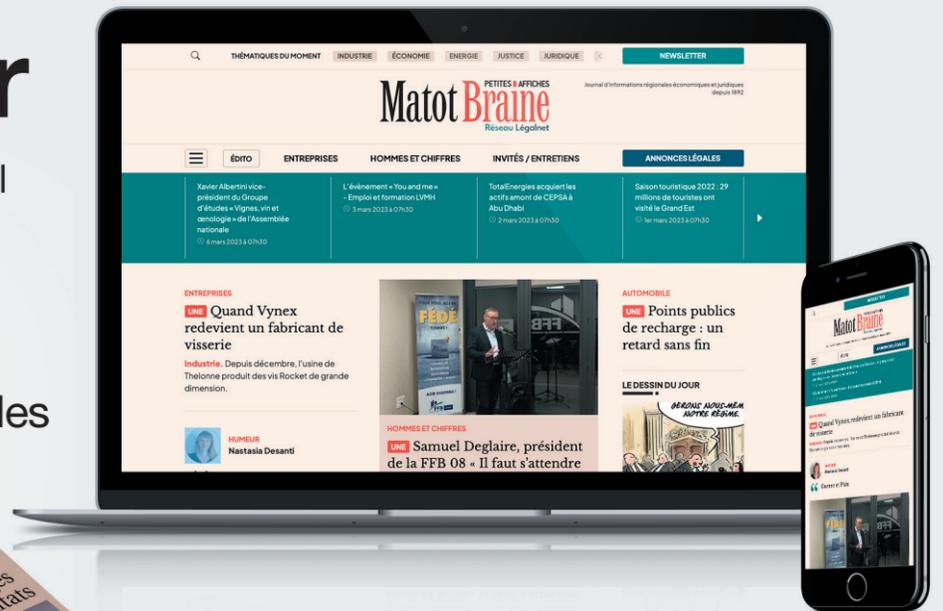
1. A vendre parcelle de vignes
Surface : 29a 80ca.
Localisation : Aisne
Bail rural à long terme en cours
2. A vendre parcelle de vignes
Surface : 60a 10ca.
Localisation : Aisne
Bail rural à long terme arrive bientôt à expiration. Possibilité d'exploitation rapide.
M2411090

Retrouvez l'intégralité de votre journal

sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



matot-braine.fr

LA MARNE EN CHIFFRES



DISPONIBLE EN KIOSQUES

LUNDI 02 SEPTEMBRE

100 PAGES DÉDIÉES À L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA MARNE



Événement. Du 15 au 20 octobre, l'automobile tient salon Porte de Versailles. Une édition à laquelle participeront 40 constructeurs automobiles sous le signe de l'innovation et de la passion.

Mondial de Paris : la fête de la voiture



La bagnole fait-elle toujours rêver ? C'est LA question. On aura des éléments de réponse dimanche soir au moment de faire les comptes de la billetterie (tarif d'entrée 18€ en semaine, 22 € le week-end). La triste édition de 2022 avait réuni moins de 400 000 visiteurs. Très loin du million des années fastes où le salon s'étendait sur trois week-ends. 500 000 personnes serait considéré comme un résultat satisfaisant.

D'autant plus que ce 90^e ren-

dez-vous parisien avec l'automobile marque le retour de la plupart des constructeurs européens avec pas moins de 48 marques exposant de nombreuses nouveautés, modèles de série ou *concept car*. À commencer par les Français. Chez Renault, on découvrira la future R4 aux côtés de la toute nouvelle R5 E-Tech et des concepts Emblème, Estafette et R17. Chez Dacia, la star sera l'inédit et très attendu Bigster, un grand SUV 7 places, lancé en 2025. Alpine expo-

sera l'étude A390 préfigurant son futur SUV électrique, crucial pour son avenir. Citroën dévoilera sa nouvelle gamme C3 et C5 Aircross et Peugeot les déclinaisons électriques de la 408.

SUV encore, motorisations électriques toujours pour le Groupe Volkswagen avec le Tayron 7 places ou la Skoda Elroq, exposés pour la première fois, tout comme l'Audi Q6 e-tron. Grosse actualité chez BMW qui ouvrira à Paris une page majeure de son nouveau design avec les concepts Vision Neue Klasse. Un virage à 180 degrés Ford présentera la Capri, encore un SUV (coupé) électrique dont le nom rappellera quelque chose à certains. Kia exposera l'intéressante EV3, déclinaison urbaine de ses innovants crossover à batterie. Quelques exemples parmi d'autres.

DES VOITURES QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE

Les constructeurs chinois dont la présence massive avait pallié l'absence de nombreux groupes européens en 2022 reviendront en force, notamment avec plusieurs marques méconnues en Europe. SUV électriques, modèles premium en veux-tu en voilà : de quoi mieux appréhender leur force de frappe et leurs ambitions sans limite. Même Tesla sera de la partie avec l'ensemble de ses modèles dont le monstrueux Cybertruck,

encore inconnu sur le continent.

Le Mondial de Paris, c'est aussi pour les visiteurs, la possibilité d'essayer de nombreuses nouveautés. Ce n'est pas toujours simple d'en bénéficier, notamment le week-end en raison de l'affluence, mais une douzaine de constructeurs proposent de tester volant en main leurs derniers modèles sur des circuits urbains autour de la Porte de Versailles. Une opportunité à saisir.

Qui dit célébration de l'automobile dit aussi des expositions thématiques proposant de voir « en vrai » des voitures mythiques. Ce sera le cas avec celle intitulée « Pop Culture » consacrée à des modèles vus au cinéma ou dans des séries télé à succès. Parmi les 25 voitures à découvrir : une Batmobile, la Ford Gran Torino de Starsky et Hutch, la Peugeot 406 de Taxi, la Ferrari 308 GTS de l'inspecteur Magnum, la Pontiac Firebird de K2000, les Aston Martin DBS et BMW 750 utilisées par James Bond ou la De Lorean de Retour vers le futur.

Autre exposition à ne pas manquer : « On n'arrête pas le progrès ! » Ou comment mieux appréhender concrètement les innovations majeures de l'automobile à travers vingt voitures qui ont marqué l'histoire, de la Ford T à la Twingo en passant par la 2CV... Des voitures populaires pour la plupart qui ont changé notre façon de vivre et la société

HORAIRES D'OUVERTURE

• 9h30-20h : mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 octobre. Entrée 18€ (10€ enfant). Sans créneau horaire

• 9h30-22h : vendredi 18 et samedi 19. Entrée 22€ (12€ enfant). Choix d'un créneau horaire matin ou après-midi. Tarif nocturne à partir de 18h30 : 16€

• 9h-18h30, dimanche 20. Entrée 22€ (12€ enfant). Créneau horaire matin ou après-midi.

au-delà de leur seule fonction initiale. De quoi montrer que l'automobile ne peut être résumée à ses seules émissions de CO2. Au total, le Mondial de Paris 2024 s'étend sur environ 70 000 m² et six halls à proximité immédiate du Périphérique que la maire de Paris vient de limiter à 50 km/h... Comme un clin d'oeil. Dans le contexte automobile actuel marqué par l'inquiétude et la morosité face à un avenir incertain dont on cerne mal les contours, le rendez-vous de la Porte de Versailles a vocation à proposer une vision positive du futur sur roues. Ce n'est pas le moindre de ses mérites...

DOMINIQUE MAREE

Le malus rapporte gros

Au premier semestre, le malus écologique a fait rentrer plus de 737 millions d'euros dans les caisses de l'Etat. Deux fois plus que l'année précédente. Et ce n'est pas fini.

Le malus, institué en 2008, est devenue une bonne affaire pour l'Etat. En l'espace de deux ans, son montant a été multiplié par trois pour atteindre 737,7 millions d'euros pour les six premiers mois de l'année. En abaissant chaque année le seuil des émissions permettant de ne pas être ponctionné, l'Etat s'est assuré des rentrées en forte augmentation. D'autant plus que dans le même temps, le montant de la prime distribuée aux seuls acheteurs de 100% électriques s'est contractée et a été assortie de multiples restrictions liées aux prix de vente, au poids et à la mise en place d'un quotient éco-

logique global excluant les voitures en provenance de Chine, en particulier. Suffisant pour compenser le montant du bonus électrique ? Pas encore.

Le milliard d'euros de malus encaissé devrait être atteint le 31 décembre prochain malgré un marché automobile national en petite forme. À comparer aux 787 millions d'euros encaissés en 2023 au titre des émissions de CO2 auxquels il faut ajouter 11 millions d'euros liés au malus au poids. Et au milliard d'euros déboursés pour favoriser l'achat de véhicules 100% électriques.

À eux seuls, les acheteurs d'une Renault neuve sont les plus gros contributeurs du malus avec 179,4 millions d'euros payés pour un total de 152 820 véhicules concernés. En particulier le Traffic en version VP dont les 4 360 exemplaires immatriculés au premier semestre avec en moyenne 37 000 € de malus par véhicule. Autre exemple caricatural : la voiture la moins chère du marché français, la modeste Dacia Sandero dont aucune version n'échappe au malus a rapporté 6,8 millions de taxes malus à l'Etat au premier semestre.

En 2025 et les années suivantes, le malus sera

encore accentué par un abaissement continu de son seuil de déclenchement et par un alourdissement de son montant maximum. Il est actuellement de 60 000 € et pourrait culminer à 90 000 € en 2027. En parallèle, le montant du bonus pourrait être limité à 3 000 € dès l'an prochain avec l'objectif d'économiser 500 millions d'euros. De quoi rééquilibrer la balance des comptes. Mais pas de quoi inciter les Français à acheter une voiture neuve thermique ou électrique.

D.M.

Venez découvrir notre toute nouvelle gamme de véhicules utilitaires



Citroën Reims - 6 Rue Léna Bernstein, 51100 Reims - 03 26 50 67 67
Citroën Charleville - ZAC de La Croisette, 08000 Charleville-Mézières - 03 24 56 86 40
Citroën Epervier - Rue de Reims, 51530 Dizy - 03 26 55 58 11



Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer



Pour octobre rose...



**1 like sur nos publications LinkedIn jusqu'au 31 octobre 2024
= 1€ pour le Fonds d'action du CHU de Reims**

Matot Braine PETITES AFFICHES